



CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

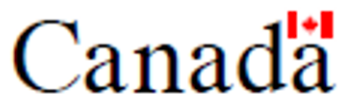
NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DU NIVEAU TROIS

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-803/PG-002 de 2015-09-01)

This publication is available in English as A-CR-CCP-803/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense





NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DU NIVEAU TROIS

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-803/PG-002 de 2015-09-01)

This publication is available in English as A-CR-CCP-803/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original	0	2016-09-14	Mod	3
Mod	1		Mod	4
Mod	2		Mod	5

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 446 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture	0	4-M303.05-1 à 4-M303.05-2.....	0
Titre	0	4-M303.06-1 à 4-M303.06-4.....	0
A à C	0	4-M303.07-1 à 4-M303.07-4.....	0
i à xii	0	4-C303.01-1 à 4-C303.01-4.....	0
1-1 à 1-4	0	4-C303.02-1 à 4-C303.02-2.....	0
2-1 à 2-4	0	4-X04-1 à 4-X04-2	0
2A-1 à 2A-8	0	4-X05-1 à 4-X05-2	0
2B-1 à 2B-2	0	4-306-1 à 4-306-2	0
2C-1 à 2C-2	0	4-M306.01-1 à 4-M306.01-4.....	0
2D-1 à 2D-10	0	4-C306.01-1 à 4-C306.01-2.....	0
3-1 à 3-4	0	4-C306.02-1 à 4-C306.02-4.....	0
3A-1 à 3A-2	0	4-C306.03-1 à 4-C306.03-4.....	0
3B-1 à 3B-4	0	4-307-1 à 4-307-2	0
3B1-1 à 3B1-8	0	4-M307.01-1 à 4-M307.01-4.....	0
3B2-1 à 3B2-2	0	4-M307.02-1 à 4-M307.02-2.....	0
3B3-1 à 3B3-4	0	4-M307.03-1 à 4-M307.03-6.....	0
3B4-1 à 3B4-6	0	4-C307.01-1 à 4-C307.01-2.....	0
3B5-1 à 3B5-20	0	4-C307.02-1 à 4-C307.02-2.....	0
3B6-1 à 3B6-12	0	4-C307.03-1 à 4-C307.03-2.....	0
3C-1 à 3C-2	0	4-C307.04-1 à 4-C307.04-4.....	0
3D-1 à 3D-2	0	4-C307.05-1 à 4-C307.05-2.....	0
3D1-1 à 3D1-4	0	4-308-1 à 4-308-2	0
3E-1 à 3E-2	0	4-M308.01-1 à 4-M308.01-4.....	0
3E1-1 à 3E1-2	0	4-M308.02-1 à 4-M308.02-2.....	0
4-1-1 à 4-1-2	0	4-C308.01-1 à 4-C308.01-4.....	0
4-X01-1 à 4-X01-2	0	4-C308.02-1 à 4-C308.02-2.....	0
4-X02-1 à 4-X02-2	0	4-309-1 à 4-309-2	0
4-303-1 à 4-303-2	0	4-M309.01-1 à 4-M309.01-2.....	0
4-M303.01-1 à 4-M303.01-4.....	0	4-M309.02-1 à 4-M309.02-4.....	0
4-M303.02-1 à 4-M303.02-2.....	0	4-M309.03-1 à 4-M309.03-2.....	0
4-M303.03-1 à 4-M303.03-2.....	0	4-M309.04-1 à 4-M309.04-2.....	0
4-M303.04-1 à 4-M303.04-4.....	0	4-M309.05-1 à 4-M309.05-4.....	0

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR (SUITE)

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
4-M309.06-1 à 4-M309.06-2	0	4-C340.07-1 à 4-C340.07-2	0
4-M309.07-1 à 4-M309.07-2	0	4-C340.08-1 à 4-C340.08-2	0
4-C309.01-1 à 4-C309.01-2	0	4-C340.09-1 à 4-C340.09-2	0
4-C309.02-1 à 4-C309.02-2	0	4-C340.10-1 à 4-C340.10-2	0
4-C309.03-1 à 4-C309.03-2	0	4-360-1 à 4-360-2	0
4-C309.04-1 à 4-C309.04-2	0	4-C360.01-1 à 4-C360.01-2	0
4-C309.05-1 à 4-C309.05-2	0	4-C360.02-1 à 4-C360.02-2	0
4-C309.06-1 à 4-C309.06-2	0	4-C360.03-1 à 4-C360.03-4	0
4-311-1 à 4-311-2	0	4-C360.04-1 à 4-C360.04-2	0
4-C311.01-1 à 4-C311.01-4	0	4-C360.05-1 à 4-C360.05-2	0
4-C311.02-1 à 4-C311.02-4	0	4-C360.06-1 à 4-C360.06-2	0
4-X20-1 à 4-X20-2	0	4-370-1 à 4-370-2	0
4-331-1 à 4-331-2	0	4-M370.01-1 à 4-M370.01-2	0
4-M331.01-1 à 4-M331.01-4	0	4-M370.02-1 à 4-M370.02-2	0
4-C331.01-1 à 4-C331.01-2	0	4-M370.03-1 à 4-M370.03-2	0
4-C331.02-1 à 4-C331.02-4	0	4-C370.01-1 à 4-C370.01-2	0
4-C331.03-1 à 4-C331.03-2	0	4-C370.02-1 à 4-C370.02-2	0
4-C331.04-1 à 4-C331.04-2	0	4-C370.03-1 à 4-C370.03-4	0
4-C331.05-1 à 4-C331.05-2	0	4-C370.04-1 à 4-C370.04-4	0
4-336-1 à 4-336-2	0	4-C370.05-1 à 4-C370.05-2	0
4-M336.01-1 à 4-M336.01-2	0	4-390-1 à 4-390-2	0
4-M336.02-1 à 4-M336.02-2	0	4-M390.01-1 à 4-M390.01-4	0
4-M336.03-1 à 4-M336.03-2	0	4-M390.02-1 à 4-M390.02-4	0
4-M336.04-1 à 4-M336.04-4	0	4-M390.03-1 à 4-M390.03-6	0
4-C336.01-1 à 4-C336.01-2	0	4-M390.04-1 à 4-M390.04-4	0
4-C336.02-1 à 4-C336.02-2	0	4-M390.05-1 à 4-M390.05-4	0
4-C336.03-1 à 4-C336.03-2	0	4-C390.01-1 à 4-C390.01-4	0
4-337-1 à 4-337-2	0	4-C390.02-1 à 4-C390.02-2	0
4-M337.01-1 à 4-M337.01-2	0	4-C390.03-1 à 4-C390.03-2	0
4-M337.02-1 à 4-M337.02-2	0	4-C390.04-1 à 4-C390.04-2	0
4-C337.01-1 à 4-C337.01-2	0	4-C390.05-1 à 4-C390.05-4	0
4-C337.02-1 à 4-C337.02-2	0	4-C390.06-1 à 4-C390.06-2	0
4-340-1 à 4-340-2	0	4-C390.07-1 à 4-C390.07-2	0
4-M340.01-1 à 4-M340.01-2	0	4-C390.08-1 à 4-C390.08-2	0
4-M340.02-1 à 4-M340.02-2	0	4-C390.09-1 à 4-C390.09-4	0
4-C340.01-1 à 4-C340.01-2	0	4-C390.10-1 à 4-C390.10-2	0
4-C340.02-1 à 4-C340.02-2	0	4-C390.11-1 à 4-C390.11-4	0
4-C340.03-1 à 4-C340.03-4	0	4-C390.12-1 à 4-C390.12-4	0
4-C340.04-1 à 4-C340.04-2	0	4-C390.13-1 à 4-C390.13-4	0
4-C340.05-1 à 4-C340.05-2	0	4-C390.14-1 à 4-C390.14-2	0
4-C340.06-1 à 4-C340.06-4	0	4A-1 à 4A-8	0

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE

1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NQP) A-CR-CCP-803/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC) conformément à l'Ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) 11-03, *Mandat du Programme des cadets*, à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, et à l'OAIC 51-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Air*, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
2. **Élaboration.** Cette NQP a été élaborée conformément aux principes de l'instruction axée sur le rendement, qui sont décrits dans le *Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes*, série A-P9-050, avec des modifications pour satisfaire aux besoins de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).
3. **But de la NQP.** Les Escadrons de cadets de l'Aviation royale du Canada doivent utiliser cette NQP pour la conduite du niveau de compétence trois, tel qu'énoncé dans l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets* et l'OAIC 51-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Air*.
4. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document peuvent être envoyées directement à instructiondescadets@canada.ca.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE	
CHAPITRE 1	GÉNÉRALITÉS	1-1
	BUT	1-1
	CONCEPTION DU PROGRAMME	1-1
	OBJECTIFS DE RENDEMENT	1-1
	QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION	1-3
	UTILISATION DE LA NQP	1-3
CHAPITRE 2	DÉTAILS RELATIFS À LA GESTION DE L'INSTRUCTION	2-1
	ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION	2-1
	DÉTAILS DE L'INSTRUCTION	2-1
	ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION	2-4
	QUALIFICATION	2-4
	DOCUMENTS CONNEXES	2-4
	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-4
	Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE TROIS ET RÉPARTITION DU TEMPS	2A-1
	Annexe B – LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION	2B-1
	Annexe C – RESSOURCES REQUISES	2C-1
	Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2D-1
CHAPITRE 3	ÉVALUATION DES CADETS	3-1
	OBJET	3-1
	ÉVALUATION DE L'APPRENANT	3-1
	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS	3-1
	PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC	3-2
	PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET	3-2
	INSTRUMENTS D'ÉVALUATION	3-3
	CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS	3-3
	SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3-3
	ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	3-3
	NORME DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE TROIS	3-3
	CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION	3-4
	DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET	3-4
	BREVET D'APTITUDE DU NIVEAU DE COMPÉTENCE TROIS	3-4
	Annexe A – CARACTÉRISTIQUES DES PD DU PC	3A-1
	Annexe B – PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU NIVEAU DE COMPÉTENCE TROIS	3B-1
	Appendice 1 – COREN 303 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B1-1
	Appendice 2 – COREN 304 – CONDITION PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B2-1
	Appendice 3 – COREN 308 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B3-1
	Appendice 4 – COREN 309 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B4-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
Appendice 5 – COREN DES SUJETS SUR L'AVIATION – ÉVALUATION COMBINÉE INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B5-1
Appendice 6 – COREN 390 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B6-1
Annexe C – DOSSIER DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE TROIS	3C-1
Annexe D – LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE CADET	3D-1
Appendice 1 – FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET	3D1-1
Annexe E – LIGNES DIRECTRICES POUR UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3E-1
Appendice 1 – FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3E1-1
CHAPITRE 4 OBJECTIFS DE RENDEMENT ET DESCRIPTION DES LEÇONS	4-1-1
SECTION 1 OBJECTIFS DE RENDEMENT ET PLAN D'INSTRUCTION	4-1-1
OBJET	4-1-1
OBJECTIFS DE RENDEMENT	4-1-1
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE	4-1-1
DESCRIPTIONS DE LEÇON	4-1-1
ÉVALUATION POUR L'APPRENTISSAGE	4-1-2
SECTION 2 OREN X01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SUR LE CIVISME	4-X01-1
SECTION 3 OREN X02 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-X02-1
SECTION 4 OREN 303 – EXERCER LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE	4-303-1
OCOM M303.01 – DÉFINIR LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE	4-M303.01-1
OCOM M303.02 – PARTICIPER À UNE RELATION DE MENTORAT	4-M303.02-1
OCOM M303.03 – S'EXERCER À FAIRE UNE AUTO-ÉVALUATION	4-M303.03-1
OCOM M303.04 – COMMUNIQUER À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE	4-M303.04-1
OCOM M303.05 – SUPERVISER LES CADETS	4-M303.05-1
OCOM M303.06 – RÉSOUDRE LES PROBLÈMES	4-M303.06-1
OCOM M303.07 – DIRIGER LES CADETS TOUT AU LONG D'UNE TÂCHE EN LEADERSHIP	4-M303.07-1
OCOM C303.01 – DIRIGER UNE ACTIVITÉ DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE	4-C303.01-1
OCOM C303.02 – DONNER UNE PRÉSENTATION AU SUJET D'UN CHEF	4-C303.02-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

		PAGE
SECTION 5	OREN X04 – SUIVRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X04-1
SECTION 6	OREN X05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X05-1
SECTION 7	OREN 306 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-306-1
	OCOM M306.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-M306.01-1
	OCOM C306.01 – IDENTIFIER LES ASSOCIATIONS CIVILES DE TIR DE PRÉCISION	4-C306.01-1
	OCOM C306.02 – CORRIGER L'ERREUR DE TIR	4-C306.02-1
	OCOM C306.03 – ADOPTER LA POSITION DEBOUT AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS	4-C306.03-1
SECTION 8	OREN 307 – SERVIR DANS UN ESCADRON DE CADETS DE L'AIR	4-307-1
	OCOM M307.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS	4-M307.01-1
	OCOM M307.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE TROISIÈME ANNÉE DU CIEC	4-M307.02-1
	OCOM M307.03 – RECONNAÎTRE LE PARTENARIAT ENTRE LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR DU CANADA (LCAC) ET LE MDN	4-M307.03-1
	OCOM C307.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UNE UNITÉ RÉGIONALE DE SOUTIEN AUX CADETS (URSC)	4-C307.01-1
	OCOM C307.02 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR L'OFFICIER DE LIAISON – CADETS (OLC)	4-C307.02-1
	OCOM C307.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DE LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR DU CANADA (LCAC)	4-C307.03-1
	OCOM C307.04 – IDENTIFIER LA PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE AUX BOURSES DE PILOTE DE PLANEUR ET DE PILOTE D'AVION	4-C307.04-1
	OCOM C307.05 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION SUR LE PROGRAMME DU PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG	4-C307.05-1
SECTION 9	OREN 308 – DIRIGER UNE ESCOUADE AVANT UN RASSEMBLEMENT	4-308-1
	OCOM M308.01 – PRÉPARER UNE ESCOUADE POUR LE RASSEMBLEMENT	4-M308.01-1
	OCOM M308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS	4-M308.02-1
	OCOM C308.01 – EXÉCUTER DE L'EXERCICE MILITAIRE AVEC DRAPEAUX	4-C308.01-1
	OCOM C308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS	4-C308.02-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE	
SECTION 10	OREN 309 – ENSEIGNER UNE LEÇON	4-309-1
	OCOM M309.01 – EXPLIQUER LES PRINCIPES D'INSTRUCTION	4-M309.01-1
	OCOM M309.02 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION	4-M309.02-1
	OCOM M309.03 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES D'ART ORATOIRE	4-M309.03-1
	OCOM M309.04 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES DE QUESTIONS	4-M309.04-1
	OCOM M309.05 – CHOISIR LES AIDES DIDACTIQUES APPROPRIÉES	4-M309.05-1
	OCOM M309.06 – PLANIFIER UNE LEÇON	4-M309.06-1
	OCOM M309.07 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES	4-M309.07-1
	OCOM C309.01 – DONNER UN EXPOSÉ ORAL D'UNE MINUTE	4-C309.01-1
	OCOM C309.02 – PLANIFIER UNE LEÇON	4-C309.02-1
	OCOM C309.03 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES	4-C309.03-1
	OCOM C309.04 – IDENTIFIER LES FORMATIONS POUR L'INSTRUCTION D'EXERCICE MILITAIRE	4-C309.04-1
	OCOM C309.05 – PLANIFIER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE	4-C309.05-1
	OCOM C309.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE DE 15 MINUTES	4-C309.06-1
SECTION 11	OREN 311 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-311-1
	OCOM C311.01 – PRATIQUER LA VISÉE ET LE TIR À LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE	4-C311.01-1
	OCOM C311.02 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-C311.02-1
SECTION 12	OREN X20 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION DES FAC	4-X20-1
SECTION 13	OREN 331 – DÉCRIRE LES PRINCIPES DE VOL	4-331-1
	OCOM M331.01 – DÉCRIRE LA STABILITÉ D'UN AÉRONEF	4-M331.01-1
	OCOM C331.01 – RÉVISER LES PRINCIPES DE VOL	4-C331.01-1
	OCOM C331.02 – LIRE LES INSTRUMENTS DU CIRCUIT STATIQUE DU SYSTÈME PITOT	4-C331.02-1
	OCOM C331.03 – IDENTIFIER LES ASPECTS DE L'AÉRODYNAMIQUE D'UN HÉLICOPTÈRE	4-C331.03-1
	OCOM C331.04 – FAIRE LA DÉMONSTRATION DES ASSIETTES ET DES MOUVEMENTS DANS UN SIMULATEUR DE VOL	4-C331.04-1
	OCOM C331.05 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE L'AVIATION LOCAL	4-C331.05-1
SECTION 14	OREN 336 – IDENTIFIER LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES	4-336-1
	OCOM M336.01 – DÉCRIRE LES PROPRIÉTÉS DE L'ATMOSPHÈRE	4-M336.01-1
	OCOM M336.02 – EXPLIQUER LA FORMATION DES NUAGES	4-M336.02-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM M336.03 – EXPLIQUER LES EFFETS DE LA PRESSION ATMOSPHÉRIQUE SUR LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES	4-M336.03-1
OCOM M336.04 – EXPLIQUER LES EFFETS DE L'HUMIDITÉ ET DE LA TEMPÉRATURE SUR LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES	4-M336.04-1
OCOM C336.01 – LIRE UN MESSAGE D'OBSERVATION MÉTÉOROLOGIQUE RÉGULIÈRE POUR L'AVIATION (METAR)	4-C336.01-1
OCOM C336.02 – VISITER UNE INSTALLATION MÉTÉOROLOGIQUE	4-C336.02-1
OCOM C336.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN SPÉCIALISTE DE L'INFORMATION DE VOL	4-C336.03-1
SECTION 15	
OREN 337 – DÉMONTRER LES HABILITÉS EN NAVIGATION AÉRIENNE	4-337-1
OCOM M337.01 – MESURER LA DISTANCE LE LONG D'UN ITINÉRAIRE	4-M337.01-1
OCOM M337.02 – DÉTERMINER UNE POSITION SUR UNE CARTE AÉRONAUTIQUE DE NAVIGATION VFR (VNC)	4-M337.02-1
OCOM C337.01 – UTILISER UNE RADIO POUR LES TRANSMISSIONS DESTINÉES À L'AVIATION	4-C337.01-1
OCOM C337.02 – PRATIQUER DES HABILITÉS EN NAVIGATION AÉRIENNE	4-C337.02-1
SECTION 16	
OREN 340 – IDENTIFIER LES ASPECTS DE L'EXPLORATION SPATIALE	4-340-1
OCOM M340.01 – IDENTIFIER DES ASTRONAUTES CANADIENS	4-M340.01-1
OCOM M340.02 – DISCUTER DE L'HISTOIRE DE L'EXPLORATION SPATIALE HABITÉE	4-M340.02-1
OCOM C340.01 – IDENTIFIER DES ASTRONAUTES CANADIENS	4-C340.01-1
OCOM C340.02 – DISCUTER DU PROGRAMME SPATIAL CANADIEN	4-C340.02-1
OCOM C340.03 – DISCUTER DE L'EXPLORATION SPATIALE NON HABITÉE	4-C340.03-1
OCOM C340.04 – DÉCRIRE LES ÉLÉMENTS DU CIEL NOCTURNE	4-C340.04-1
OCOM C340.05 – SIMULER LA VIE DANS L'ESPACE	4-C340.05-1
OCOM C340.06 – LANCER UNE FUSÉE À EAU	4-C340.06-1
OCOM C340.07 – IDENTIFIER LES COMPOSANTS DU SYSTÈME MONDIAL DE POSITIONNEMENT (GPS)	4-C340.07-1
OCOM C340.08 – DÉCRIRE LES ASPECTS DE LA STATION SPATIALE INTERNATIONALE (SSI)	4-C340.08-1
OCOM C340.09 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE L'ASTRONOMIE OU DE L'AÉROSPATIALE	4-C340.09-1
OCOM C340.10 – IDENTIFIER LES PROGRAMMES D'ASTRONOMIE EN LIGNE	4-C340.10-1
SECTION 17	
OREN 360 – RECONNAÎTRE LES ASPECTS DES OPÉRATIONS D'AÉRODROME	4-360-1
OCOM C360.01 – IDENTIFIER LES TYPES D'AÉRODROME	4-C360.01-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM C360.02 – EXPLIQUER LES ASPECTS DU BALISAGE LUMINEUX D'UN AÉRODROME	4-C360.02-1
OCOM C360.03 – FABRIQUER UN MODÈLE RÉDUIT DE L'ESPACE AÉRIEN D'UN AÉRODROME	4-C360.03-1
OCOM C360.04 – IDENTIFIER LA FAÇON DONT L'ÉQUIPEMENT EST UTILISÉ À UN AÉRODROME	4-C360.04-1
OCOM C360.05 – IDENTIFIER LES ASPECTS DES INTERVENTIONS D'URGENCE ET DE LA SÉCURITÉ DES AÉRODROMES	4-C360.05-1
OCOM C360.06 – EXPLIQUER LES ASPECTS DES SERVICES DE LA CIRCULATION AÉRIENNE	4-C360.06-1
SECTION 18 OREN 370 – RECONNAÎTRE LES ASPECTS DE LA CONSTRUCTION ET DE LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS	4-370-1
OCOM M370.01 – IDENTIFIER LES COMPOSANTS DU CIRCUIT STATIQUE DU SYSTÈME PITOT	4-M370.01-1
OCOM M370.02 – IDENTIFIER LES AVIONNEURS	4-M370.02-1
OCOM M370.03 – DÉCRIRE LES PROCÉDURES D'INSPECTION DE ROUTINE DES AÉRONEFS	4-M370.03-1
OCOM C370.01 – IDENTIFIER LES TÂCHES REQUISES POUR LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS	4-C370.01-1
OCOM C370.02 – DÉCRIRE LES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION D'AÉRONEF	4-C370.02-1
OCOM C370.03 – IDENTIFIER LES OUTILS ÉLECTRIQUES ÉLÉMENTAIRES UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS	4-C370.03-1
OCOM C370.04 – FABRIQUER UN MODÈLE RÉDUIT DE BIPLAN EN ALUMINIUM	4-C370.04-1
OCOM C370.05 – VISITER UN PROJET DE RESTAURATION D'AÉRONEF	4-C370.05-1
SECTION 19 OREN 390 – NAVIGUER SUR UN ITINÉRAIRE À L'AIDE D'UNE CARTE ET D'UNE BOUSSOLE	4-390-1
OCOM M390.01 – IDENTIFIER LES PARTIES D'UNE BOUSSOLE	4-M390.01-1
OCOM M390.02 – IDENTIFIER LES DONNÉES MARGINALES ET LES SIGNES CONVENTIONNELS	4-M390.02-1
OCOM M390.03 – DÉTERMINER LES COORDONNÉES TOPOGRAPHIQUES (COORD)	4-M390.03-1
OCOM M390.04 – DÉTERMINER LA DISTANCE SUR UNE CARTE ET AU SOL	4-M390.04-1
OCOM M390.05 – DÉTERMINER LES AZIMUTS SUR UNE CARTE ET AU SOL	4-M390.05-1
OCOM C390.01 – IDENTIFIER LES TYPES DE CARTE	4-C390.01-1
OCOM C390.02 – INTERPRÉTER LES COURBES DE NIVEAU	4-C390.02-1
OCOM C390.03 – ORIENTER UNE CARTE PAR INSPECTION	4-C390.03-1
OCOM C390.04 – ORIENTER UNE CARTE EN UTILISANT UNE BOUSSOLE	4-C390.04-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM C390.05 – CALCULER LA DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE	4-C390.05-1
OCOM C390.06 – DÉTERMINER LA DIRECTION À L'AIDE DU SOLEIL	4-C390.06-1
OCOM C390.07 – DÉTERMINER LA DIRECTION LA NUIT	4-C390.07-1
OCOM C390.08 – UTILISER LES TECHNIQUES DE MARQUAGE	4-C390.08-1
OCOM C390.09 – IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS DU CIEL NOCTURNE	4-C390.09-1
OCOM C390.10 – IDENTIFIER LES MÉTHODES DE PRÉPARATION ET DE CUISSON D'UN PETIT ANIMAL OU D'UN POISSON	4-C390.10-1
OCOM C390.11 – CONSTRUIRE DES OUTILS DE CAMPEMENT	4-C390.11-1
OCOM C390.12 – DONNER LES PREMIERS SOINS MINEURS DANS UN ENVIRONNEMENT DE CAMPAGNE	4-C390.12-1
OCOM C390.13 – AGIR EN TANT QUE MEMBRE D'UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) AU SOL	4-C390.13-1
OCOM C390.14 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE LA RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)	4-C390.14-1
Annexe A – MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS	4A-1

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

LISTE DES FIGURES

FIGURE	TITRE	PAGE
3B6-1	Carte pour l'activité d'évaluation.....	3B6-8

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 1

GÉNÉRALITÉS

BUT

1. Le Programme du niveau de compétence trois vise à fournir au cadet de l'Air des connaissances théoriques et une expérience pratique dont il aura besoin pour participer aux activités et fonctions de l'escadron à titre de chef d'équipe.

CONCEPTION DU PROGRAMME

2. Le Programme de niveau de compétence trois a été conçu :
- a. en présumant que la majorité des cadets de troisième année sont âgés de 14 à 15 ans;
 - b. en présumant que la majorité des cadets ont réussi le niveau de compétence deux;
 - c. en utilisant des stratégies d'apprentissage adaptées à l'âge;
 - d. en utilisant une période de 30 minutes comme norme de période d'instruction;
 - e. en offrant un mélange de programmation consistant en une instruction obligatoire et une instruction complémentaire;
 - f. en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques pour inclure de l'instruction expérientielle fondée sur les compétences; et
 - g. en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par un ensemble de périodes d'instruction prévues, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions d'encadrement ou de mentorat.
3. Chaque niveau de compétence se divise en objectifs de rendement (OREN) qui sont subdivisés en objectifs de compétence (OCOM).

OBJECTIFS DE RENDEMENT

4. Les numéros d'OREN sont généralement composés de trois chiffres :
- a. Le premier chiffre désigne le niveau de compétence (p. ex. « X » représente les niveaux de compétence un à cinq, « 1 » représente le niveau de compétence un, « 2 » représente le niveau de compétence deux, etc.).
 - b. Le deuxième et le troisième chiffres désignent le sujet (p. ex., « 00 » représente les relations sociales positives pour les jeunes, « 01 » représente la citoyenneté, « 02 » représente le service communautaire, etc.).
5. Les numéros d'OCOM sont généralement composés de six chiffres (p. ex., OCOM M103.01) :
- a. Le premier chiffre correspond généralement à un « M », qui désigne une instruction obligatoire ou à un « C », qui désigne une instruction complémentaire.
 - b. Le deuxième, le troisième et le quatrième chiffres désignent l'OREN conformément au paragraphe 4.
 - c. Les cinquième et sixième chiffres indiquent le numéro particulier de l'OCOM (p. ex. l'OCOM M103.01 est le premier OCOM obligatoire du leadership du niveau de compétence un).
 - d. Certains OCOM comprennent un septième chiffre; celui-ci indique un choix parmi les OCOM (p. ex. les OCOM MX01.01A, MX01.01B, MX01.01C, etc. indiquent que les escadrons peuvent choisir un OCOM parmi ceux mentionnés pour satisfaire aux exigences de formation obligatoire de civisme).

6. Chaque OREN a été élaboré pour contribuer directement au but du programme et aux résultats pour les participants détaillés dans l'OAIC 11-03, *Mandat du Programme des cadets*. Les résumés des OREN communs à tous les éléments du Programme des cadets (alloués aux OREN X01 à 320) et les OREN particuliers au niveau de compétence trois (alloués aux OREN 331 à 390) sont les suivants :

- a. **Civisme.** OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme (chapitre 4, [section 2](#)). Le but de cet OREN est de familiariser les cadets avec divers aspects pour être un bon citoyen canadien grâce à des activités amusantes, intéressantes et stimulantes.
- b. **Service communautaire.** OREN X02 – Effectuer un service communautaire (chapitre 4, [section 3](#)). Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à une activité de service communautaire locale à titre de chefs d'équipe.
- c. **Leadership.** OREN 303 – Agir comme chef d'équipe (chapitre 4, [section 4](#)). Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'exercer le rôle de leadership d'équipe pendant les occasions de leadership qui se présentent naturellement.
- d. **Bonne forme physique et mode de vie sain.** OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques (chapitre 4, [section 5](#)). Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à adopter un mode de vie sain et actif en satisfaisant aux exigences énoncées dans les *Directives canadiennes en matière d'activité physique* et dans les *Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire* pour les jeunes.
- e. **Activités physiques.** OREN X05 – Participer à des activités physiques (chapitre 4, [section 6](#)). Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à s'amuser en participant à des activités physiques.
- f. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 306 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision (chapitre 4, [section 7](#)). Le but de cet OREN est de développer les habiletés en tir de précision du cadet par sa participation à des activités récréatives de tir de précision.
- g. **Connaissances générales des cadets.** OREN 307 – Servir dans un escadron de cadets de l'Air (chapitre 4, [section 8](#)). Le but de cet OREN est de fournir aux cadets de l'information au sujet des occasions inhérentes au Programme des cadets de l'Air.
- h. **Exercice militaire.** OREN 308 – Diriger une escouade avant un rassemblement (chapitre 4, [section 9](#)). Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'agir à titre de chef d'équipe en préparant une escouade pour un rassemblement.
- i. **Techniques d'instruction.** OREN 309 – Enseigner une leçon (chapitre 4, [section 10](#)). Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'enseigner une leçon de 15 minutes à leurs pairs.
- j. **Biathlon.** OREN 311 – Participer à une activité récréative de biathlon d'été (chapitre 4, [section 11](#)). Le but de cet OREN est de donner aux cadets une occasion de perfectionner les compétences individuelles en tir de précision et la forme physique en participant au biathlon.
- k. **Familiarisation des FAC.** OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC) (chapitre 4, [section 12](#)). Le but de cet OREN est de stimuler l'intérêt des cadets pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FAC.
- l. **Principes de vol.** OREN 331 – Décrire les principes de vol (chapitre 4, [section 13](#)). Le but de cet OREN est d'initier les cadets au concept de la stabilité de l'aéronef.
- m. **Météorologie.** OREN 336 – Identifier les conditions météorologiques (chapitre 4, [section 14](#)). Le but de cet OREN est d'initier les cadets à la météorologie, puisqu'elle a une influence sur l'aviation.

- n. **Navigation aérienne.** OREN 337 – Démontrer des compétences en navigation aérienne (chapitre 4, [section 15](#)). Le but de cet OREN est de présenter aux cadets les concepts de la navigation aérienne et la façon de les mettre en pratique dans l'aviation.
- o. **Aérospatiale.** OREN 340 – Identifier les aspects de l'exploration spatiale (chapitre 4, [section 16](#)). Le but de cet OREN est de donner aux cadets des renseignements au sujet des astronautes canadiens et de l'exploration spatiale avec équipage.
- p. **Opérations d'aérodrome.** OREN 360 – Reconnaître les aspects des opérations d'aérodrome (chapitre 4, [section 17](#)). Le but de cet OREN est d'accroître les connaissances des cadets sur les opérations de base dans la plupart des aérodromes et de stimuler un intérêt dans les occasions possibles au sol dans l'aviation.
- q. **Construction aéronautique et maintenance des aéronefs.** OREN 370 – Discuter des aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs (chapitre 4, [section 18](#)). Le but de cet OREN est d'accroître les connaissances des cadets sur les aspects spécialisés de l'industrie de l'aviation.
- r. **Survie pour équipage de vol.** OREN 390 – Naviguer selon un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole (chapitre 4, [section 19](#)). Le but de cet OREN est d'initier les cadets à la navigation terrestre à l'aide d'une carte et d'une boussole. Il s'agit d'un élément des compétences en survie.

QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION

7. Afin de participer au niveau de compétence trois, les jeunes doivent faire partie d'un escadron de cadets de l'Air, tel qu'indiqué à l'article 4.01 de l'A-CR-CCP-950/PT-001, *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*.

UTILISATION DE LA NQP

8. La présente NQP doit servir de source principale régissant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation de l'instruction et des normes pour la qualification des cadets au niveau de compétence trois. Elle doit également servir de document de référence principal à la Direction des cadets et des Rangers juniors canadiens pour la validation de l'instruction de qualification du niveau de compétence trois.

9. Le niveau de compétence trois doit être enseigné en utilisant cette NQP comme document de contrôle de l'instruction conjointement avec l'A-CR-CCP-803/PF-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada, Guides pédagogiques du niveau de compétence trois*.

10. Le D Cad 3, Officier supérieur d'état-major – Développement des programmes – Jeunesse du QGDN, doit approuver tout changement aux exigences détaillées dans cette publication en raison des restrictions reliées à l'instruction.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 2

DÉTAILS RELATIFS À LA GESTION DE L'INSTRUCTION

ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

1. L'autorité de gestion du Programme de niveaux de compétence des cadets de l'Air est le Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad & RJC). Les Unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables de l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. On compte parmi ces EI :
 - a. des escadrons de Cadets de l'Aviation royale du Canada (Esc de CARC); et
 - b. des EI techniques, tels que :
 - (1) Opérations aériennes des cadets de la région (OACR);
 - (2) d'autres EI de zones, de détachements ou régionaux, autorisés par le commandant (cmdt) de l'URSC.

DÉTAILS DE L'INSTRUCTION

2. Conformément à l'OAIC 11-04 *Aperçu du Programme des cadets* et l'OAIC 51-01 *Aperçu du Programme des cadets de l'Air*, le programme de niveau de compétence se déroule entre le 1^{er} septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise de 30 séances d'instruction et 10 journées d'instruction assistée comme il est indiqué à l'[annexe A](#).
3. Le programme de niveau de compétence est divisé en deux éléments d'instruction obligatoires qui doivent être réalisés par tous les cadets. Ces éléments sont les suivants :
 - a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est un éventail d'activités que les escadrons et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent conduire et que les cadets doivent accomplir afin de compléter le programme de niveau de compétence; et
 - b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est un éventail d'activités que les escadrons et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent conduire et que les cadets doivent accomplir afin de compléter le programme de niveau de compétence. Ces activités viennent compléter les activités obligatoires et font partie intégrante du programme de niveau de compétence. Les cmdt ont la possibilité de choisir les activités parmi un éventail de choix, ce qui leur permet d'ajuster le programme de niveaux de compétence selon les intérêts et les ressources de l'escadron.
4. **Répartition des périodes d'instruction.** Les périodes sont de 30 minutes avec l'enseignement de certaines périodes prévu dans un environnement de campagne pendant les fins de semaine d'instruction assistée. L'[annexe A](#) contient une répartition détaillée des périodes d'instruction, y compris des précisions sur les journées et les fins de semaine d'instruction, et l'[annexe B](#), les lignes directrices en matière de planification.
5. **Journées et fins de semaine d'instruction.**
 - a. L'escadron est responsable de la planification et du déroulement des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler à l'emplacement de rassemblement de l'escadron ou dans la collectivité locale s'il n'y a pas d'installations appropriées à l'emplacement de rassemblement de l'escadron.
 - b. La responsabilité de diriger le vol de familiarisation et la journée d'instruction propre à l'élément revient habituellement aux établissements d'instruction technique (ops Air C). La planification de

ces activités doit être faite parallèlement avec le détachement de cadets du secteur, l'URSC et l'Op ACR.

- c. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, l'instruction de fin de semaine doit généralement se dérouler dans un rayon de 300 kilomètres du lieu de rassemblement de l'escadron.
 - d. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine complémentaires ou obligatoires est nécessaire, une demande doit être envoyée à l'URSC pertinente. Se référer à l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, et les ordonnances régionales pour en savoir plus sur le soutien offert par les URSC.
 - e. Les journées et les fins de semaine d'instruction doivent être structurées de façon à inclure les cadets de tous les niveaux du programme de niveaux de compétence, à moins qu'il y ait indication contraire dans la NQP propre à chaque niveau de compétence.
6. **Capacité d'instruction.** La capacité d'instruction se limite à la capacité de l'escadron à satisfaire aux exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et à d'autres politiques applicables (p. ex., A-CR-CCP-951/PT-003).

7. **Besoins en personnel d'instruction.**

- a. Officier d'instruction (O Instr) de l'escadron :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
Capt	00232-03	1	Minimale : Qualification de capitaine; ou Qualification intermédiaire d'officier du CIC. Préférable : Qualification d'officier d'instruction du CIC (corps/escadron); et Qualification d'instructeur sénior en spécialisation professionnelle du CIC.

- b. Officier de cours de niveau de compétence trois (O du cours de PL4) :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
Lt/Slt	00232-03	1	Minimale : Qualification élémentaire d'officier; ou Qualification élémentaire d'officier militaire et qualification de base professionnelle du CIC. Préférable :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
			Cours de développement professionnel (Air); ou Qualification élémentaire d'officier militaire du CIC de l'élément Air.

c. Instructeurs :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
Cadet SgtS et grades supérieurs	S.O.	Un pour 10 cadets	Minimale : Avoir terminé le niveau de compétence quatre. Préférable : Les spécialités du CIEC répondant aux exigences de chaque activité (p. ex., un instructeur de conditionnement physique et de sport pour enseigner les activités physiques, OREN X05, chapitre 4, section 6).

8. **Instructeurs spécialisés.** Le nombre d'instructeurs spécialisés requis dépend des documents de politiques propres à l'activité (p. ex., les OAIC, les ordonnances de sécurité nautique, les normes de sécurité de la formation par l'aventure, etc.) et des circonstances locales. Les instructeurs spécialisés qui appuient le niveau de compétence trois comprennent :

a. Instructeurs spécialisés requis :

- (1) un conseiller en gestion de conflits de l'unité de cadets (CGCUC) pour coordonner l'instruction et le renforcement de l'apprentissage de l'OREN 400;
- (2) un officier de sécurité de champ de tir (OSCT) pour l'OREN 406 et l'OREN 311 (chapitre 4, [section 11](#));

b. Instructeurs cadets spécialisés possibles :

- (1) un ou plusieurs instructeurs de conditionnement physique et de sports selon la disponibilité pour les OREN X04 (chapitre 4, [section 5](#)) et X05 (chapitre 4, [section 6](#));
- (2) un ou plusieurs instructeurs de tir de précision avec la carabine à air comprimé selon la disponibilité pour l'OREN 406 et l'OREN 311 (chapitre 4, [section 11](#));
- (3) un ou plusieurs instructeurs d'exercice militaire et du cérémonial selon la disponibilité pour l'OREN 408;
- (4) un ou plusieurs instructeurs en aviation de niveau avancé selon la disponibilité pour les OREN 331 (chapitre 4, [section 13](#)), 336 (chapitre 4, [section 14](#)) et 337 (chapitre 4, [section 15](#));
- (5) un ou plusieurs instructeurs en aérospatiale de niveau avancé selon la disponibilité pour l'OREN 340 (chapitre 4, [section 16](#)); et
- (6) un ou plusieurs instructeurs en survie selon la disponibilité pour l'OREN 390 (chapitre 4, [section 19](#)); et

c. un ou plusieurs conférenciers invités selon les besoins.

9. **Ressources requises.** Les Cmdt des URSC doivent s'assurer que les fournitures et l'équipement requis sont disponibles. Une liste du matériel d'instruction nécessaire est présentée à l'[annexe C](#).

ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION

10. **Évaluation des cadets.** Les détails portant sur l'évaluation des cadets sont présentés au chapitre 3.

11. **Rapports.** Un dossier d'instruction correspondant à chaque cadet doit être conservé afin d'enregistrer ses progrès durant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction doit comprendre, au moins, un dossier de qualification du programme de niveau de compétence trois (chapitre 3, [annexe C](#)). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires qu'on peut jeter une fois que la fiche de qualification du programme de niveau de compétence trois est transférée au dossier personnel du cadet, formulaire DND 2399.

QUALIFICATION

12. Les cadets recevront la qualification de niveau de compétence trois après avoir atteint les exigences précisées au chapitre 3.

DOCUMENTS CONNEXES

13. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec les documents suivants :

- a. les OAIC; et
- b. l'A-CR-CCP-803/PF-002, *Guides pédagogiques du niveau de compétence trois*.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

14. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée à l'[annexe D](#).

RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE TROIS ET RÉPARTITION DU TEMPS
RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes	
X01	Participer à des activités sur le civisme	MX01.01A	Participer à une visite reliée au civisme	-	
		MX01.01B	Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire	-	
		MX01.01C	Assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt	-	
		MX01.01D	Participer au défi de la citoyenneté canadienne	-	
		MX01.01E	Organiser une cérémonie de citoyenneté	-	
		MX01.01F	Participer à une élection	-	
		MX01.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos sur les Minutes du Patrimoine	-	
		MX01.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme	-	
		CX01.01	Participer à des activités sur le civisme	18	
		OREN X01 - Total des périodes d'instruction obligatoires			3
OREN X01 - Total des périodes d'instruction complémentaires			18		
X02	Effectuer un service communautaire	MX02.01	Effectuer un service communautaire	9	
		CX02.01	Effectuer un service communautaire	18	
		OREN X02 - Total des périodes d'instruction obligatoires			9
		OREN X02 - Total des périodes d'instruction complémentaires			18
303	Exercer le rôle d'un chef d'équipe	M303.01	Définir le rôle d'un chef d'équipe	2	
		M303.02	Participer à une relation de mentorat	1	
		M303.03	Pratiquer l'auto-évaluation	1	
		M303.04	Communiquer à titre de chef d'équipe	2	
		M303.05	Superviser les cadets	2	
		M303.06	Résoudre les problèmes	2	
		M303.07	Diriger les cadets tout au long d'une tâche en leadership	2	
		COREN de l'OREN 303			0
		C303.01	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe	3	
		C303.02	Donner une présentation au sujet d'un chef	2	
		C203.01	Consigner des entrées dans un journal réflexif	3	
		C203.02	Utiliser la résolution de problème	2	
		C203.04	Participer à une présentation donnée par un chef	2	
		C203.05	Participer à des activités de renforcement de la confiance	1	
		C203.06	Participer à des activités de résolution de problème	2	
		C103.03	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe	1	
		OREN 303 - Total des périodes d'instruction obligatoires			12
OREN 303 - Total des périodes d'instruction complémentaires			16		

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes	
X04	Suivre la participation à des activités physiques	MX04.01	Participer à 60 minutes d'activités physiques d'intensité modérée à élevée (APIME) et suivre la participation à des activités physiques	3	
		MX04.02	Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	3	
		MX04.03	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et élaborer des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3	
		CX04.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et élaborer des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3	
		CX04.02	Participer à des activités qui renforcent les trois éléments de la bonne forme physique	3	
		CX04.03	Participer à un cours de cuisine	3	
		CX04.04	Assister à une présentation sur la bonne forme physique et le mode de vie sain	3	
		CX04.05	Assister à un événement sportif amateur local	3	
		OREN X04 - Total des périodes d'instruction obligatoires			9
		OREN X04 - Total des périodes d'instruction complémentaires			15
X05	Participer à des activités physiques	MX05.01	Participer à des activités physiques	9	
		CX05.01	Participer à des activités physiques	9	
		CX05.02	Participer à un tournoi	9	
		OREN X05 - Total des périodes d'instruction obligatoires			9
		OREN X05 - Total des périodes d'instruction complémentaires			18
306	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	M306.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3	
		C306.01	Identifier les associations civiles de tir de précision	1	
		C306.02	Corriger l'erreur de tir	2	
		C306.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en position debout	2	
		C206.01	Pratiquer les techniques de tenue de la carabine	1	
		C206.02	Pratiquer les techniques de visée	2	
		C206.03	Pratiquer les techniques de tir	1	
		C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	6	
		OREN 306 - Total des périodes d'instruction obligatoires			3
		OREN 306 - Total des périodes d'instruction complémentaires			15
307	Servir dans un escadron de cadets de l'Air	M307.01	Identifier les occasions d'instruction du niveau de compétence trois	1	
		M307.02	Identifier les occasions d'instruction de troisième année du CIEC	1	
		M307.03	Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l'Air du Canada et le ministère de la Défense nationale	1	
		C307.01	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets	2	

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes	
		C307.02	Participer à une présentation donnée par l'officier de liaison – cadets	2	
		C307.03	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Air du Canada	2	
		OREN 307 - Total des périodes d'instruction obligatoires			3
		OREN 307 - Total des périodes d'instruction complémentaires			6
308	Diriger une escouade avant un rassemblement	M308.01	Préparer une escouade pour le rassemblement	3	
		M308.02	Donner des commandements	1	
		COREN de l'OREN 308			0
		C308.01	Exécuter un exercice militaire relatif aux drapeaux	4	
		C308.02	Donner des commandements	2	
		C208.01	S'exercer à l'exercice de prise d'armes dans le cadre d'une revue	2	
		C208.02	Exécuter l'exercice militaire avec des armes	8	
		OREN 308 - Total des périodes d'instruction obligatoires			4
		OREN 308 - Total des périodes d'instruction complémentaires			16
309	Enseigner une leçon	M309.01	Expliquer les principes d'instruction	2	
		M309.02	Identifier les méthodes d'instruction	2	
		M309.03	Décrire les techniques de communication efficace	1	
		M309.04	Décrire les techniques de question	1	
		M309.05	Choisir les aides didactiques appropriées	2	
		M309.06	Planifier une leçon	2	
		M309.07	Enseigner une leçon de 15 minutes	3	
		309 PC		0	
		C309.01	Donner un exposé oral d'une minute	2	
		C309.02	Planifier une leçon	2	
		C309.03	Enseigner une leçon de 15 minutes	3	
		C309.04	Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire	1	
		C309.05	Planifier une leçon d'exercice militaire	2	
		C309.06	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes	3	
		OREN 309 - Total des périodes d'instruction obligatoires			13
		OREN 309 - Total des périodes d'instruction complémentaires			13
311	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.01	Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	3	
		C311.02	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6	
		C211.01	Identifier les occasions de biathlon civil	1	
		C211.02	Courir sur un terrain accidenté	1	
		C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique	1	
		C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été	6	
		C111.01	Participer à une séance d'information sur le biathlon	1	
		C111.02	Courir des sprints courts	1	
C111.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	1			

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		C111.04	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		OREN 311 - Total des périodes d'instruction obligatoires		0
		OREN 311 - Total des périodes d'instruction complémentaires		27
X20	Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC)	MX20.01A	Participer à une activité des FAC	-
		MX20.01B	Participer à une visite de familiarisation des FAC	-
		MX20.01C	Tirer avec le fusil C7	-
		MX20.01D	Participer à un dîner régimentaire	-
		MX20.01E	Assister à une présentation des FAC	-
		MX20.01F	Assister à une cérémonie commémorative des FAC	-
		MX20.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos des FAC	-
		MX20.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage des FAC	-
		CX20.01	Participer à des activités de familiarisation des FAC	18
		OREN X20 - Total des périodes d'instruction obligatoires		6
		OREN X20 - Total des périodes d'instruction complémentaires		18
331	Décrire les principes de vol	M331.01	Décrire la stabilité d'un aéronef	2
		C331.01	Réviser les principes de vol	1
		C331.02	Lire les instruments anémométriques	2
		C331.03	Identifier les aspects de l'aérodynamique d'un hélicoptère	1
		C331.04	Faire la démonstration des assiettes et des mouvements dans un simulateur de vol	3
		C331.05	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'aviation local	2
		OREN 331 - Total des périodes d'instruction obligatoires		2
		OREN 331 - Total des périodes d'instruction complémentaires		9
336	Identifier les conditions météorologiques	M336.01	Décrire les propriétés de l'atmosphère	1
		M336.02	Expliquer la formation des nuages	1
		M336.03	Expliquer les effets de la pression d'air sur la température	1
		M336.04	Expliquer les effets de l'humidité et de la température sur les conditions météorologiques	2
		331/336/ COREN de l'OREN 337	Sujets sur l'aviation - Évaluation combinée	1
		C336.01	Lire un message d'observation météorologique régulière pour l'aviation (METAR)	2
		C336.02	Visiter une installation météorologique	3
		C336.03	Participer à une présentation donnée par un spécialiste des services de vol	2
		OREN 336 - Total des périodes d'instruction obligatoires		6
		OREN 336 - Total des périodes d'instruction complémentaires		7
337	Démontrer les compétences en navigation aérienne	M337.01	Mesurer la distance le long d'un itinéraire	1
		M337.02	Déterminer une position sur une carte aéronautique de navigation VFR (VNC)	1
		C337.01	Faire fonctionner une radio pour les transmissions destinées à l'aviation	1

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes		
		C337.03	Pratiquer des compétences en navigation aérienne	1		
		OREN 337 - Total des périodes d'instruction obligatoires		2		
		OREN 337 - Total des périodes d'instruction complémentaires		2		
340	Identifier les aspects de l'exploration spatiale	M340.01	Identifier des astronautes canadiens	1		
		M340.02	Discuter de l'histoire de l'exploration spatiale habitée	1		
		C340.01	Identifier des astronautes canadiens	2		
		C340.02	Discuter du Programme spatial canadien	1		
		C340.03	Discuter de l'exploration spatiale inhabitée	2		
		C340.04	Décrire les éléments du ciel nocturne	1		
		C340.05	Simuler la vie dans l'espace	3		
		C340.06	Lancer une fusée à eau	3		
		C340.07	Identifier les composants du système mondial de positionnement (GPS)	2		
		C340.08	Décrire les aspects de la Station spatiale internationale (SSI)	1		
		C340.09	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'astronomie ou de l'aérospatiale	2		
		C340.10	Identifier les programmes d'astronomie en ligne	1		
				OREN 340 - Total des périodes d'instruction obligatoires		2
		OREN 340 - Total des périodes d'instruction complémentaires		18		
360	Reconnaître les aspects des opérations des opérations d'aérodrome	C360.01	Identifier les types d'aérodrome	1		
		C360.02	Expliquer les aspects du balisage lumineux d'un aérodrome	1		
		C360.03	Fabriquer un modèle réduit d'espace aérien d'un aérodrome	3		
		C360.04	Identifier la façon dont l'équipement est utilisé à un aérodrome	1		
		C360.05	Identifier les aspects des interventions d'urgence et de la sécurité des aérodromes	1		
		C360.06	Expliquer les aspects des services de la circulation aérienne (ATS)	1		
				OREN 360 - Total des périodes d'instruction obligatoires		0
				OREN 360 - Total des périodes d'instruction complémentaires		8
370	Reconnaître les aspects de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs	M370.01	Identifier les composants du circuit statique du système Pitot	1		
		M370.02	Identifier les avionneurs	1		
		M370.03	Décrire les procédures d'inspection de routine des aéronefs	1		
		C370.01	Identifier les tâches requises pour la maintenance des aéronefs	1		
		C370.02	Décrire les matériaux utilisés pour la construction d'aéronef	1		
		C370.03	Identifier les outils électriques et l'équipement de base utilisés pour la construction aéronautique et la maintenance des aéronefs	1		
		C370.04	Fabriquer un modèle réduit de biplan en aluminium	12		
		C370.05	Visiter un projet de restauration d'aéronef	3		

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes	
		C270.01	Participer à une présentation donnée par un employé de l'industrie de la construction aéronautique et de la maintenance d'avion	2	
		C270.03	Visiter une installation de construction ou de maintenance d'aéronefs	3	
		OREN 370 - Total des périodes d'instruction obligatoires		3	
		OREN 370 - Total des périodes d'instruction complémentaires (max de 12)		23	
390	Naviguer sur un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole	M390.01	Identifier les parties d'une boussole	1	
		M390.02	Identifier les données marginales et les signes conventionnels	2	
		M390.03	Déterminer des coordonnées de quadrillage (coord)	2	
		M390.04	Déterminer la distance sur une carte et sur le terrain	3	
		M390.05	Déterminer des relèvements sur une carte et sur le terrain	2	
		COREN de l'OREN 390			4
		C390.01	Identifier les types de cartes	1	
		C390.02	Interpréter les courbes de niveau	1	
		C390.03	Orienter une carte par inspection	1	
		C390.04	Orienter une carte en utilisant une boussole	1	
		C390.05	Calculer la déclinaison magnétique	2	
		C390.06	Déterminer la direction à l'aide du soleil	1	
		C390.07	Déterminer la direction la nuit	1	
		C390.08	Utiliser les techniques de marquage	1	
		C390.09	Identifier les éléments du ciel nocturne	4	
		C390.10	Identifier les méthodes de préparation et de cuisson d'un petit animal ou d'un poisson	2	
		C390.11	Fabriquer des outils de campement	4	
		C390.12	Donner les premiers soins mineurs dans un environnement de campagne	4	
		C390.13	Agir en tant que membre d'une équipe de recherche et sauvetage (SAR) au sol	4	
		C390.14	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de la recherche et sauvetage (SAR)	2	
		C290.04	Recueillir de l'eau potable avec un distillateur solaire	2	
		OREN 390 - Total des périodes d'instruction obligatoires		14	
		OREN 390 - Total des périodes d'instruction complémentaires (max de 18)		31	
S.O.	Participer à la revue annuelle (CRA)			3	

RÉPARTITION DE LA JOURNÉE ET DE LA FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION

OBLIGATOIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoire	Dix-huit périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM obligatoires devant être enseignées durant une journée complète d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN X02 (chapitre 4, section 3), X05 (chapitre 4, section 6) ou 306 (chapitre 4, section 7) pendant les journées d'instruction; par contre, l'escadron a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (c'est-à-dire, l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.).	2 jours
Journée de vol de familiarisation et de l'aviation	Chaque cadet du niveau de compétence trois aura la chance de faire l'expérience d'un vol de familiarisation dans un aéronef déterminé par l'OR ops Air C. En plus de chaque vol de familiarisation, les escadrons doivent maximiser la valeur de l'entraînement de cette journée allouée en offrant des expériences de vol supplémentaires qui pourraient comprendre la participation à un certain nombre d'activités d'instruction complémentaire.	1 jour
Journée de compétences des cadets de l'Air	Une journée pendant laquelle les cadets s'entraînent et pratiquent les diverses compétences tirées de l'instruction, comme les OCOM MX05.01 (Participer à des activités physiques), M306.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision), C331.04 (Faire la démonstration des assiettes et des mouvements dans un simulateur de vol) et C340.06 (Lancer une fusée à eau). Les escadrons peuvent organiser cette journée en collaboration avec d'autres escadrons et/ou sous forme de compétition.	1 jour
Exercice de survie pour équipage de vol	Une fin de semaine d'instruction assistée obligatoire est offerte pour permettre aux escadrons de cadets de participer à un exercice de plus d'un jour incluant l'enseignement de l'OREN 390 (chapitre 4, section 19).	1 fin de semaine
	Total des périodes d'instruction obligatoires	6 jours

COMPLÉMENTAIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction complémentaire	Dix-huit périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM complémentaires devant être enseignées durant une journée complète d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN X02 (chapitre 4, section 3), X05 (chapitre 4, section 6) ou 306 (chapitre 4, section 7) pendant les journées d'instruction; par contre, l'escadron a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (c'est-à-dire, l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.).	2 jours
PLUS LA COMBINAISON DE DEUX JOURNÉES PARMIS LES SUIVANTES		

Activité	Description	Durée
Journée de l'aviation	Une journée pour offrir des activités d'instruction complémentaire comme des leçons tirées des OREN 331 (chapitre 4, section 13) à 370 (chapitre 4, section 18).	1 jour
Journée de compétences des cadets de l'Air	Une journée pendant laquelle les cadets s'entraînent et pratiquent les diverses compétences tirées de l'instruction, comme CX05.01 (Participer à des activités physiques), CX05.02 (Participer à un tournoi), C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision), C208.02 (Exécuter l'exercice militaire avec des armes) et C370.04 (Fabriquer un modèle réduit de biplan en aluminium). Les escadrons peuvent organiser cette journée en collaboration avec d'autres escadrons et/ou sous forme de compétition.	1 jour
Exercice de survie de pour équipage de vol	Un ou deux jours ou une fin de semaine seront accordés aux escadrons pour effectuer des instructions supplémentaires et obtenir de l'expérience pratique par rapport à l'OREN 390 (chapitre 4, section 19).	1 ou 2 jours ou 1 fin de semaine
	Total des périodes d'instruction complémentaires	4 jours

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION

1. Planifier les activités qui ont lieu à date fixe (p. ex. activités du jour du Souvenir, activités dirigées à l'échelle régionale, activités des EI [p. ex. vol plané], congés scolaires).
2. Planifier les activités principales et récurrentes (p. ex. OREN X05 [activités physiques, chapitre 4, [section 6](#)], les parades des commandants, les exercices de survie pour équipage de vol, la revue annuelle).
3. Planifier les activités d'instruction suivantes au début de l'année d'instruction :
 - a. OREN 100 (Relations sociales positives pour les jeunes),
 - b. OREN 107, 207, 307 (chapitre 4, [section 8](#)), 407 et 507 (Connaissances générales des cadets),
 - c. OREN 303 (chapitre 4, [section 4](#)), 403 et 503 (Leadership), et
 - d. OREN 309 (chapitre 4, [section 10](#)) et 409 (Techniques d'instruction).
4. Tenir compte de facteurs particuliers comme :
 - a. Planifier l'OCOM MX04.02 (Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets) quatre semaines après l'OCOM MX04.01 (Participer à 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée et suivre la participation à des activités physiques);
 - b. De nombreux OCOM peuvent être prévus pendant les journées et fins de semaine d'instruction (p. ex. la plus grande partie de l'OREN X90 devrait être prévu pendant l'exercice de survie de l'équipage d'avion; de nombreux OCOM des OREN X30, X40, X60 et X70 peuvent être prévus pendant la journée de l'aviation et du vol de familiarisation et de la journée de compétences des cadets de l'Air);
 - c. Pour achever les OREN 303 (chapitre 4, [section 4](#)), 403 et 503 (leadership), prendre en considération les occasions d'affectation à des tâches en leadership pour les cadets de niveaux de compétence trois, quatre et cinq; les occasions d'affectation à des postes en leadership pour les cadets de niveaux de compétence quatre et cinq; et les occasions d'affectation à des projets en leadership pour les cadets de niveau de compétence cinq; et
 - d. Inscrire chaque cadet de niveau de compétence quatre aux calendriers d'instruction des niveaux de compétence un et deux pour pouvoir terminer l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
5. Planifier l'instruction obligatoire (les détails sont présentés dans les descriptions de leçons qui se trouvent au chapitre 4).
6. Planifier l'instruction complémentaire choisie.
7. D'autres facteurs dont il faut tenir compte lors de l'élaboration du calendrier d'instruction annuel comprennent :
 - a. l'environnement d'instruction nécessaire à chaque activité :
 - (1) certaines activités auront lieu à l'extérieur et demanderont de tenir compte du climat saisonnier; et
 - (2) d'autres activités nécessiteront l'utilisation d'une installation spécialisée comme un gymnase ou un terrain de sport; et
 - b. la disponibilité d'un instructeur spécialisé, si nécessaire, pour diriger l'activité;
8. Facteurs dont il faut tenir compte lors de la mise en œuvre du programme d'instruction :

- a. Un peu de théorie est nécessaire pour des raisons de sécurité et pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l'aide de méthodes pratiques.
- b. Les séances d'instruction doivent être planifiées pour donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer à la prestation et à la conduite de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions de leçon et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction s'il y a lieu.
- c. Accorder suffisamment de temps aux cadets pour réfléchir et pour recevoir une rétroaction sur les activités d'instruction expérientielles, y compris des applications futures de l'expérience.

RESSOURCES REQUISES

Les quantités sont établies en fonction d'un groupe de 30 cadets.

Les ressources requises pour l'instruction complémentaire et les OREN X01 (chapitre 4, [section 2](#)), X02 (chapitre 4, [section 3](#)), X04 (chapitre 4, [section 5](#)), X05 (chapitre 4, [section 6](#)) et X20 (chapitre 4, [section 12](#)) dépendent des activités choisies par les escadrons de cadets. Se référer à l'A-CR-CCP-803/PF-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada, Guides pédagogiques du niveau de compétence trois* pour une liste détaillée des ressources pour chaque activité choisie.

Voici une liste d'articles clés auxquels tous les escadrons de cadets doivent avoir accès pour besoin pour la conduite de l'instruction.

<u>Article</u>	<u>Quantité</u>	<u>OREN/OCOM</u>
Lecteur DVD	1	X01/X05
Téléviseur	1	X01/X05
Lecteur de disques compacts	1	X04
CD de course-navette de 20 m du test Léger	1	X04
Ruban à mesurer	1	X04
Ruban masque	1	X04
Ruban à mesurer de 12 cm	15	X04
Cônes	30	X04
Tapis d'exercice	15	X04
Boîte en carton ou en bois d'une hauteur d'environ 30 cm	15	X04
Règle d'un mètre	15	X04
Trousse de premiers soins	1	X05
Écran solaire - FPS 30 (minimum)	1	X05
Insectifuge	1	X05
Carabine à air comprimé des cadets - Chargeur à cinq coups	45	306
Carabine à air comprimé des cadets - Carabine	15	306
Carabine à air comprimé des cadets - Tige de sécurité	15	306
Carabine à air comprimé des cadets - Adaptateur à plomb unique	15	306
Matelas de tir	15	306
Plombs - Carabine à air comprimé de calibre .177 (paquet de 250)	6	306
Plombs - Tampons de nettoyage de calibre .177 (paquet de 80)	1	306
Contenant pour les plombs	15	306
Lunettes de sécurité	15	306

<u>Article</u>	<u>Quantité</u>	<u>OREN/OCOM</u>
Cible - Cible de groupement CCT2000GRTD	150	306
Cadre de cible	15	306
Chronomètre	1	309
Sifflet	1	309
Balle de tennis	2	331
Bol en métal de 6 pouces	2	331
Billes de taille variée	3	331
Ruban transparent	3	331
Ensemble de 4 bols en plastique transparent	1	336
Gobelet en papier de 10 oz	3	336
Gobelet en papier de 20 oz	3	336
Carte aéronautique de navigation VFR (secteur local d'opération)	15	337
Règle pour carte de l'OACI	30	337
Ensemble de 4 piles AA	5	390
Calculatrice	5	390
Compas magnétique	30	390
Carte topographique (secteur d'opération local)	30	390
Carte topographique (secteur d'opération local)	5	390
Rapporteur d'angle Douglas	1	390
Radio VHF portative	5	390
Bouteille d'eau	30	390
Sifflet	1	390

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Documents disponibles auprès de l'escadron

A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2 (2003). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-DH-201-000/PT-000 DHP 3-2 (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Défense nationale.

A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-263/PT-002 (2000). *Entre ciel et terre*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co Ltd.

1-895569-23-0 Schmidt, N (1998). *Fabulous paper gliders*. New York, NY, Sterling Publishing.

Références supplémentaires utilisées pendant l'élaboration

OREN X01 (chapitre 4, [section 2](#))

Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/decouvrir/index.asp>.

Citoyenneté et Immigration Canada. (2011). *Organiser une cérémonie de citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/celebrer/ceremonie.asp>.

www.elections.ca > enseignant > *Aux urnes, Canada!* (Élections Canada. (2010). *Aux urnes, Canada!* Extrait le 13 mars 2013 du site <http://elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth/stu/gui&document=index&lang=f.>)

Institut Historica-Dominion. (2013). *Défi de la citoyenneté canadienne*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.citizenshipchallenge.ca/fr>.

Institut Historica-Dominion. (2013). *Vidéos Minutes du patrimoine*. Extrait le 13 mars 2013 du site <https://www.historica-dominion.ca/content/videos>.

OREN X02 (chapitre 4, [section 3](#))

Kaye, Cathryn B. (2010). *The complete guide to service learning: Proven, practical ways to engage students in civic responsibility, academic curriculum, & social action*. Minneapolis, MN, Free Spirit Publishing Inc.

OREN 303 (chapitre 4, [section 4](#))

ISBN 0-02-863656-2 Pell, A. R. (1999). *The complete idiot's guide to team building*. Indianapolis, IN, Alpha Books.

ISBN 0-7879-4059-3 van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.

ISBN 0-934387-05-2 Collard, M. (2005). *No props: Great games with no equipment*. Beverly, MA, Project Adventure, Inc.

ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, MA, Adams Media.

ISBN 0-7894-4863-7 Heller, R. (1999). *Achieving excellence*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book*. (2^e éd.). Avon, MA, F+W Publications Company.

ISBN 978-1-57542-265-7 MacGregor, M. S. (2008). *Teambuilding with teens: Activities for leadership, decision making and group success*. Minneapolis, MN, Free Spirit Publishing.

Maslow, A. H. (1943). *A theory of human motivation*. Psychological Review, vol. 50, no 4, p 370 à 396.

Farthing, D. (2001). *Peacebuilders 1: Conflict resolution youth reference guide*. Ottawa, Ontario, YouCAN.

ISBN 0-7872-6561-6 Sugarman, D., Doherty, K., Garvey, D. et Gass, M. (2000). *Reflective learning: Theory and practice*. Dubuque, IO, Kendall/Hunt Publishing Company.

ISBN 0-19-541816-6 Barber, K. (Ed.). (2004). *Canadian Oxford dictionary (2^e éd.)*. Don Mills, Ontario, Oxford University Press Canada.

ISBN 978-0-9682160-2-1 Gregory, K., Cameron, C. et Davies, A. (2000). *Knowing what counts: Self-assessment and goal setting*. Courtenay, Colombie-Britannique, Building Connections Publishing Inc.

ISBN 0-02864-207-4 Cole, K. (2002). *The complete idiot's guide to clear communication*. Indianapolis, IN, Alpha Books.

Colver, E., et Reid, M. (2001). *Peacebuilders 2: Peer helping*. Ottawa, Ontario, YouCAN.

MacDonald, K. (2002). *Interpersonal conflict resolution skills for youth. Module 1: Fundamentals of conflict resolution*. New Westminster, Colombie-Britannique, Centre for Conflict Resolution.

Directeur – Cadets. (2007). OAIC 14-31 *Programme de sécurité générale - Directeur - Cadets et Rangers juniors canadiens*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-7894-2890-3 Heller, R. (1998). *How to delegate*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

Coleridge Education, College of St. Mark and St. John. (2002). *A consultation of supervision provision and training requirements across connexions partnerships in England*. Extrait le 17 mars 2008 du site <http://www.connexions.gov.uk/partnerships/publications/uploads/cp/Supervisory%20Skills%20ExEx%20Sum.pdf>

ISBN 978-1-56414-363-1 Ladew, D. P. (1998). *How to supervise people: Techniques for getting results through others*. Franklin Lakes, New Jersey, Career Press.

ISBN 1-4134-1294-7 Sargent, G. (2003). *The little black book of supervision*. USA, Xlibris Corporation.

ISBN 0-7852-7440-5 Maxwell, J. (1999). *The 21 indispensable qualities of a leader: Becoming the person others will want to follow*. Nashville, TN, Thomas Nelson Publishers.

ISBN 0-7645-5176-0 Loeb, M. et Kindel, S. (1999). *Leadership for dummies*. New York, NY, Hungry Minds, Inc.

Clark, D. (2007). *After action reviews*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leadaar.html>

Clark, D. (2007). *Leadership & direction*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>

ISBN 0-14-024272-4 Rosen, R. H. et Brown, P. B. (1997). *Leading people*. New York, NY, Penguin Books.

ISBN 0-7894-4862-9 Heller, R. (1999). *Learning to lead*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN 0-7894-8006-9 Bruce, A. et Langdon, K. (2001). *Do it now!* New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN 0-7894-3244-7 Heller, R. (1998). *Communicate clearly*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN 0-7645-5408-5 Brounstein, M. (2002). *Managing teams for dummies*. Indianapolis, IN, Wiley Publishing, Inc.

ISBN 0-7894-4863-7 Heller, R. (1999). *Achieving excellence*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN 0-07-046513-4 Newstrom, J. et Scannell, E. (1998). *The big book of team building games*. New York, NY, McGraw-Hill.

ISBN 0-7879-4835-7 Sugar, S. et Takacs, G. (2000). *Games that teach teams: 21 activities to super-charge your group!* San Francisco, Californie, Jossey-Bass/Pfeiffer

OREN X04 (chapitre 4, [section 5](#))

Société canadienne de physiologie de l'exercice. (2011). *Directives*. Extrait le 1^{er} mai 2011 du site <http://www.csep.ca>

OAIC 14-18, Directeur - Cadets 3. (2010). *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

The Cooper Institute. (sans date). *Fitnessgram/activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

ISBN 0-662-44467-1 Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

Santé Canada. (2011). *Trousse éducative mangez bien et soyez actif*. Extrait le 29 septembre 2011 du site <http://hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/educ-comm/toolkit-trousse/plan-3a-fra.php>

Santé Canada. (2011). *Activité physique*. Extrait le 1^{er} mai 2011 du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/pa-ap/index-fra.php>

Meredith, M. et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram/activitygram: Test administration manual* (3rd ed.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

Panicucci, J. (2008). *Achieving fitness: An adventure activity guide*. Beverly, MA, Project Adventure, Inc

ParticipACTION. (2011). *Bougez*. Extrait le 28 novembre 2011 du site www.participaction.com/fr-us/Get-Moving/Easy-Ways-To-Start.aspx

ISBN 978-0-316-11350-2 Ratey, J. MD. (2008). *Spark: The revolutionary new science of exercise and the brain*. New York, NY, Little, Brown and Company.

OREN X05 (chapitre 4, [section 6](#))

A-CR-CCP-150/PT-001 Chapman, J.R. Major, M.B.E. (1968). *Orienteering: An aid to training*. Londres, Angleterre, Hillside Printing & Publishing Co.

A-CR-CCP-151/PT-002 Fédération canadienne de course d'orientation (1983). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau 1*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

A-PD-050-015/PT-002 Direction de l'éducation physique et des loisirs, et des commodités. (1989). *Entraînement et conditionnement physique des Forces canadiennes* (vol. 2). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

About ultimate. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.upa.org/ultimate

ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.

0-3955-2808-9 Alter, J (1986). *Stretch and strengthen*. US, Judith Alter.

Body Bar. (2010). *Programs & education*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.bodybar.com/Programs-Education>

Fédération canadienne de course d'orientation (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch your limits: A smart guide to stretching for fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility/>

0-7360-4602-X Clark, N (2003). *Nancy Clark's sports nutrition guidebook*. US, Nancy Clark.

ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C., et Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

ISBN 0-88011-807-5 Hanlon, Thomas (1998). *The sports rules book: essential rules for 54 sports*. USA, Human Kinetics Publishers.

The HealthCentral Network. (2007). *MyDietExercise.com: Winds sprint your way to fitness*. Extrait le 17 avril 2007 du site <http://www.healthcentral.com/diet-exercise/fitness-survival-guides-81076-137.html>

Hansen, B. (1999). *Moving on the spot: Fun and physical activity: A collection of 5 minute stretch and movement sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>

ISBN 0-02-029265-1 Kjellstrom, Bjorn (1994). *Be expert with map & compass: The complete orienteering handbook*. New York, NY, Hungry Minds, Inc.

ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, Janet et Louise Dickson (1997). *Straight talk about children and sport: Advice for parents, coaches, and teachers*. Oakville, Ontario et Buffalo, NY, Mosaic Press.

Livestrong.com. (2011). *Beginner's pilates exercises*. Extrait le 4 octobre 2011 du site <http://www.livestrong.com/article/452265-beginner-pilates-exercises/>

Men's Health. (2011). *The 5-minute six-pack abs*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.menshealth.com.sg/fitness/5-minute-six-pack-abs>

ISBN 0-88011-463-0 Nideffer, R. PhD. (1992). *Psyched to win: How to master mental skills to improve your physical performance*. Champaign, IL: Leisure Press.

Norris, G. (Ed.). (1998). *Fédération nationale de football : Touch-football – Livre des règlements 2004* Ottawa, Ontario, Fédération nationale de football.

Course d'orientation. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site www.orienteering.org

Panicucci, J. (2008). *Achieving fitness: An adventure activity guide*. Beverly, MA, Project Adventure, Inc.

Popovic, Srdjan. (2011). *10 skipping rope exercises for a better body*. Extrait le 6 octobre 2011 du site <http://www.bloomtofit.com/10-skipping-rope-exercises-for-a-better-body>

Ringette Canada. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.ringette.ca

Roadcycling.com - Cycling info as it should be. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.roadcycling.com

Shelter Online. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.shelterpub.com

Sports Fitness Advisor. (sans date). *Medicine ball exercises*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.sport-fitness-advisor.com/medicine-ball-exercises.html>

Stott, Winifred (1987). *Armchair ORIENTEERING II: A practical guide to route planning*. Winnipeg, MB, Manitoba Orienteering Association.

Waehner, P. (sans date). *Resistance band workout for beginners*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://exercise.about.com/library/bltotalresistancebeginners.htm>

A walking club - Walkablock club of america. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.walkablock.com

What is ultimate frisbee? (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.whatisultimate.com

OREN 306 (chapitre 4, [section 7](#))

OAIC 14-41, Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

La Fédération de tir du Canada. (2007). *La Fédération de tir du Canada*. Extrait le 2 novembre 2007 du site <http://www.sfc-ftc.ca/document.cfm?sectionID=39>

Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

Dominion of Canada Rifle Association. (2007). Extrait le 4 octobre 2007 du site <http://www.dkra.ca/French/welcome.htm>

Ontario Rifle Association. (2003). *Ontario Rifle Association handbook for new member*. Haliburton County, Ontario, MilCun Marksmanship Complex.

Constantine, R. (1998). *Modern highpower competition: From beginner to master*. Manchester, Connecticut, Precision Shooting Inc.

ISBN 0-9655780-0-3 Pullum, B. et Hanenkrat, F. (1997). *The new position rifle shooting: Comprehensive guide to better target shooting*. Oak Harbor, Ohio, Target Sports Education Center.

OREN 307 (chapitre 4, [section 8](#))

Directeur – Cadets 2. (2007). OAIC 11-04 *Aperçu du Programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Directeur – Cadets 3. (2008). OAIC 51-01 *Aperçu du Programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Directeur – Cadets 3. (2004). OAIC 14-21 *Instruction et formation musicales au sein des Organisations des cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Directeur – Cadets 3. (2000). OAIC 54-20 *Directives d'entraînement estival – Cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Ligue des cadets de l'Air du Canada. (2008). *Guide des politiques et méthodes administratives*. Extrait le 13 février 2008 du site http://www.aircadetleague.com/main.asp?language=french&flash=enabled&page=news_f.html.

Ligue des cadets de l'Air du Canada. (2008). *Bourses d'études post-secondaires*. Extrait le 13 février 2008 du site http://www.aircadetleague.com/main.asp?language=french&flash=enabled&page=news_f.html.

Directeur – Cadets 4. (2007). OAIC 54-26 *Programme de bourses de pilotage de planeur*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Directeur – Cadets 4. (2007). OAIC 54-27 *Programme de bourses de pilotage d'avion*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Le Prix du Duc d'Édimbourg, (2008). *Le prix*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.dukeofed.org/Award.htm>.

Le Prix du Duc d'Édimbourg, (2007). *Participant's record book*. Markham, Ontario, Langstaff Reed Printing Ltd.

OREN 308 (chapitre 4, [section 9](#))

ISBN 0-02-864207-4 Cole, K. (2002). *The complete idiot's guide to clear communication*. Indianapolis, IN, Alpha Books.

Optimal Breathing. (2007). *Posture and breathing*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://breathing.com/articles/posture.htm>.

AFMAN 36-2203 Department of the Air Force. (1996). *Drill and ceremonies*. Lackland Air Force Base, Texas. Secretary of the Air Force.

A-PD-202-001/FP-000 Directeur - Cérémonial 2. (1993). *Les musiques et marches militaires des Forces canadiennes : Instructions sur les musiques*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-AD-200-000/AG-000 Directeur - Histoire et patrimoine. (1999). *Les décorations, les drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Directeur – Cadets 5. (1999). OAIC 12-05 *Drapeaux et bannières des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN 309 (chapitre 4, [section 10](#))

A-P9-050-000/PT-006 *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes. (1997). Conduite des programmes d'instruction (vol. 6)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes (vol. 5)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

ISBN 0-9695066-2-7 Bender, P. (2000). *Secrets of power presentations*. Toronto, Ontario, The Achievement Group.

A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-P9-050-000/PT-004 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (1999). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes. (vol. 4)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Dynamic Flight, Inc. *Instructional aids and training technologies*. (2003). Extrait le 20 mars 2008 du site http://www.dynamicflight.com/avcfibook/inst_aids/

ISBN 1-890460-02-8 Jenson, E. (1999). *Super teaching: Mastering strategies for building trainee success*. San Diego, Californie, The Brain Store Inc.

OREN 311 (chapitre 4, [section 11](#))

Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

Cadets Canada. (sans date). *Mouvement des cadets du Canada, Série de championnats de biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Directeur – Cadets 4. (2007). OAIC 14-42 *Programme commun de biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight talk about children and sport: Advice for parents, coaches, and teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.

ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.

OREN X20 (chapitre 4, [section 12](#))

A-AD-200-000/AG-000 Directeur – Distinctions honorifiques et reconnaissances. (1999). *Les décorations, les drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-AD-262-000/AG-000 Directeur - Éducation physique, loisirs et commodités. (1984). *Administration des mess*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-050-801/PH-002 Direction - Cadets 6. (2009). *Plan d'instruction EP1 - Cadres des instructeurs de cadets (CIC) Cours élémentaire de formation d'officier*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

B-GL-317-018/PT-001 Forces canadiennes. (1987). *Armes : Le fusil C7 et la carabine C8 de 5.56 mm (vol. 18)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

MCAFC 1-900 Commandement aérien. (2007). *Procédures de dîner régimentaire du commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2005). *The boys of Kelvin High: Canadians in Bomber Command*. Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2000). *UNE GUERRE SINGULIÈRE : Les Canadiens en Sicile et en Italie*. Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo (2010). *Revue navale internationale dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010*. Canada, Ministère de la Défense nationale.

DVD vidéo Gimblett, R. H. (auteur) (2004). *Operation Apollo: The Canadian Navy in the war against terrorism – 2001-2003*. Canada: Magic Light Publishing.

DVD vidéo Guilmain, C. (réalisateur) (2012). *The Van Doos in Afghanistan*. Office national du film du Canada.

HMCS Queen Regina's Naval Reserve Division. (2009). *Chief Petty Officers & Petty Officers mess dinner naval customs*. Extrait le 28 avril 2009 du site <http://www.hmcsqueen.ca/cpomessdinner.pdf>.

Love, D.W. (1990). *Manual of Canadian naval etiquette*. Victoria, C.-B., Centre d'instruction des officiers de marine Venture.

ReadyAyeReady (2009). *Naval Toasts of the Day – Customs and Traditions: Naval toasts of the day*. Extrait le 1^{er} avril 2009 du site : <http://www.readyayeready.com/tradition/naval-toasts-of-theday.htm>.

OREN 331 (chapitre 4, [section 13](#))

ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A. F. et Pepler, I. L. (2000). *From the ground up: Millennium edition*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

ISBN 0-521-02128-6 Abzug, M. J. et Larrabee, E. E. (2002). *Airplane stability and control (second edition)*. Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press.

ISBN 0-7715511-5-0 Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage - 4^e édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.

ISBN 978-1-56027-649-4 Wagtendok, W. J. (2006). *Principles of helicopter flight: Second US edition*. Newcastle, Washington, Aviation Supplies & Academics, Inc.

Computerized aircraft simulation centre. (2007). Extrait le 2 octobre 2007 du site http://www.regions.cadets.forces.gc.ca/pac/aircad/flight/casc_lessons_f.asp.

OREN 336 (chapitre 4, [section 14](#))

ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A. F. et Pepler, I. L. (2000). From *the ground up: Millennium edition*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

MCAFC 2-700 Commandement aérien. (2001). *Manuel de météorologie du Commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>.

OREN 337 (chapitre 4, [section 15](#))

ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A. F. et Pepler, I. L. (2000). From *the ground up: Millennium edition*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

ISBN 0-7715511-5-0 Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage - 4e édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.

Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique). (1990). Extrait le 23 octobre 2007 du site <http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html>.

OREN 340 (chapitre 4, [section 16](#))

Agence spatiale canadienne. (2008). *Agence spatiale canadienne*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://www.space.gc.ca/fra/default.asp>

ISBN 978-0-75662-227-5 Graham, I. (2006). *Space travel*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

NASA. (2008). *Voyager: The interstellar mission*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://voyager.jpl.nasa.gov/index.html>.

NASA. (2007). *Sputnik: The fiftieth anniversary*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://history.nasa.gov/sputnik/>

Agence spatiale européenne. (2008). *Cassini-Huygens homepage*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://huygens.esa.int/science-e/www/area/index.cfm?fareaid=12>

NASA. (2008). *Page d'accueil de Cassini-Huygens de la NASA*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://saturn.jpl.nasa.gov/home/index.cfm>

Agence spatiale européenne. (2008). *ESA: Multimedia gallery videos*. Moons. Extrait le 5 avril 2008 du site <http://www.esa.int/esa-mm/mmg.pl?mission=Cassini-Huygens&type=V>

ISBN 1-55209-302-6 Dickenson, T. (2001). *Night watch: A practical guide to viewing the universe*. Willowdale, Ontario; Firefly Books.

ISBN 1-55297-853-2 Scagell, R. (2004). *Firefly planisphere: Latitude 42 degrees north*. Willowdale, Ontario; Firefly Books.

Conseil national de recherches du Canada, (2007). *Explore le ciel nocturne*. Extrait le 3 décembre 2007 du site <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/education/astronomie/constellations/html.html>

ISBN EG-2003-01-108-HQ NASA. (2003). *Rockets: A teacher's guide with activities in science, mathematics, and technology*. Washington, district fédéral de Columbia, NASA.

B-GL-382-005/PT-002 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

US Naval Observatory. (2008). *USNO GPS timing operations*. Extrait le 10 février 2008 du site <http://tycho.usno.navy.mil/gps.html>

Trimble Navigation Limited. (2006). *GPS tutorial*. Extrait le 10 février 2008 du site <http://www.trimble.com/gps/index.shtml>

NASA. (2008). *International space station*. Extrait le 10 février 2008 du site http://www.nasa.gov/mission_pages/station/main/index.html

NASA. (2008). *NASA TV*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.nasa.gov/multimedia/nasatv/index.html>.

ET.SKY-MAP. (2008). *SKY-MAP.ORG*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://skymap.org/>.

NASA HEASARC. (2008). *SkyView*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://skyview.gsfc.nasa.gov/>

OREN (chapitre 4, [section 17](#))

Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>

NAV CANADA. (2007). *Cartes des aéroports canadiens*. Extrait le 9 octobre 2007 du site http://www.navcanada.ca/ContentDefinitionFiles/Publications/AeronauticalInfoProducts/CanadianAirportCharts/CanadianAirportCharts_current.pdf.

ISBN 0-9739866-0-3 Syme, E. R. et Wells, A. T. (2005). *Airport development, management and operations in Canada: Second edition*. Barrie, Ontario, Aviation Education Services.

ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A. F. et Peppler, I. L. (2000). *From the ground up: Millennium edition*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien. (2007). *Mandat*. Extrait le 10 octobre 2007, du site http://www.catsa-acsta.gc.ca/English/about_propos/mandat.shtml.

OREN 370 (chapitre 4, [section 18](#))

ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A. F. et Peppler, I. L. (2000). *From the ground up: Millennium edition*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

Cessna Aircraft Company. (2008). *Welcome to Cessna.com*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://cessna.com/>.

Diamond Aircraft Industries. (2008). *Diamond aircraft*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.diamondair.com/mainpage.php>

Piper Aircraft, Inc. (2008) *Piper: Freedom of flight*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.newpiper.com>

Viking Air. (2008). *Viking*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.vikingair.com/>

Airbus. (2008). *Airbus*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.airbus.com/en/>

Boeing. (2008). *Boeing*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.boeing.com/>

Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>

ISBN 0-660-62327-7 Transport Canada. (2003). *Carnet de route d'aéronef*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

ISBN 0-660-19017-6 Transports Canada. (2005). *Airframe log*. Ottawa, Ontario,

ISBN 0-88487-207-6 Sanderson Training Systems. (2001). *A&P technician airframe textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.

ISBN 0-88487-203-3 Sanderson Training Systems. (2000). *A&P technician general textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.

Mathis, D. P. (2005). *Step by step construction plans: Classic biplane*. Helena, Montana, B.C. Air Originals.

Mathis, D. P. (2007). *Building the B.C. air originals biplane*. Helena, Montana, B.C. Air Originals.

OREN 390 (chapitre 4, [section 19](#))

A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

B-GL-382-005/PT-002 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 978-0-9740820-2-8 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book* (2^e éd.). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.

ISBN 0-07-136110-3 Seidman, D. et Cleveland, P. (1995). *The essential wilderness navigator*. Camden, ME: Ragged Mountain Press.

ISBN 0-02-029265-1 Kjellstrom, B. (1994). *Be expert with map and compass: the complete orienteering handbook*. New York, NY, Hungry Minds, Inc.

ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, London, HarperCollins Publishers.

ISBN 978-0-9740820-2-8 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book* (2^e éd.). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.

B-GG-217-001/PT-001 Directeur - Opérations aériennes et entraînement. (1983). *La survie sous tous les climats*, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 1-55209-302-6 Dickenson, T. (2006). *Night watch: A practical guide to viewing the universe*. Richmond Hill, Ontario, Firefly Books Ltd.

ISBN 1-55297-853-2 Scagell, R. (2004). *Firefly planisphere: Latitude 42 degrees North*. Toronto, Ontario, Firefly Books Ltd.

Conseil national de recherches du Canada, (2007). *Explore le ciel nocturne*. Extrait le 3 décembre 2007 du site <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/education/astronomie/constellations/html.html>

OAIC 11-08, Directeur - Cadets 3. (1997). *Protection et gérance de l'environnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

PioneeringProjects.org. (2004). *PioneeringProjects.org*. Extrait le 20 février 2007 du site <http://www.pioneeringprojects.org/projects/index.htm>.

ISBN 0-7710-8250-9 Merry, W. (1994). *St. John Ambulance: The official wilderness first aid guide*. Toronto, Ontario, McClelland & Stewart Inc.

ISBN 0-913724-30-0 LaValla, P. (1999). *Search is an emergency*. Olympia, Washington, ERI International Inc.

ISBN 0-7637-4807-2 National Association for Search and Rescue. (2005). *Fundamentals of search and rescue*. Mississauga, Ontario, Jones and Bartlett Publishers Canada.

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DES CADETS

OBJET

1. Le présent chapitre donne un aperçu des exigences d'évaluation spécifiques pour obtenir la qualification du niveau de compétence trois.

ÉVALUATION DE L'APPRENANT

2. Durant le niveau de compétence trois, une combinaison d'évaluation formative et sommative sera utilisée pour suivre la progression des cadets.

3. L'évaluation formative, ou l'évaluation **pour** l'apprentissage se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les difficultés d'apprentissage des cadets. Par l'entremise de l'évaluation formative, l'instructeur peut reconnaître les situations où une mesure corrective est nécessaire, planifier les prochaines étapes d'instruction, donner aux cadets des rétroactions qui pourraient les aider à s'améliorer, et contribuer à l'apprentissage afin d'aider les cadets à retenir l'information. L'évaluation formative peut également comprendre des occasions qui permettent aux cadets de se pratiquer par l'entremise de contrôles de rendement (COREN) qui sont utilisés dans le cadre de l'évaluation sommative.

4. L'évaluation sommative, ou l'évaluation **de** l'apprentissage a lieu afin de déterminer si les apprenants ont atteint les objectifs de rendement (OREN) ou les objectifs de compétence (OCOM) essentiels (ceux qui font partie des conditions préalables en vue de poursuivre l'instruction individuelle et l'éducation) et elle est utilisée à la fin d'une phase d'instruction. Les détails de l'évaluation de l'apprentissage sont présentés dans le présent chapitre.

CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS

5. L'évaluation des cadets est conçue et élaborée en intégrant les pratiques professionnelles actuelles du monde de l'éducation et du développement des jeunes et tient compte des meilleures pratiques en usage au sein de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).

6. L'évaluation des cadets a été conçue et élaborée de façon à ce que tous les cadets soient en mesure d'atteindre tous les OREN et les OCOM correspondants. Afin de motiver les cadets à apprendre, l'évaluation des cadets mise sur le succès et la confiance en soi plutôt que de démotiver les cadets par des échecs et des défaites.

7. Les principes d'évaluation fondamentaux suivants doivent orienter la conduite des activités d'évaluation du niveau de compétence trois :

- a. avant l'instruction, l'instructeur doit communiquer au cadet les OREN et les OCOM connexes à la qualification;
- b. avant l'instruction, l'instructeur doit informer le cadet du plan d'évaluation pour la qualification et donner l'occasion au cadet de réviser les formulaires pertinents qui servent à l'évaluation;
- c. l'instructeur et le cadet doivent partager l'information de l'évaluation et s'en servir pour réviser et orienter l'instruction et l'apprentissage;
- d. l'instructeur doit fournir une rétroaction descriptive, constructive, fréquente et opportune afin d'aider le cadet à identifier ses forces et les points à améliorer;
- e. le cadet doit participer activement, continuellement et efficacement à l'évaluation, y compris apprendre à gérer son apprentissage par l'entremise des compétences en auto-évaluation; et
- f. le cadet doit être encouragé à communiquer activement, continuellement et efficacement avec les autres au sujet de son progrès d'apprentissage.

PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC

8. Le PC s'applique aux PD des adolescents et est adapté pour convenir à sa clientèle cible. Chaque PD énonce les philosophies et les approches particulières de l'apprentissage et de l'évaluation qui ont une incidence sur la conception, l'élaboration et la conduite de l'instruction et de l'évaluation des cadets.

9. Une PD est une période, pendant la progression du cadet dans le PC, durant laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de perfectionner les connaissances, les compétences et les attitudes requises qui appuient les objectifs du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC.

10. Chaque PD se distingue par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage correspondants qui font en sorte que l'instruction est pertinente, atteignable et axée sur l'âge de la clientèle cible. Les PD et les niveaux d'instruction correspondants doivent être complétés d'une manière séquentielle et sans effort qui permet au cadet de passer au niveau d'instruction suivant ou à la PD suivante, tout en réalisant les objectifs d'apprentissage du niveau précédent ou de la PD précédente.

11. La conception et l'élaboration de l'instruction et de l'évaluation du cadet sont fondées sur l'aperçu général des caractéristiques des PD qui se trouve à l'[annexe A](#).

PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET

12. Le plan d'évaluation de l'apprentissage, qui se trouve à l'[annexe B](#), fournit une stratégie globale d'utilisation des activités d'évaluation qui permet de déterminer si le cadet satisfait aux exigences de la qualification du niveau de compétence trois. Le plan d'évaluation de l'apprentissage :

- a. donne un aperçu de chaque évaluation de l'activité d'apprentissage, y compris l'objectif, la date de celle-ci, et décrit en détail le ou les instruments d'évaluation qui servent à appuyer l'évaluation des cadets;
- b. identifie la ou les cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM en cours d'évaluation, y compris :
 - (1) **Maîtrise des connaissances.** Les faits, les concepts et la théorie qu'un cadet doit connaître;
 - (2) **Compétence à raisonner.** Un cadet se sert de ses connaissances pour régler un problème, prendre une décision, élaborer un plan, penser de façon éclairée, établir des objectifs ou s'évaluer;
 - (3) **Compétences.** La méthode par démonstration et exécution signifie que le cadet démontre son habileté à exécuter une compétence. Pour l'évaluation, le cadet doit démontrer ces compétences qui doivent être observées par un évaluateur;
 - (4) **Habileté à produire des résultats.** Un cadet se sert de ses connaissances, de son raisonnement et de ses compétences pour créer un résultat concret; et/ou
 - (5) **Changements dans les attitudes et la disposition.** L'attitude d'un cadet à l'égard de l'apprentissage, de la sécurité, des comportements, etc. Les cibles dans ce domaine représentent les comportements et les sentiments. Ils représentent des objectifs affectifs importants retenus comme sous-produits de l'expérience du cadet au Programme des cadets et ne sont donc habituellement pas évalués aux fins de l'obtention d'une qualification.
- c. identifie la ou les méthodes d'évaluation qui correspondent le mieux aux cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM, y compris :
 - (1) **Choix de réponse.** Un cadet choisit la réponse correcte ou la meilleure réponse à partir d'une liste fournie. Les types de questions sont celles à choix multiples, vrai ou faux, à correspondances, à court développement et à trous. Bien que les questions à réponse courte et les questions à trous nécessitent que le cadet produise une réponse, elles ne requièrent

qu'une réponse très brève qui est corrigée par correct ou incorrect; c'est pourquoi elles font partie de la catégorie Choix de réponse;

- (2) **Réponse élaborée écrite.** Un cadet doit rédiger une réponse écrite à une question ou à une tâche plutôt que de sélectionner une réponse à partir d'une liste. Une réponse élaborée écrite est une réponse qui comprend au moins quelques phrases;
- (3) **Évaluation du rendement.** Cette méthode d'évaluation est fondée sur l'observation et le jugement. On examine le rendement ou le résultat et une décision est rendue sur sa qualité; et/ou
- (4) **Communication personnelle.** En recueillant des renseignements au sujet d'un cadet par l'entremise de la communication personnelle, l'apprentissage est évalué en interagissant avec lui.

INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

13. Des instruments d'évaluation particuliers ont été conçus pour appuyer chacune des activités d'évaluation qui font partie du plan d'évaluation de l'apprentissage. Ces instruments visent à normaliser les activités d'évaluation et l'évaluation de tous les cadets qui tentent d'obtenir la qualification. Les instruments d'évaluation se trouvent à l'[annexe B](#), [appendice 1 à annexe B](#), [appendice 6](#).

CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS

14. Les cadets doivent satisfaire aux normes de comportement et de conduite prédéterminées. Durant les entrevues ou le counselling personnel avec les cadets, l'officier du cours de niveau de compétence trois doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés.

15. L'officier du cours de niveau de compétence trois doit rencontrer le cadet de façon formelle et informelle durant l'année d'instruction pour discuter du progrès du cadet en vue de l'obtention de sa qualification du niveau de compétence trois (évaluation de l'apprentissage) et pour lui faire part de ses commentaires sur son rendement général. L'officier du cours de compétence de niveau trois doit rencontrer chaque cadet à la fin de l'année d'instruction pour réviser avec lui le document rempli, *Dossier de qualification du niveau de compétence trois*. Les lignes directrices pour la conduite des entrevues se trouvent à l'[annexe D](#).

16. Si les cadets ne répondent pas à la norme minimum pour la qualification du niveau de compétence trois, en raison d'absences fréquentes de l'instruction obligatoire et complémentaire, celles-ci doivent être traitées conformément à l'OAIC 15-22, *Conduite et discipline – Cadets*.

SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

17. Une séance de counselling pour l'instruction a lieu lorsqu'un cadet a de la difficulté à progresser et qu'une intervention est nécessaire en vue d'établir des objectifs pour la mesure corrective ou l'instruction corrective. L'O Instr est responsable de la tenue des séances de counselling pour l'instruction, sauf dans le cas des promotions des cadets, pour lesquelles le Cmdt est l'autorité approbatrice. Les lignes directrices sur la tenue des séances de counselling pour l'instruction se trouvent à l'[annexe E](#), et le Formulaire de séance de counselling pour l'instruction se trouve à l'[annexe E](#), [appendice 1](#).

ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

18. Aucune évaluation supplémentaire du cadet, comme des examens théoriques ou des contrôles de rendement, ne doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité à la qualification du niveau de compétence trois. Ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales supplémentaires.

NORME DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE TROIS

19. La norme minimale de la qualification du niveau de compétence trois est :

- a. une présence globale de 60 pour cent au programme d'instruction obligatoire et complémentaire calculée par l'escadron; et
- b. la réussite de tous les OREN, comme énoncé dans le dossier de qualification du niveau de compétence trois qui se trouve à l'[annexe C](#).

CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION

20. Un cadet qui ne satisfait pas à la norme de qualification de tous les OREN doit obtenir des délais raisonnables pour atteindre la norme. Sauf indication contraire précisée dans le plan d'évaluation de l'apprentissage et les instruments d'évaluation connexes, il n'y a aucune limite quant au nombre d'occasions supplémentaires qui peuvent être accordées au cadet, à la condition que celles-ci se déroulent à l'intérieur des ressources de l'escadron. Si, à la fin de l'année d'instruction, un cadet qui détient la qualification du niveau de compétence trois n'a pas réussi tous les OREN, le commandant de l'escadron peut déroger à la norme de qualification minimale. Lorsqu'il déroge aux exigences de tous les OREN, le cmdt de l'escadron doit tenir compte :

- a. de la légitimité de la raison du cadet pour avoir échoué l'OREN;
- b. de la présence du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire; et
- c. du comportement et du rendement généraux du cadet.

21. Tout cadet pour lequel une dérogation a été émise ne se verra pas accorder la qualification du niveau de compétence trois. Cependant, le cadet passera au niveau de compétence quatre lors de sa quatrième année de participation à l'escadron. Si le commandant n'accorde pas de dérogation au cadet, le cadet peut être tenu de reprendre l'instruction du niveau de compétence trois.

22. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation de la norme de qualification du niveau de compétence trois et qui ont progressé au niveau de compétence quatre dans leur quatrième année dans l'escadron doivent compléter les exigences manquantes des OREN du programme de niveau de compétence trois. Afin de faciliter cela, les cadets peuvent recevoir simultanément des crédits pour des activités complétées lors de l'instruction du niveau de compétence quatre, qui font aussi partie du niveau de compétence trois.

23. Seuls les cadets qui ont atteint la qualification du niveau de compétence deux peuvent se voir accorder une dérogation.

DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET

24. Le progrès de chaque cadet doit être consigné dans le dossier de qualification du niveau de compétence trois, qui se trouve à l'[annexe C](#), lequel sert également à déterminer la réussite de la qualification du niveau de compétence trois. Les commandants sont responsables de s'assurer que les résultats sont inscrits dans le formulaire DND 2399, *Dossier personnel du cadet*, de chaque cadet.

BREVET D'APTITUDE DU NIVEAU DE COMPÉTENCE TROIS

25. Chaque cadet recevra le *Brevet d'aptitude de cadet*, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) après avoir réussi la qualification du niveau de compétence trois.

CARACTÉRISTIQUES DES PD DU PC

Période de développement (PD)	Période de développement 1 (PD1)		Période de développement 2 (PD2)		Période de développement 3 (PD3)
Âges	12 à 14		15 et 16		17 et 18
Années	A1	A2	A3	A4	A5+
Aperçu de la PD	L'apprentissage dans le programme des cadets est conçu en fonction de trois périodes de développement (PD) progressives. Le développement mental, physique, émotionnel et social d'un cadet est pris en considération pour ces PD axées sur l'âge. Le cadet se développe et perfectionne son processus mental de niveau plus élevé (raisonnement, réflexion, résolution de problèmes) au fur et à mesure qu'il progresse vers chaque PD.				
Apprentissage axé sur l'âge	Expérience		Développement		Compétence
Description de la PD	Le cadet a un automatisme bien développé, mais la partie du cerveau qui fait appel au processus mental de niveau plus élevé n'est pas encore à maturité. L'apprentissage efficace est actif et interactif avec beaucoup d'expériences pratiques.		Le cadet commence à développer un processus mental de niveau plus élevé, comme l'aptitude à résoudre des problèmes. L'apprentissage efficace est interactif et pratique, cela permet aux cadets de prendre des décisions dans leur processus d'apprentissage.		Le cadet perfectionne son processus mental de niveau plus élevé. L'apprentissage efficace est interactif et permet la croissance de la responsabilité et de l'apprentissage autonome.
Attente liée à l'évaluation	Participation		Compétence de base		Compétence accrue
But de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Stimulation et maintien d'un intérêt marqué pour le PC <p>Nota : L'initiation du cadet à une variété d'activités d'instruction et d'occasions d'apprentissage avec une évaluation axée sur la participation, aidera à atteindre cet objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> Initiation à une vaste base de connaissances et à un ensemble de compétences <p>Nota : Les cours d'été 2 du CIEC commenceront à initier les cadets à certains domaines de spécialisation particuliers, qui leur permettront de découvrir des domaines d'intérêts particuliers.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une base de connaissances vaste et d'un ensemble de compétences, ainsi que l'introduction à la compétence liée au raisonnement Détermination et développement constants des domaines d'intérêt spécialisés particuliers et de l'aptitude Reconnaissance de l'atteinte de compétence accrue Stimulation et maintien constant d'un intérêt marqué pour le PC 		<ul style="list-style-type: none"> Développement de la compétence approfondie liée aux connaissances, au raisonnement ou aux compétences dans un domaine de spécialisation ciblé se rapportant à l'intérêt, à l'aptitude et aux exigences du programme des cadets Développement continu d'une vaste base de connaissances, de l'ensemble de compétences et de la capacité de raisonnement Reconnaissance continue des compétences accrues Stimulation et maintien constant d'un intérêt marqué pour le PC

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU NIVEAU DE COMPÉTENCE TROIS

COCOM/ COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme								
COREN de l'OREN X01	OREN X01	Demander au cadet de participer à une activité sur le civisme.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé alors qu'il participe à au moins une activité de citoyenneté.	À n'importe quel moment.	Aucune.	Aucune.
OREN X02 – Effectuer un service communautaire								
COREN de l'OREN X02	OREN X02	Demander au cadet de participer à un service communautaire.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé pendant sa participation à au moins une activité de service communautaire.	À n'importe quel moment.	Aucune.	Aucune.
OREN 303 – Exercer le rôle d'un chef d'équipe								
COREN de l'OREN 303	OREN 303	Évaluer l'habileté du cadet à exercer le rôle de chef d'équipe.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement et communication personnelle	Le cadet est observé lorsqu'il exerce le rôle de chef d'équipe. Le rendement est ensuite discuté avec le cadet.	Régulièrement tout au long de l'année d'instruction.	Appendice 1	Aucune.
OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques								
COREN de l'OREN X04	OREN X04	Évaluer la participation du cadet aux activités physiques régulières.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement	Le carnet de suivi de l'activité physique du cadet est examiné.	Pendant l'OCOM MX04.02.	Appendice 2 et carnet de suivi de l'activité physique.	Aucune.

COCOM/ COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN X05 – Participer à des activités physiques								
COREN de l'OREN X05	OREN X05	Demander au cadet de participer à une activité physique.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé alors qu'il participe à au moins une activité physique.	À n'importe quel moment.	Aucune.	Aucune.
OREN 306 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision								
COREN de l'OREN 306	OREN 306	Demander au cadet de participer à une activité récréative de tir de précision.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé pendant sa participation à au moins une activité récréative de tir de précision.	À n'importe quel moment.	Aucune.	Aucune.
OREN 307 – Servir dans un escadron de cadets de l'Air								
COREN 307	OREN 307	Demander au cadet de participer à l'instruction du niveau de compétence trois.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé pendant sa participation à un minimum de 60 % d'activités d'instruction obligatoire et complémentaire.	À n'importe quel moment.	Aucune.	Aucune.
OREN 308 – Diriger une escouade avant un rassemblement								
COREN de l'OREN 308	OREN 308	Évaluer l'habileté du cadet à préparer une escouade pour le rassemblement.	Compétences	Évaluation du rendement	Le cadet est observé alors qu'il prépare une escouade pour le rassemblement y compris : la formation, l'alignement selon la taille, l'alignement, l'inspection et l'appel.	Durant la préparation de l'ouverture et de la fermeture du rassemblement de l'escadron.	Appendice 3.	Aucune.

COCOM/ COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 309 – Enseigner une leçon								
COREN de l'OREN 309	OREN 309	Évaluer l'habileté du cadet à enseigner une leçon à l'aide d'un plan de leçon écrit, de méthodes d'ins-truction et de matériel didac-tique appropriés.	Aptitude à produire un document et à raisonner	Évaluation du rendement	Le plan de leçon du cadet est révisé et le cadet est observé pendant qu'il enseigne une leçon de 15 minutes.	Régulièrement au cours du déroulement des leçons liées à l'OCOM M309.07	Appendice 4.	Aucune aide n'est permise.
OREN 311 – Participer à une activité récréative de biathlon d'été								
Aucune.								
PO X20 – Participer à des activités de familiarisation des FAC								
COREN de l'OREN X20	OREN X20	Demander au cadet de participer à une activité de familiarisation des FAC.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé pendant sa participation à au moins une activité de familia-risation des FAC.	À n'importe quel moment.	Aucune.	Aucune.
OREN 331/336/337 (Sujets sur l'aviation) – Évaluation combinée								
331 336 COREN de l'OREN 337	OREN 331 OREN 336 OREN 337	Évaluer la capacité du cadet à maîtriser les connais-sances des matières liées à l'aviation.	Maîtrise des connaissances	Choix de réponse	Le cadet passe un contrôle de rendement écrit.	Une fois que les leçons obligatoires associées aux OREN 331, 336 et 337 sont terminées.	Test écrit de l'appendice 5.	Aucune aide n'est permise.

COCOM/ COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 340 – Identifier les aspects de l'exploration spatiale								
COREN de l'OREN 340	OREN 340	Demander au cadet de participer à une activité sur l'aérospatiale.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé pendant sa participation à une activité aérospatiale ou une leçon portant sur ce sujet.	À n'importe quel moment.	Aucune.	Aucune.
OREN 360 – Reconnaître les aspects des opérations d'aérodrome								
Aucune.								
OREN 370 – Discuter des aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs								
COREN de l'OREN 370	OREN 370	Demander au cadet de participer à une activité de fabrication et de maintenance des aéronefs.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé pendant sa participation à une activité de fabrication et de maintenance des aéronefs ou une leçon portant sur ce sujet.	À n'importe quel moment.	Aucune.	Aucune.
OREN 390 – Naviguer selon un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole								
COREN de l'OREN 390	OREN 390	Évaluer l'habileté du cadet à naviguer selon un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole.	Compétences	Évaluation du rendement	Le cadet est observé lorsqu'il exécute les diverses techniques pour naviguer selon un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole.	À la fin de l'instruction et pendant un exercice en campagne.	Liste de contrôle de l'appendice 6 et rubrique connexe.	Aucune aide ne sera donnée.

COREN 303 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la rubrique d'évaluation du COREN 303 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Il n'y a pas de temps de prévu pour le COREN 303. Il doit être administré à tout moment et en tout lieu où les cadets du niveau de compétence trois dirigent des cadets tout au long d'une tâche en leadership.

Le cadet a droit à au moins une pratique à titre de leadership qui sera évaluée à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 303. Le cadet commentera et auto-évaluera sa pratique à titre de leadership à l'aide de la même rubrique. La pratique de la tâche en leadership ne sera pas inscrite au dossier de qualification du cadet.

La tâche formelle en leadership sera exécutée et évaluée à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 303. Le cadet commentera et auto-évaluera sa tâche en leadership à l'aide de la même rubrique. La tâche en leadership doit être inscrite au dossier de qualification du cadet.

Si le cadet ne satisfait pas à la norme de rendement, des tâches en leadership supplémentaires lui seront données jusqu'à ce qu'il satisfasse la norme de rendement.

Faire deux photocopies de la rubrique d'évaluation du COREN 303 pour chaque tâche en leadership donnée.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Le cadet doit réviser la rubrique d'évaluation du COREN 303 et se familiariser avec les critères d'évaluation avant d'exécuter la tâche en leadership.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Les méthodes d'évaluation de rendement et de communication personnelle ont été choisies parce qu'elles permettent à l'évaluateur d'observer la capacité du cadet à exécuter les habiletés requises et de porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à diriger les cadets tout au long d'une tâche en leadership.

RESSOURCES

- deux copies des rubriques d'évaluation du COREN 303, et
- selon la tâche en leadership.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Selon la tâche en leadership.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



En observant le cadet diriger les cadets tout au long d'une tâche en leadership, évaluer la qualité d'exécution de chaque critère en indiquant (p. ex., mettre en évidence, encrer, prendre des notes) sur la rubrique d'évaluation l'énoncé descriptif qui représente le mieux le jugement à porter. Les critères d'exécution d'une tâche en leadership sont évalués de la façon suivante :

- **Non réalisée;**
- **Réalisée avec difficulté;**
- **Réalisée sans difficulté; ou**
- **Norme dépassée.**

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.

1. Communiquer verbalement ou par écrit au cadet sa tâche en leadership.
2. S'assurer que le cadet comprend la tâche en leadership.
3. Distribuer la rubrique d'évaluation au cadet aux fins d'auto-évaluation.
4. S'assurer que le cadet comprend que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.
5. Demander au cadet d'exécuter la tâche en leadership.
6. Évaluer en l'observant l'habileté de leadership du cadet. Inscrire le résultat pour chaque critère (p. ex., mettre en évidence, encrer ou prendre des notes) sur la rubrique d'évaluation.



L'évaluation des habiletés de leadership est subjective; cependant, la responsabilité de l'évaluateur est de demeurer le plus positif possible.

7. Demander aux cadets d'évaluer leur rendement sur la rubrique d'évaluation.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - (a) **Non réalisée.** Dans l'ensemble, le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement.
 - (b) **Réalisée avec difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme de rendement avec difficulté.
 - (c) **Réalisée sans difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme de rendement sans difficulté.
 - (d) **Norme dépassée.** En général, le cadet a dépassé la norme de rendement.

2. Inscrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification du niveau de compétence trois qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Discuter de l'auto-évaluation de son rendement.

Demander au cadet ce qu'il a perçu être bon pendant l'évaluation de la tâche en leadership, ce qui n'a pas bien fonctionné et lui demander comment il pourrait améliorer son rendement si la tâche en leadership lui était donnée de nouveau.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la rubrique d'évaluation.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement général et lui remettre une copie de la rubrique remplie.

COREN 303 – RUBRIQUE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Escadron : _____

Date : _____

Section : _____

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Communiquer à titre de chef d'équipe	N'a pas communiqué avec les membres de son équipe.	A communiqué occasionnellement avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe ont eu besoin de clarifications à plusieurs reprises.	A communiqué à plusieurs reprises avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe n'ont eu besoin que de quelques clarifications.	A communiqué avec les membres de son équipe pendant toute la durée de sa tâche en leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications.
Superviser les cadets	N'a pas supervisé les cadets.	N'a supervisé les cadets qu'au début ou à la fin de la tâche en leadership.	A supervisé les cadets durant toute la tâche en leadership en apportant quelques corrections lorsque c'était nécessaire.	A supervisé les cadets durant toute la tâche en leadership en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.
Résoudre des problèmes	N'a pas résolu les problèmes.		A résolu les problèmes.	
Terminer la tâche en leadership	N'a pas réalisé la tâche en leadership.		A réalisé la tâche en leadership.	
Effectuer une auto-évaluation	N'a pas réalisé son auto-évaluation.		A réalisé son auto-évaluation.	

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

Rétroaction de l'évaluateur :

Efficacité à résoudre des problèmes (décrire comment le chef a utilisé l'équipe, les ressources et le temps accordé, etc.).

Efficacité dans la tâche en leadership (décrire comment le chef a utilisé l'équipe, les ressources et le temps accordé, etc.).

Cocher un seul niveau de rendement	OREN 303 – Évaluation globale							
	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée	
Rendement général	Le cadet ne satisfait pas à la norme de rendement.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement avec difficulté.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement sans difficulté.		Le cadet a dépassé la norme de rendement.	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

TÂCHES EN LEADERSHIP COMMUNES POSSIBLES LORS DE LA TROISIÈME ANNÉE

TÂCHES RELATIVES AU TIR DE PRÉCISION RÉCRÉATIF

- Monter un champ de tir pour une activité de tir de précision récréatif.
- Organiser des relais pour l'activité le tir de précision récréatif.
- Contrôler les plombs et donner des cibles pour l'activité de tir de précision récréatif.
- Diriger des activités simultanées pendant l'activité de tir de précision récréatif.
- Démonter un champ de tir après une activité de tir de précision récréatif.

TÂCHES RELATIVES AU BIATHLON D'ÉTÉ

- Monter un champ de tir pour une activité de biathlon d'été.
- Diriger une activité d'échauffement avant la participation à un biathlon d'été.
- Contrôler les plombs lors d'un biathlon d'été.
- Diriger une activité de récupération après la participation à un biathlon d'été.
- Démonter un champ de tir après un biathlon d'été.

TÂCHES RELATIVES AUX SPORTS RÉCRÉATIFS

- Monter une activité de sports récréatifs.
- Démonter une activité de sports récréatifs.
- Organiser un groupe de sports récréatifs.
- Diriger un échauffement avant des activités de sports récréatifs.
- Diriger une activité simultanée pendant des activités de sports récréatifs.
- Diriger une activité de récupération après des sports récréatifs.

TÂCHES RELATIVES À UN RASSEMBLEMENT HEBDOMADAIRE LORS DE LA SOIRÉE DE CADETS

- Installer des chaises pour un rassemblement.
- Installer le secteur du dais pour un rassemblement.
- Installer les drapeaux et les repères de défilé pour un rassemblement.
- Serrer les chaises après un rassemblement.
- Démonter le secteur du dais après un rassemblement.
- Descendre les drapeaux et serrer les repères de défilé après un rassemblement.

TÂCHES RELATIVES À UNE SOIRÉE DE CADETS HEBDOMADAIRE

- Aménager l'espace d'une salle de classe.
- Réorganiser l'espace d'une salle de classe.
- Démonter l'espace d'une salle de classe.
- Aménager une cantine.
- Pourvoir la cantine en personnel.

- Démonter la cantine.
- Aménager un secteur de présentation pour un conférencier invité.
- Démonter le secteur de présentation de conférence.
- Aménagement pour une activité hors programme.
- Diriger une activité simultanée.

TÂCHES RELATIVES AU LEADERSHIP DE SERVICE COMMUNAUTAIRE

- Organiser un groupe pendant une activité de service communautaire.
- Diriger des activités simultanées pendant l'activité de service communautaire.
- Réaliser un balayage final des déchets.

POSSIBILITÉS D'AUTRES TÂCHES EN LEADERSHIP

- Embarquer et débarquer le personnel des véhicules durant le transport.
- Diriger une inspection des uniformes des cadets de première année.
- Récupérer et éliminer les déchets après un rassemblement hebdomadaire.
- Récupérer, trier et disposer des articles recyclables après un rassemblement hebdomadaire.
- Fermer les lumières et les fenêtres après un rassemblement hebdomadaire.

TÂCHES DE CHEF LORS D'UNE INSTRUCTION DE SURVIE DES CADETS DE L'AIR

Avant l'instruction de survie

- Distribuer l'équipement personnel.
- Étiqueter l'équipement personnel.
- Charger l'équipement et les fournitures de groupe.

Montage du site de campement

- Décharger l'équipement et les fournitures de groupe.
- Fabriquer un pendoir à provisions.
- Installer les points de PHL, de premiers soins et de feux de camp.
- Monter le site de coucher des femmes.
- Monter le site de coucher des hommes.
- Marquer les composants du site de campement.

Tâches habituelles durant l'instruction de survie

- Préparer le repas pour une section.
- Nettoyer le site après un repas.
- Préparer le bivouac pour la nuit.
- Organiser l'extinction des feux pour les cadettes.
- Organiser l'extinction des feux pour les cadets.

Démontage du site de bivouac

- Démontage du site de coucher des femmes.
- Démontage du site de coucher des hommes.
- Démontage des points de PHL, de premiers soins et de feux de camp.
- Charger l'équipement et les fournitures de groupe après l'instruction de survie.
- Éliminer les signes d'occupation et réaliser un balayage final des déchets.

Après l'instruction de survie

- Décharger l'équipement et les fournitures de groupe.
- Récupérer l'équipement personnel.

TÂCHES DE CHEF LORS D'UNE JOURNÉE DE VOL À VOILE DES CADETS DE L'AIR

Tâches habituelles durant la journée de vol à voile

- Organiser la distribution d'un repas.
- Nettoyer le site après un repas.
- Diriger des activités simultanées.
- Réaliser un balayage final des déchets.

TÂCHES DE CHEF LORS D'UNE JOURNÉE D'HABILITÉS DES CADETS DE L'AIR

Tâches habituelles durant la journée d'habiletés

- Organiser la distribution d'un repas.
- Nettoyer le site après un repas.
- Préparer une activité d'habiletés.
- Organiser un groupe pour une activité d'habiletés.
- Diriger un échauffement avant l'activité d'habiletés.
- Diriger simultanément une activité pendant l'activité d'habiletés.
- Diriger une récupération après l'activité d'habiletés.
- Démonter une activité d'habiletés récréatives.
- Réaliser un balayage final des déchets.

COREN 304 – CONDITION PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

GÉNÉRALITÉS

Aucun temps n'est prévu pour ce COREN, qui doit être administré lorsque le cadet remet sa feuille de suivi de l'activité physique.

La feuille de suivi de l'activité physique et les exigences du présent COREN sont abordées dans le cadre de l'OCOM MX04.01 (faire 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée [APIME] et suivre la participation à des activités physiques).

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

1. Obtenir le formulaire d'évaluation du COREN 304 – Condition physique et mode de vie sain.
2. Rencontrer le cadet pour s'assurer qu'il a reçu la feuille de suivi de l'activité physique et qu'il comprend bien les exigences relatives à l'évaluation.



L'APIME (activité physique d'intensité modérée à élevée) est une combinaison d'activité physique d'intensité modérée et élevée :

- Les activités physiques d'intensité modérée (p. ex. patin, vélo) provoquent un début de transpiration et l'accélération de la respiration chez les adolescents.
- Les activités physiques d'intensité élevée provoquent la transpiration et l'essoufflement (p. ex. course, patin à roues alignées).

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

1. Demander au cadet de remplir sa feuille de suivi de l'activité physique et le rencontrer au besoin pour l'aider en cas de difficulté. Noter ses observations.
 2. Une fois que le cadet a rempli la feuille de suivi de l'activité physique, évaluer son rendement au moyen du formulaire d'évaluation.
 3. Organiser une rencontre d'information. Demander au cadet son avis sur ce qui s'est bien passé et sur les points à améliorer s'il devait participer à cette évaluation de nouveau.
 4. Discuter avec le cadet de son rendement global et lui remettre une copie du formulaire d'évaluation COREN 304 – Condition physique et mode de vie sain.
-

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

1. Mettre une copie du formulaire d'évaluation du COREN 304 – Condition physique et mode de vie sain dans le dossier d'instruction du cadet.
2. Inscrire le résultat global dans le dossier de qualification du niveau trois.

**COREN 304 – CONDITION PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN
FORMULAIRE D'ÉVALUATION**

Nom du cadet : _____

Date : _____

Observations de l'évaluateur :

OREN 304 – RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION							
Cocher une des cases suivantes	Incomplet		Terminé avec difficulté		Terminé sans difficulté		Norme dépassée
Rendement global	Le cadet n'a pas fait au moins 60 minutes d'APIME pendant au moins 16 jours sur une période de 4 semaines consécutives.				Le cadet a atteint la norme de rendement en faisant au moins 60 minutes d'APIME pendant au moins 16 jours sur une période de 4 semaines consécutives.		Le cadet a dépassé la norme de rendement en faisant au moins 60 minutes d'APIME tous les jours pendant 20 jours sur une période de 4 semaines consécutives.

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Le présent formulaire peut être reproduit sur place.

COREN 308 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 308 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation pour chaque cadet.

S'assurer que chaque cadet a reçu une fiche d'aide-mémoire énumérant la séquence d'exercices militaires requis.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander aux cadets de réviser la liste de contrôle d'évaluation et de se familiariser avec la matière avant l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie pour observer et évaluer la capacité des cadets à diriger une escouade avant un rassemblement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à diriger une escouade avant un rassemblement.

RESSOURCES

COREN 308 – Liste de contrôle d'évaluation.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Cette évaluation doit être effectuée dans une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air et dans des conditions météorologiques favorables.

Les évaluations sont effectuées durant toute l'année lors des rassemblements d'ouverture ou de fermeture.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Après avoir observé chaque compétence exécutée, porter un jugement et indiquer sur la liste de contrôle d'évaluation si la tâche est :

- **Non réalisée.** La compétence n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisée avec difficulté.** La compétence a été réalisée avec quelques difficultés, avec un peu d'aide ou à l'aide de la fiche d'aide-mémoire. Le cadet a conduit l'escouade mais a échoué à donner correctement les commandements ou le cadet n'avait pas le maintien adéquat lorsqu'il donnait les commandements.
- **Réalisée sans difficulté.** La compétence a été réalisée sans difficulté, sans aide ou sans l'aide de la fiche d'aide-mémoire. Le cadet a démontré un maintien professionnel et a correctement et clairement donné les commandements.

Prendre des notes ou indiquer des remarques afin d'offrir une rétroaction descriptive après l'évaluation.

1. Évaluer le rendement du cadet pour chaque habileté et inscrire les résultats sur la Liste de vérification de l'évaluation.
2. On peut accorder aux cadets un nombre illimité d'essais, en tenant compte des ressources de l'escadron de cadets, afin de satisfaire à la norme de chacune des habiletés. Si le temps le permet, les cadets peuvent être testés de nouveau pour améliorer leurs résultats afin d'obtenir la mention **Réalisée sans difficulté**.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - (a) **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins un des domaines requis.
 - (b) **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.
 - (c) **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.
2. Inscrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification du niveau de compétence trois qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Discuter des résultats du rendement général et remettre au cadet une copie de la liste de contrôle d'évaluation du rendement.

Nom du cadet : _____

Date : _____

Évaluation analytique du rendement :

Diriger une escouade avant un rassemblement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
Rassembler une escouade			
Faire l'appel			
Aligner par taille sur un rang puis revenir sur trois (deux) rangs			
Aligner une escouade			
Inspecter une escouade			
Remettre le commandement d'une escouade			

Rétroaction de l'évaluateur :

Cocher un seul niveau de rendement	OREN 308 – Évaluation globale					
	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté	
Rendement général	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins une des habiletés requises.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COREN 309 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle du COREN 309 et se familiariser avec la matière avant de faire l'évaluation.

Photocopier le COREN 309 – Liste de contrôle.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Chaque cadet doit planifier une leçon de 15 minutes pour l'instruction conformément aux instructions de l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon, chapitre 4, [section 10](#)). Chaque cadet doit préparer un plan de leçon écrit et du matériel didactique approprié à utiliser pendant l'instruction de cette leçon.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie parce qu'elle permet à l'évaluateur d'observer le rendement des cadets à enseigner et le résultat de leur plan de leçon et de porter un jugement sur sa qualité.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de cette évaluation est d'évaluer la capacité du cadet à enseigner une leçon à l'aide d'un plan de leçon écrit, de méthodes d'instruction et de matériel didactique appropriés.

RESSOURCES

Conformément aux instructions de l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon, chapitre 4, [section 10](#)) et de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, [section 10](#)).

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Ce COREN est évalué pendant l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, [section 10](#)).

La liste de contrôle d'évaluation du COREN doit être utilisée conjointement avec le Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction utilisé pour l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, A-CR-CCP-803/PF-002, chapitre 9, section 7).



Les critères d'évaluation de la capacité du cadet à enseigner une leçon à l'aide d'un plan de leçon écrit, de méthodes d'instruction et de matériel didactique appropriés sont les suivants :

- **Non réalisée.** Si l'instruction de la leçon n'a pas eu lieu, si l'instruction n'est pas terminée, si aucun plan de leçon n'a été soumis ou si aucun matériel didactique n'a été utilisé.
- **Réalisée avec difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée mais que le cadet a eu de la difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées ou à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.
- **Réalisée sans difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée et que le cadet n'a eu aucune difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées et à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.

Avant de commencer l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, [section 10](#)), chaque cadet doit :

- planifier une leçon de 15 minutes conformément aux instructions de l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon, chapitre 4, [section 10](#));
- élaborer un plan de leçon écrit; et
- élaborer du matériel didactique approprié.

Chaque cadet doit arriver préparé à enseigner une leçon durant l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, [section 10](#)). Durant le temps alloué à cette leçon, chaque cadet :

- remettra une copie de son plan de leçon à l'évaluateur;
- préparera la salle de classe ou le secteur d'entraînement pour sa leçon;
- enseignera une leçon de 15 minutes en se servant :
 - d'une ou de plusieurs méthodes d'instruction appropriées; et
 - du matériel didactique approprié; et
- participera à une brève séance de rétroaction avec l'évaluateur une fois la leçon terminée.

Chaque candidat devra réaliser cette activité sans aide.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Lorsque chaque cadet enseigne une leçon de 15 minutes, inscrire son rendement sur la liste de contrôle d'évaluation de la façon suivante :
 - (a) **Non réalisée.** Si l'instruction de la leçon n'a pas eu lieu, si l'instruction n'est pas terminée, si aucun plan de leçon n'a été soumis ou si aucun matériel didactique n'a été utilisé.

- (b) **Réalisée avec difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée mais que le cadet a eu de la difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées ou à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.
 - (c) **Réalisée sans difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée et que le cadet n'a eu aucune difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées et à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.
 - (d) **Norme dépassée.** Si l'enseignement de la leçon a été réalisé au-delà de ce qui est attendu d'un cadet du niveau de compétence trois. En plus de satisfaire aux exigences de l'évaluation *Réalisée sans difficulté*, le cadet a démontré de façon constante d'autres techniques d'instruction conformes au Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.
2. Inscrire les notes dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
 3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
 4. S'assurer qu'une copie du formulaire d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
 5. Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification du niveau de compétence trois qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Cette évaluation est réalisée par une rétroaction directe et immédiate avec le cadet une fois la période d'instruction terminée. L'évaluateur doit faire part de ses commentaires et de ses suggestions pour que le cadet puisse s'améliorer en se fondant sur le contenu du Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction et de la Liste de contrôle d'évaluation du COREN 309.

Les sections grises du Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction sont celles qui s'appliquent au COREN 309 (p. ex., la norme pour réussir l'OREN 309). Les autres sections du formulaire ne servent qu'aux fins de l'évaluation de l'apprentissage et à donner des commentaires au cadet pour qu'il puisse améliorer ses compétences.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement globaux et lui remettre une copie de la liste de contrôle remplie.

COREN 309 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Escadron : _____

Date : _____

Section : _____

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
	L'élément n'a pas été essayé ou réalisé.	L'élément a été réalisé avec quelques difficultés ou un peu d'aide.	L'élément a été réalisé sans difficulté ou sans aide.
Plan de leçon			
Introduction			
Corps de la leçon			
Confirmation d'apprentissage de fin de leçon			
Conclusion			
Évaluation du plan de leçon (Cochez un seul niveau de rendement)			

Méthodes d'instruction			
Les méthodes choisies étaient appropriées au contenu de la leçon.			
Les méthodes ont été utilisées correctement durant l'enseignement de la leçon.			
Méthodes d'instruction (Cochez un seul niveau de rendement)			

Matériel didactique			
Pertinence			
Facile à utiliser			
Matériel didactique (Cochez un seul niveau de rendement)			

Rétroaction de l'évaluateur :

Cocher un seul niveau de rendement	OREN 309 – Évaluation globale						
	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée
Rendement général	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins une des habiletés requises.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement si en plus de satisfaire aux exigences de l'évaluation Réalisée sans difficulté ; il a démontré de façon constante d'autres techniques d'instruction conformes au Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COREN DES SUJETS SUR L'AVIATION – ÉVALUATION COMBINÉE INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et le COREN des sujets sur l'aviation - évaluation combinée et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Faire une photocopie de l'outil d'évaluation pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

La méthode d'évaluation par choix de réponse a été choisie pour évaluer les connaissances du cadet sur les principes de vol, la météorologie et la navigation.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer les connaissances du cadet des sujets sur l'aviation, tels que les principes de vol, la météorologie et la navigation.

RESSOURCES

- COREN des sujets sur l'aviation - évaluation combinée, et
- des stylos et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Cette évaluation doit se dérouler dans une salle de classe. Les pupitres doivent être espacés autant que possible.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

1. S'assurer que les cadets ont chacun un stylo ou un crayon et une gomme à effacer.
2. Donner l'évaluation à chaque cadet, face vers le haut, et leur demander de ne pas commencer avant que vous le leur disiez.
3. Expliquer la structure de l'évaluation.
4. Expliquer la valeur ponctuelle de chaque section et que les questions à réponse courte doivent comprendre un élément principal pour chaque point.
5. S'assurer que les cadets ont écrit leur nom au haut de l'évaluation.
6. Demander aux cadets de remplir l'évaluation.
7. Donner un avertissement de 10 minutes aux cadets.
8. Donner un avertissement de 5 minutes aux cadets.

9. Reprendre les évaluations.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Le résultat global du COREN des sujets sur l'aviation - évaluation combinée doit être inscrit dans le dossier de qualification du niveau de compétence trois qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Une rétroaction doit être donnée individuellement aux cadets qui ont obtenu une note inférieure à 60 pour cent sur l'évaluation. Les cadets qui doivent reprendre l'examen doivent recevoir une rétroaction avant l'examen de reprise. Le contenu de la rétroaction varie selon le cadet. L'objectif de la rétroaction est de réviser les erreurs faites sur l'évaluation initiale et de préparer le cadet à l'examen de reprise.

COREN DES SUJETS SUR L'AVIATION – ÉVALUATION COMBINÉE

Nom du cadet : _____

Escadron : _____

Section : _____

PARTIE A – CHOIX MULTIPLES (10 points)

1. La stabilité de l'aéronef se définit comme :
 - a. la stabilité des liaisons chimiques du matériel utilisé pour la construction d'un aéronef;
 - b. la tendance générale d'un aéronef à reprendre son assiette initiale;
 - c. la tendance générale d'un aéronef de maintenir sa nouvelle assiette; ou
 - d. la tendance d'un aéronef en vol de maintenir sa position horizontalement, verticalement et en ligne droite, et de revenir à son assiette sans aucune mesure corrective du pilote, quand il en a été écarté.

2. Lequel des éléments suivants est un facteur qui a une influence sur la stabilité longitudinale?
 - a. le centre de gravité,
 - b. le centre de poussée,
 - c. le dièdre, ou
 - d. l'effet de quille.

3. La stabilité de route se définit comme :
 - a. la stabilité autour de l'axe latéral;
 - b. la stabilité autour de l'axe vertical;
 - c. la stabilité autour de l'axe longitudinal; ou
 - d. la stabilité du pilote.

4. Quelle est la couche de l'atmosphère la plus basse?
 - a. la troposphère,
 - b. la stratosphère,
 - c. la mésosphère, ou
 - d. la thermosphère.

5. Quel gaz compose 78 pour cent de l'atmosphère?
 - a. l'oxygène,
 - b. la vapeur d'eau,
 - c. l'argon, ou
 - d. l'azote.

6. Quelle couche de l'atmosphère comprend la couche d'ozone?
 - a. la troposphère,
 - b. la stratosphère,
 - c. la mésosphère, ou
 - d. la thermosphère.

7. Les deux principaux types de classification des nuages sont :
 - a. romulus et stradivarius,
 - b. cumulus et stratus,
 - c. venus et pluto, ou
 - d. cirrus et alto.

8. Les zones de pression atmosphérique égale sont jointes par :
 - a. les isothermes,
 - b. les isocèles,
 - c. les courbes de niveau, ou
 - d. les isobares.

9. Le vent se définit comme :
 - a. le mouvement horizontal de l'air dans l'atmosphère;
 - b. les courants verticaux créés par la chaleur inégale de la terre;
 - c. la circulation de l'air; ou
 - d. la réaction qui se produit lorsque l'azote et l'oxygène sont mélangés ensemble.

10. L'humidité relative se définit comme :
 - a. la quantité d'eau absorbée par un cousin;
 - b. la quantité d'eau par rapport à la densité de l'air;
 - c. l'humidité de l'atmosphère terrestre par rapport à la lune; ou
 - d. la proportion de la quantité actuelle d'eau présente dans l'air en comparaison avec la quantité que le même volume d'air peut contenir.

PARTIE B – RÉPONSE COURTE (15 points)

11. Décrivez la stabilité statique et la stabilité dynamique. (2 points)

12. Décrivez la convection en tant qu'agent de soulèvement. (2 points)

13. Décrivez l'air instable et les conditions de vol liées à l'air instable. (3 points)

14. Expliquez la mobilité comme propriété de l'atmosphère. (1 point)

15. Expliquez la capacité d'expansion comme propriété de l'atmosphère. (1 point)

16. Décrivez les hypothèses de l'atmosphère type en Amérique du Nord. (2 points)

17. Décrivez une dépression. (2 points)

18. Donnez la définition du point de rosée. (1 point)

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CORRIGÉ

PARTIE A – CHOIX MULTIPLES (10 points)

1. La stabilité de l'aéronef se définit comme :
 - a. la stabilité des liaisons chimiques du matériel utilisé pour la construction d'un aéronef;
 - b. la tendance générale d'un aéronef à reprendre son assiette initiale;
 - c. la tendance générale d'un aéronef de maintenir sa nouvelle assiette; ou
 - d. **la tendance d'un aéronef en vol de maintenir sa position horizontalement, verticalement et en ligne droite, et de revenir à son assiette sans aucune mesure corrective du pilote, quand il en a été écarté.**

2. Lequel des éléments suivants est un facteur qui a une influence sur la stabilité longitudinale?
 - a. **le centre de gravité,**
 - b. le centre de poussée,
 - c. le dièdre, ou
 - d. l'effet de quille.

3. La stabilité de route se définit comme :
 - a. la stabilité autour de l'axe latéral;
 - b. **la stabilité autour de l'axe vertical;**
 - c. la stabilité autour de l'axe longitudinal; ou
 - d. la stabilité du pilote.

4. Quelle est la couche de l'atmosphère la plus basse?
 - a. **la troposphère,**
 - b. la stratosphère,
 - c. la mésosphère, ou
 - d. la thermosphère.

5. Quel gaz compose 78 pour cent de l'atmosphère?
 - a. l'oxygène,
 - b. la vapeur d'eau,
 - c. l'argon, ou
 - d. **l'azote.**

6. Quelle couche de l'atmosphère comprend la couche d'ozone?
 - a. la troposphère,
 - b. **la stratosphère,**
 - c. la mésosphère, ou
 - d. la thermosphère.

7. Les deux principaux types de classification des nuages sont :
- romulus et stradivarius,
 - cumulus et stratus,**
 - venus et pluto, ou
 - cirrus et alto.
8. Les zones de pression atmosphérique égale sont jointes par :
- les isothermes,
 - les isocèles,
 - les courbes de niveau, ou
 - les isobares.**
9. Le vent se définit comme :
- le mouvement horizontal de l'air dans l'atmosphère;**
 - les courants verticaux créés par la chaleur inégale de la terre;
 - la circulation de l'air; ou
 - la réaction qui se produit lorsque l'azote et l'oxygène sont mélangés ensemble.
10. L'humidité relative se définit comme :
- la quantité d'eau absorbée par un cousin;
 - la quantité d'eau par rapport à la densité de l'air;
 - l'humidité de l'atmosphère terrestre par rapport à la lune; ou
 - la proportion de la quantité actuelle d'eau présente dans l'air en comparaison avec la quantité que le même volume d'air peut contenir.**

PARTIE B – RÉPONSE COURTE (15 points)

11. Décrivez la stabilité statique et la stabilité dynamique. (2 points)

La stabilité statique est la tendance générale d'un aéronef à reprendre son assiette initiale, quand il en a été écarté.

La stabilité dynamique est la tendance générale d'un aéronef à reprendre son assiette initiale.

12. Décrivez la convection en tant qu'agent de soulèvement. (2 points)

L'air est réchauffé au contact avec la surface terrestre. Au fur et à mesure que le soleil réchauffe la surface de la Terre, l'air en contact avec la surface se réchauffe, monte et s'étend. La convection peut également se produire lorsque l'air se déplace vers une surface plus chaude et qu'il est réchauffé par advection.

13. Décrivez l'air instable et les conditions de vol liées à l'air instable. (3 points)

Si une masse d'air montant est encore plus chaude que le nouvel air environnant, alors la masse d'air continue de monter. L'air instable peut avoir les effets suivants sur un vol :

- une bonne visibilité (sauf dans les cas de précipitation),
- des nuages de type cumulus,
- une précipitation d'averse,
- des rafales, et
- de la turbulence modérée ou forte.

14. Expliquez la mobilité comme propriété de l'atmosphère. (1 point)

Cette propriété est la capacité de l'air à se déplacer d'un endroit à l'autre. Elle est particulièrement importante, car elle explique pourquoi une masse d'air, qui se forme dans l'Arctique, peut avoir une incidence sur les endroits au sud.

15. Expliquez la capacité d'expansion comme propriété de l'atmosphère. (1 point)

L'air est obligé de monter pour diverses raisons. Au fur et à mesure que la pression atmosphérique diminue, l'air s'étend et se refroidit. Ce refroidissement peut suffire à créer de la condensation et à former des nuages, provoquant ainsi de la précipitation.

16. Décrivez les hypothèses de l'atmosphère type en Amérique du Nord. (2 points)

Les hypothèses de l'atmosphère type en Amérique du Nord sont :

- l'air est un gaz parfaitement sec,
- une pression moyenne au niveau de la mer de 29.92 po de mercure,
- une température moyenne au niveau de la mer de 15 °C, et
- le taux auquel la température diminue avec l'altitude est 1.98 °C par 1000 pieds.

17. Décrivez une dépression. (2 points)

Les dépressions sont des zones de pression relativement basse, où la pression la plus basse se trouve au centre. Les dépressions se déplacent normalement vers l'est à une vitesse moyenne de 800 km par jour durant l'été et de 1100 km par jour durant l'hiver. Elles sont associées aux orages et aux tornades et ne restent pas au même endroit très longtemps. Dans l'hémisphère Nord, l'air se déplace autour d'une dépression dans le sens antihoraire.

18. Donnez la définition du point de rosée. (1 point)

Le point de rosée est la température à laquelle l'air non saturé doit être refroidi, à une pression constante, afin qu'il devienne saturé.

**COREN DES SUJETS SUR L'AVIATION – ÉVALUATION COMBINÉE
REPRISE**

Nom du cadet : _____

Escadron : _____

Section : _____

PARTIE A – CHOIX MULTIPLES (10 points)

1. Quel gaz compose 78 pour cent de l'atmosphère?
 - a. l'oxygène,
 - b. la vapeur d'eau,
 - c. l'argon, ou
 - d. l'azote.

2. Les deux principaux types de classification des nuages sont :
 - a. romulus et stradivarius,
 - b. cumulus et stratus,
 - c. venus et pluto, ou
 - d. cirrus et alto.

3. Quelle couche de l'atmosphère comprend la couche d'ozone?
 - a. la troposphère,
 - b. la stratosphère,
 - c. la mésosphère, ou
 - d. la thermosphère.

4. Lequel des éléments suivants est un facteur qui a une influence sur la stabilité longitudinale?
 - a. le centre de gravité,
 - b. le centre de poussée,
 - c. le dièdre, ou
 - d. l'effet de quille.

5. L'humidité relative se définit comme :
 - a. la quantité d'eau absorbée par un cousin;
 - b. la quantité d'eau par rapport à la densité de l'air;
 - c. l'humidité de l'atmosphère terrestre par rapport à la lune; ou
 - d. la proportion de la quantité actuelle d'eau présente dans l'air en comparaison avec la quantité que le même volume d'air peut contenir.

6. La stabilité de route se définit comme :
 - a. la stabilité autour de l'axe latéral;
 - b. la stabilité autour de l'axe vertical;
 - c. la stabilité autour de l'axe longitudinal; ou
 - d. la stabilité du pilote.

7. Les zones de pression atmosphérique égale sont jointes par :
 - a. les isothermes,
 - b. les isocèles,
 - c. les courbes de niveau, ou
 - d. les isobares.

8. Le vent se définit comme :
 - a. le mouvement horizontal de l'air dans l'atmosphère;
 - b. les courants verticaux créés par la chaleur inégale de la terre;
 - c. la circulation de l'air; ou
 - d. la réaction qui se produit lorsque l'azote et l'oxygène sont mélangés ensemble.

9. Quelle est la couche de l'atmosphère la plus basse?
 - a. la troposphère,
 - b. la stratosphère,
 - c. la mésosphère, ou
 - d. la thermosphère.

10. La stabilité de l'aéronef se définit comme :
 - a. la stabilité des liaisons chimiques du matériel utilisé pour la construction d'un aéronef;
 - b. la tendance générale d'un aéronef à reprendre son assiette initiale;
 - c. la tendance générale d'un aéronef de maintenir sa nouvelle assiette; ou
 - d. la tendance d'un aéronef en vol de maintenir sa position horizontalement, verticalement et en ligne droite, et de revenir à son assiette sans aucune mesure corrective du pilote, quand il en a été écarté.

PARTIE B – RÉPONSE COURTE (15 points)

11. Expliquez la mobilité comme propriété de l'atmosphère. (1 point)

12. Expliquez la capacité d'expansion comme propriété de l'atmosphère. (1 point)

13. Décrivez la convection en tant qu'agent de soulèvement. (2 points)

14. Décrivez la stabilité statique et la stabilité dynamique. (2 points)

15. Décrivez l'air instable et les conditions de vol liées à l'air instable. (3 points)

16. Décrivez une dépression. (2 points)

17. Décrivez les hypothèses de l'atmosphère type en Amérique du Nord. (2 points)

18. Donnez la définition du point de rosée. (1 point)

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

REPRISE – CORRIGÉ

PARTIE A – CHOIX MULTIPLES (10 points)

1. Quel gaz compose 78 pour cent de l'atmosphère?
 - a. l'oxygène,
 - b. la vapeur d'eau,
 - c. l'argon, ou
 - d. **l'azote.**

2. Les deux principaux types de classification des nuages sont :
 - a. romulus et stradivarius,
 - b. **cumulus et stratus,**
 - c. venus et pluto, ou
 - d. cirrus et alto.

3. Quelle couche de l'atmosphère comprend la couche d'ozone?
 - a. la troposphère,
 - b. **la stratosphère,**
 - c. la mésosphère, ou
 - d. la thermosphère.

4. Lequel des éléments suivants est un facteur qui a une influence sur la stabilité longitudinale?
 - a. **le centre de gravité,**
 - b. le centre de poussée,
 - c. le dièdre, ou
 - d. l'effet de quille.

5. L'humidité relative se définit comme :
 - a. la quantité d'eau absorbée par un cousin;
 - b. la quantité d'eau par rapport à la densité de l'air;
 - c. l'humidité de l'atmosphère terrestre par rapport à la lune; ou
 - d. **la proportion de la quantité actuelle d'eau présente dans l'air en comparaison avec la quantité que le même volume d'air peut contenir.**

6. La stabilité de route se définit comme :
 - a. la stabilité autour de l'axe latéral;
 - b. **la stabilité autour de l'axe vertical;**
 - c. la stabilité autour de l'axe longitudinal; ou
 - d. la stabilité du pilote.

7. Les zones de pression atmosphérique égale sont jointes par :
- les isothermes,
 - les isocèles,
 - les courbes de niveau, ou
 - les isobares.**
8. Le vent se définit comme :
- le mouvement horizontal de l'air dans l'atmosphère;**
 - les courants verticaux créés par la chaleur inégale de la terre;
 - la circulation de l'air; ou
 - la réaction qui se produit lorsque l'azote et l'oxygène sont mélangés ensemble.
9. Quelle est la couche de l'atmosphère la plus basse?
- la troposphère,**
 - la stratosphère,
 - la mésosphère, ou
 - la thermosphère.
10. La stabilité de l'aéronef se définit comme :
- la stabilité des liaisons chimiques du matériel utilisé pour la construction d'un aéronef;
 - la tendance générale d'un aéronef à reprendre son assiette initiale;
 - la tendance générale d'un aéronef de maintenir sa nouvelle assiette; ou
 - la tendance d'un aéronef en vol de maintenir sa position horizontalement, verticalement et en ligne droite, et de revenir à son assiette sans aucune mesure corrective du pilote, quand il en a été écarté.**

PARTIE B – RÉPONSE COURTE (15 points)

11. Expliquez la mobilité comme propriété de l'atmosphère. (1 point)

Cette propriété est la capacité de l'air à se déplacer d'un endroit à l'autre. Elle est particulièrement importante, car elle explique pourquoi une masse d'air, qui se forme dans l'Arctique, peut avoir une incidence sur les endroits au sud.

12. Expliquez la capacité d'expansion comme propriété de l'atmosphère. (1 point)

L'air est obligé de monter pour diverses raisons. Au fur et à mesure que la pression atmosphérique diminue, l'air s'étend et se refroidit. Ce refroidissement peut suffire à créer de la condensation et à former des nuages, provoquant ainsi de la précipitation.

13. Décrivez la convection en tant qu'agent de soulèvement. (2 points)

L'air est réchauffé au contact avec la surface terrestre. Au fur et à mesure que le soleil réchauffe la surface de la Terre, l'air en contact avec la surface se réchauffe, monte et s'étend.

La convection peut également se produire lorsque l'air se déplace vers une surface plus chaude et qu'il est réchauffé par advection.

14. Décrivez la stabilité statique et la stabilité dynamique. (2 points)

La stabilité statique est la tendance générale d'un aéronef à reprendre son assiette initiale, quand il en a été écarté.

La stabilité dynamique est la tendance générale d'un aéronef à reprendre son assiette initiale.

15. Décrivez l'air instable et les conditions de vol liées à l'air instable. (3 points)

Si une masse d'air montant est encore plus chaude que le nouvel air environnant, alors la masse d'air continue de monter. L'air instable peut avoir les effets suivants sur un vol :

- une bonne visibilité (sauf dans les cas de précipitation),
- des nuages de type cumulus,
- une précipitation d'averse,
- des rafales, et
- de la turbulence modérée ou forte.

16. Décrivez une dépression. (2 points)

Les dépressions sont des zones de pression relativement basse, où la pression la plus basse se trouve au centre. Les dépressions se déplacent normalement vers l'est à une vitesse moyenne de 800 km par jour durant l'été et de 1100 km par jour durant l'hiver. Elles sont associées aux orages et aux tornades et ne restent pas au même endroit très longtemps. Dans l'hémisphère Nord, l'air se déplace autour d'une dépression dans le sens antihoraire.

17. Décrivez les hypothèses de l'atmosphère type en Amérique du Nord. (2 points)

Les hypothèses de l'atmosphère type en Amérique du Nord sont :

- l'air est un gaz parfaitement sec,
- une pression moyenne au niveau de la mer de 29.92 po de mercure,
- une température moyenne au niveau de la mer de 15 °C, et
- le taux auquel la température diminue avec l'altitude est 1.98 °C par 1000 pieds.

18. Donnez la définition du point de rosée. (1 point)

Le point de rosée est la température à laquelle l'air non saturé doit être refroidi, à une pression constante, afin qu'il devienne saturé.

Rétroaction de l'évaluateur :

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COREN 390 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle du COREN 390 et se familiariser avec la matière avant de faire l'évaluation.

S'assurer que le secteur est aménagé conformément au déroulement de l'activité d'évaluation.

Obtenir toutes les ressources nécessaires pour l'évaluation.

Régler la déclinaison magnétique des boussoles pour la carte topographique du secteur d'exercice.

Déterminer un azimut de sécurité au cas où un cadet serait désorienté ou se perdrait et ne peut établir un contact avec un des évaluateurs.

Déterminer une fréquence radio pour l'activité, qui est distincte des autres fréquences utilisées. Vérifier les radios portatives pour s'assurer qu'elles fonctionnent. Si on utilise des piles rechargeables, il faut vérifier toutes les piles avant la leçon et les recharger au besoin. Si on utilise des piles ordinaires, fournir assez de piles de rechange pour remplacer toutes les piles, s'il y a lieu.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander aux cadets de réviser la liste de vérification de l'évaluation et la matière du cours avant de participer à l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

La méthode d'évaluation de rendement a été choisie parce qu'elle permet à l'évaluateur d'observer la capacité du cadet à exécuter les habiletés requises et de porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à exécuter la navigation au sol, y compris tracer et naviguer sur un parcours et déterminer des coordonnées topographiques à six chiffres.

RESSOURCES

- tout l'équipement conformément aux exigences des exercices de l'escadron,
- la liste de contrôle d'évaluation du COREN 390,
- une boussole (une par cadet),
- une calculatrice (une par groupe),
- un crayon (un par cadet),
- une bouteille d'eau ou une gourde (une par cadet),
- un sifflet (un par cadet),
- une radio portative (une par évaluateur),

- des piles de rechange (au besoin),
- une carte topographique du secteur d'exercice (une par cadet),
- le point de départ indiqué sur la carte,
- trois lieux numérotés sur la carte pour déterminer les coordonnées topographiques à six chiffres,
- une feuille de travail, y compris :
 - la liste des trois coordonnées topographiques à six chiffres (lieux numérotés des trois autres étapes);
 - une section pour inscrire les coordonnées topographiques des trois lieux numérotés indiqués sur la carte;
 - une section pour inscrire les distances de chaque étape du parcours;
 - une section pour inscrire le nombre de pas de chaque étape du parcours;
 - une section pour inscrire l'azimut de chaque étape du parcours; et
 - un mot descriptif ou une phrase descriptive pour chaque lieu; et
- un parcours à six étapes.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Le secteur doit comprendre des tables ou une surface plane pour permettre aux cadets de travailler sur les cartes.

Un parcours à six étapes doit être créé dans un endroit à terrain varié. Le parcours doit avoir une longueur totale de 2000 à 3000 mètres (6000 à 9000 pieds).

Chaque étape doit avoir une longueur de 200 à 800 mètres (600 à 2400 pieds).

Un piquet de bois enfoncé dans le sol, marqué à l'aide de ruban de signalisation très visible ou de peinture fluorescente, représente la fin de chaque étape du parcours (ainsi que le début de la prochaine étape).

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Répartir les cadets en groupes de deux. Il doit y avoir un évaluateur pour chaque groupe. Chaque cadet sera évalué pour les trois étapes du parcours. Il n'est pas exigé que ces étapes soient effectuées une à la suite de l'autre. L'autre membre du groupe doit suivre le cadet évalué.

Les groupes doivent débiter le parcours à des intervalles de cinq minutes. Si un des groupes rejoint un autre groupe, l'évaluateur du deuxième groupe doit demander à son groupe d'arrêter suffisamment longtemps pour permettre au premier groupe de s'avancer, afin de ne pas nuire à l'évaluation (p. ex., un cadet pourrait suivre le groupe devant au lieu d'exécuter les habiletés).

Les cadets peuvent recevoir de l'aide (p. ex., des rappels, des questions dirigées) de l'évaluateur pendant l'exécution des habiletés.



Après avoir observé chaque tâche exécutée, rendre un jugement et indiquer sur la liste de vérification de l'évaluation si la tâche est :

- **Non réalisée.** La tâche n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisée.** La tâche a été réalisée sans difficulté ou avec difficulté avec/ou sans aide.

Prendre des notes ou indiquer des commentaires afin d'offrir une rétroaction descriptive après l'évaluation.

1. Répartir les cadets en paires.
2. Donner deux boussoles, une carte topographique, une calculatrice et une radio portative à chaque groupe.
3. Remettre les feuilles d'évaluation aux cadets et leur demander d'écrire leur nom et le nom de l'autre membre du groupe sur la feuille.
4. Demander à chaque évaluateur de reprendre les feuilles d'évaluation de leurs cadets.
5. Distribuer les feuilles de travail aux cadets et leur demander de remplir les sections requises pour tracer l'itinéraire de chaque étape du parcours.
6. Demander au premier groupe de se placer au début de la première étape. Demander aux autres évaluateurs de faire débiter les autres groupes à des intervalles de cinq minutes.
7. Demander au premier cadet de guider son groupe sur l'étape, tout en étant évalué.
8. Demander au deuxième cadet de guider son groupe sur l'étape suivante, tout en étant évalué.
9. Poursuivre l'évaluation des cadets dans tout le parcours jusqu'à ce que les deux cadets aient terminés trois étapes chacun.
10. Une fois le parcours terminé, récupérer l'équipement distribué.
11. Distribuer la liste de contrôle d'évaluation aux cadets aux fins d'auto-évaluation. Demander aux cadets de réfléchir sur leur rendement et de s'auto-évaluer en utilisant la liste de contrôle d'évaluation.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Indiquer de la façon suivante l'évaluation de rendement global sur la liste de contrôle de l'évaluation :
 - (a) **Non réalisée.** Si plus de 40 pour cent (plus de 21) des tâches sont évaluées comme étant non réalisées.
 - (b) **Réalisée.** Si 60 pour cent et plus (31 et plus) des tâches sont évaluées comme étant réalisées.
2. Inscrire les notes dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification du niveau de compétence trois qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Discuter de la réflexion et de l'auto-évaluation du cadet au sujet de son rendement.

Demander au cadet ce qu'il a perçu être bon pendant le COREN 390, ce qui n'a pas bien fonctionné et lui demander comment il pourrait améliorer son rendement si le COREN 390 était donné de nouveau.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la liste de contrôle d'évaluation.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement général et lui remettre une copie de la liste de contrôle d'évaluation remplie, avant la prochaine soirée d'instruction.

COREN 390 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Autre membre du groupe : _____

Évaluateur : _____

Évaluation de rendement :

Groupe d'habiletés	Tâche	Évaluation	
		Non réalisée	Réalisée
Coordonnées topographiques	Déterminer les coordonnées topographiques à six chiffres de chacun des trois points indiqués sur la carte.	n° 1	
		n° 2	
		n° 3	
	Tracer sur la carte chacune des trois coordonnées topographiques à six chiffres indiquées sur la feuille de travail.	n° 1	
		n° 2	
		n° 3	
Déterminer la distance et le nombre de pas	Déterminer la distance de chacune des six étapes du parcours (à plus ou moins 50 m).	n° 1	
		n° 2	
		n° 3	
		n° 4	
		n° 5	
		n° 6	
	Calculer la distance en pas pour chacune des six étapes.	n° 1	
		n° 2	
		n° 3	
		n° 4	
		n° 5	
		n° 6	
	Utiliser une méthode pour tenir compte du nombre de pas pour chacune des trois étapes.	n° 1	
		n° 2	
		n° 3	
	Contourner les obstacles en utilisant des techniques de comptage de pas (pour chacune des trois étapes).	n° 1	
		n° 2	
		n° 3	
	Trouver le repère à plus ou moins 10 pour cent du nombre de pas calculé pour chacune des trois étapes.	n° 1	
		n° 2	
	Vérifier le réglage de la déclinaison magnétique sur la boussole.	n° 3	

	Tâche		Évaluation	
			Non réalisée	Réalisée
Groupe d'habiletés	Déterminer l'azimut de chacune des six étapes à partir d'une carte (à plus ou moins deux degrés).	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
		n° 4		
		n° 5		
		n° 6		
	Régler la boussole à l'azimut (à plus ou moins deux degrés) de chacune des trois étapes.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Déterminer le sens de déplacement (à plus ou moins cinq degrés) à l'aide d'une boussole pour chacune des trois étapes.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Déterminer un point de repère pour chacune des trois étapes.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Vérifier de nouveau le sens de déplacement de chacune des trois étapes (au moins une fois pour chaque étape) à l'aide d'une boussole.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Vérifier de nouveau le sens de déplacement de chacune des trois étapes (au moins une fois pour chaque étape) en utilisant le point de repère déterminé.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Trouver le repère à l'intérieur d'un rayon de 20 mètres pour chacune des trois étapes.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		

Non réalisée	La tâche n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
Réalisée	La tâche a été réalisée sans difficulté ou avec difficulté et de l'aide.

Évaluation globale du rendement :

OREN 390 COREN	Évaluation des OREN	
	Non réalisée	Réalisée
Participer à la navigation au sol		

Non réalisée	Si plus de 40 pour cent (plus de 21) des tâches sont évaluées comme étant non réalisées.
Réalisée	Si plus de 60 pour cent et plus (31 et plus) des tâches sont évaluées comme étant réalisées.

Rétroaction de l'évaluateur :

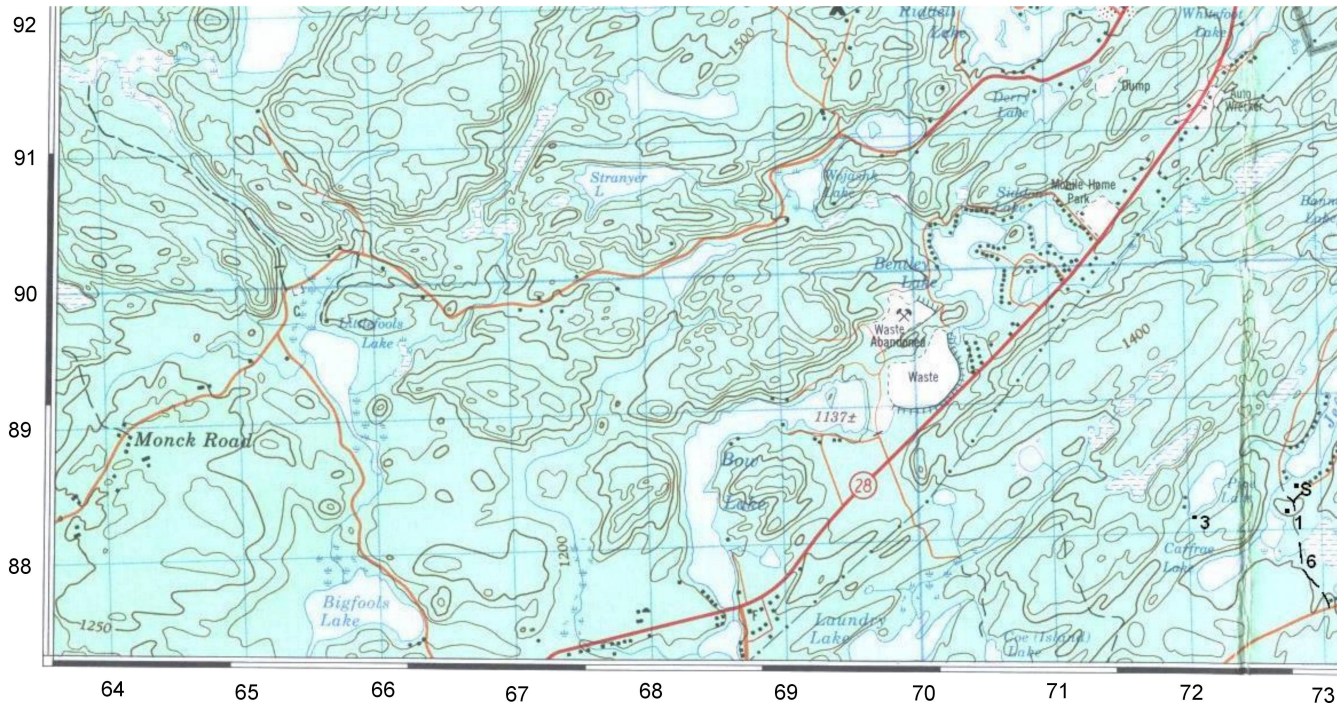
Signature de l'évaluateur : _____

Date : _____

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

EXEMPLE D'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Exemple de carte



Ressources naturelles Canada, Bancroft 31 F/4, Centre canadien de cartographie, Sa Majesté la Reine du Canada

Figure 3B6-1 Carte pour l'activité d'évaluation



Tous les points sont situés dans le coin inférieur droit. Pour identifier clairement les points désignés et les traits caractéristiques de terrain, il est préférable d'utiliser la version couleur de la [Figure 3B6-1](#).

On doit remettre une boussole, une carte et une feuille de travail aux cadets et leur permettre d'utiliser une calculatrice. La carte comprend le point de départ, le point « S » et les trois autres points « 1 », « 3 » et « 6 » à partir desquels il faut déterminer les coordonnées topographiques à six chiffres. Le cadet doit indiquer les trois autres points, pour les étapes deux, quatre et cinq du parcours, sur la carte à partir des coordonnées topographiques à six chiffres indiquées sur la feuille de travail. Tous les sept points ont un mot descriptif ou une phrase descriptive afin d'aider à les identifier. Les cadets doivent remplir la feuille de travail, puis se rendre au parcours pour effectuer trois étapes chacun. Une fois le parcours terminé, les cadets devront remplir une auto-évaluation avec leur évaluateur et recevront une copie de leur liste de contrôle d'évaluation, avant la prochaine soirée d'instruction.

Un exemplaire de feuille de travail et une feuille de travail vierge remplie sont présentés à titre de référence pour cet exemple d'activité d'évaluation. On peut se servir de la feuille de travail vierge comme gabarit.

FEUILLE DE TRAVAIL DU CADET (exemplaire)

Nom : _____

Compte de pas personnel : _____

n°	Coordonnées topographiques	Distance		Azimut	Description
		m	pas		
S	728883	m	pas	X	la cabine la plus au sud sur le lac Jeffrey
1					la cabine près de l'intersection des chemins de véhicule
2	722882				le rivage du lac Pipe près du « L » de Lake
3					la cabine la plus au sud sur le lac Pipe
4	720878				le rivage du lac Carfrae près du « e » de Lake
5	723873				la colline au sud du lac Carfrae
6					l'endroit où le ruisseau traverse le chemin de véhicule au sud de la cabine

Déclinaison magnétique : déclinaison à 11° ouest

Azimut de sécurité : 120°

Se dirige vers une route en gravier ou une ruelle pour véhicules. Attendre au bord de la route ou du sentier jusqu'à ce que le véhicule de sécurité arrive.

Calculs :

FEUILLE DE TRAVAIL DU CADET (exemplaire rempli) :

Nom : cpl de section Bloggins Compte de pas personnel : 140

n°	Coordonnées topographiques	Distance		Azimut	Description
		m	pas		
S	728883	m	pas	X	la cabine la plus au sud sur le lac Jeffrey
1	727881	200	280	199°	la cabine près de l'intersection des chemins de véhicule
2	722882	500	700	282°	le rivage du lac Pipe près du « L » de Lake
3	720881	200	280	230°	la cabine la plus au sud sur le lac Pipe
4	720878	450	630	180°	le rivage du lac Carfrae près du « e » de Lake
5	723873	450	630	154°	la colline au sud du lac Carfrae
6	728878	800	1120	44°	l'endroit où le ruisseau traverse le chemin de véhicules

Déclinaison magnétique : déclinaison à 11° ouest

Azimut de sécurité : 120°

Se dirige vers une route en gravier ou une ruelle pour véhicules. Attendre au bord de la route ou du sentier jusqu'à ce que le véhicule de sécurité arrive.

Calculs :

FEUILLE DE TRAVAIL DU CADET

Nom : _____

Compte de pas personnel : _____

n°	Coordonnées topographiques	Distance		Azimut	Description
		m	pas		
S		m	pas	X	
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Déclinaison magnétique :

Azimut de sécurité :

Calculs :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DOSSIER DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE TROIS

Nom du cadet : _____ Escadron : _____

N° de l'OREN	Énoncé de rendement	Évaluation des OREN			Norme dépassée
		Non réalisé	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté	
X01	Participer à des activités de service communautaire				
X02	Effectuer un service communautaire				
303	Exercer le rôle d'un chef d'équipe				
X04	Suivre la participation à des activités physiques				
X05	Participer à des activités physiques				
306	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision				
307	Servir dans un escadron de cadets de l'Air				
308	Diriger une escouade avant un rassemblement				
309	Enseigner une leçon				
X20	Participer à des activités de familiarisation des FAC				
340	Identifier les aspects de l'exploration spatiale				
331, 336 and 337	Décrire les principes de vol / identifier les conditions météorologiques / démontrer les compétences en navigation aérienne				
370	Reconnaître les aspects de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs				
390	Naviguer sur un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole				

Qualification réussie	Oui	Non	Officier d'instruction Signature : _____	Date : _____

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE CADET

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la conduite d'une entrevue est de discuter des attentes, des objectifs personnels et du progrès de l'apprentissage du cadet (évaluation de l'apprentissage), et de lui donner de la rétroaction sur son rendement global.

Rencontrer le cadet durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification et pour réviser son plan d'action.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire d'entrevue du cadet ([annexe D, appendice 1](#)), les calendriers d'instruction, le plan d'évaluation de l'apprentissage ([annexe B](#)), les outils d'évaluation du COREN, des stylos, du papier, etc.

Demander au cadet de réviser tous les documents d'accompagnement de sorte qu'il soit prêt, lors de l'entrevue, à discuter des domaines spécifiques autant que de ses attentes et de ses objectifs personnels.

Prévoir des entrevues de façon à prévoir environ 10 à 15 minutes par cadet.

CONDUITE D'UNE ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps au cadet pour répondre à vos questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
2. Remplir le formulaire d'entrevue du cadet.
3. Demander au cadet de signer le formulaire d'entrevue du cadet.
4. Signer le formulaire d'entrevue du cadet.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

Mettre une copie du formulaire d'entrevue du cadet au dossier d'instruction du cadet.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET

Nom :	Grade :
Niveau de compétence :	Section :
SECTION 1 – ENTREVUE INITIALE	
1. Quelles sont vos attentes par rapport au niveau de compétence? 2. Avez-vous des questions par rapport à l'instruction, au calendrier et/ou à l'évaluation? 3. Quelles activités vous emballent le plus? 4. Quels sont vos points forts? 5. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer? 6. Quels objectifs personnels aimeriez-vous atteindre? Quelles mesures prendrez-vous pour atteindre ces objectifs? 7. Y a-t-il quelque chose que nous devrions savoir pour nous aider à faire en sorte que votre expérience d'apprentissage soit des plus agréables (besoins en apprentissage, allergies, etc.)?	
NOTA	
Signature du cadet :	
Signature de l'officier :	Date :

SECTION 2 – ENTREVUE DE RENDEMENT

1. Jusqu'à présent, est-ce que le niveau de compétence répond à vos attentes? Dans la négative, que pouvons-nous faire pour répondre à ces attentes?
2. Y a-t-il des domaines qui suscitent votre enthousiasme ou qui vous préoccupent et que vous voudriez souligner?
3. Comment percevez-vous votre progrès? *
4. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?
5. Quels buts personnels aimeriez-vous établir?

* Donner au cadet une rétroaction sur son progrès et son rendement global en mettant en évidence les écarts qui peuvent ressortir entre l'auto-évaluation du cadet et vos observations. Les points de discussion peuvent comprendre les évaluations terminées et à venir, les présences, la participation, etc.

PLAN D'ACTION

Travailler avec le cadet pour créer un plan d'action qui prend en considération ses objectifs et ses exigences en matière d'instruction. Le plan d'action est un ensemble d'étapes sur lequel il y a un accord mutuel, que le cadet s'engage à réaliser pour atteindre ses objectifs. Celui-ci doit être réaliste et réalisable, et rédigé de façon positive.

NOTA

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date :

SECTION 3 – ENTREVUE FINALE

1. Comment avez-vous aimé le niveau de compétence?
2. Quels éléments vous ont plu ou déplu en ce qui a trait à l’instruction? Comment pourrait-on l’améliorer?
3. Comment pouvez-vous appliquer ce que vous avez appris à l’intérieur et à l’extérieur de l’escadron?
4. Quels sont les nouveaux objectifs personnels que vous souhaitez établir?
5. Quelles occasions d’instruction prochaines vous intéressent?

* Remettre au cadet un exemplaire de son dossier de qualification dûment rempli et discuter de ses progrès d’apprentissage relativement aux objectifs du cours. Lorsqu’une dérogation est accordée, expliquer au cadet ce que cela signifie et ce qu’il aura à accomplir l’année suivante pour satisfaire aux exigences de la qualification courante.

NOTA

Signature du cadet :

Signature de l’officier :

Date :

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

LIGNES DIRECTRICES POUR UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la séance de counselling pour l'instruction est de rencontrer officiellement le cadet qui éprouve des difficultés à obtenir ou à maintenir des résultats conformes aux normes de la qualification et à élaborer un plan d'action pour l'aider.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire de la SCI, le dossier d'instruction du cadet, des stylos, du papier, etc.

Réviser le dossier d'instruction du cadet et discuter de son rendement avec les autres membres du personnel au besoin.

Remplir la section 1 du formulaire de la SCI.

CONDUITE D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre d'une manière qui indique que vous avez entendu et compris le cadet. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps au cadet pour répondre à vos questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
 2. Remplir les sections 2 et 3 du formulaire de la SCI.
 3. Demander au cadet de signer le formulaire de la SCI.
 4. Signer le formulaire de la SCI.
-

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

L'objectif de mener une séance de counselling pour l'instruction est de guider un cadet vers la réussite dans le programme des cadets. Après la séance de counselling pour l'instruction, l'officier d'instruction doit rencontrer le Cmdt pour discuter des résultats de la séance et de toute autre mesure requise.

Le commandant doit communiquer avec le tuteur pour ouvrir un dialogue et l'inclure dans le plan d'action.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS DE BASE	
Nom :	Grade :
Niveau de compétence :	Section :
Circonstances justifiant une SCI :	
Le progrès global de l'instruction (p. ex. gravité de l'échec, rendement par rapport aux OREN connexes, toute difficulté précédente et mesure prise, rendement ou comportement, etc.) :	
SECTION 2 – CONCLUSIONS DE LA SÉANCE	
<ol style="list-style-type: none">1. Informer le cadet qu'il n'atteint pas et/ou ne maintient pas les normes de qualification et que la rencontre vise à l'aider à rectifier la situation.2. Discuter des éléments suivants :<ul style="list-style-type: none">• Circonstances exceptionnelles nuisant à l'avancement dans l'instruction• Toute difficulté antérieure et les mesures prises (p. ex. si de l'aide ou de l'instruction supplémentaire a été donnée)• Le rendement ou le comportement du cadet (p. ex. la présence, l'effort, la motivation et l'attitude)	

SECTION 3 – RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE (PLAN D’ACTION)

Avec le cadet, élaborer un plan d’action qui fait ressortir les mesures à prendre pour réussir.

Informez le cadet des conséquences s’il ne fait preuve d’aucune amélioration notable.

Signature du cadet :

Signature de l’officier d’instruction :

Date :

SECTION 4 – RÉVISION DU COMMANDANT

Inscrire toutes les discussions avec les parents concernant les progrès du cadet.

Signature du commandant :

Date :

CHAPITRE 4

OBJECTIFS DE RENDEMENT ET DESCRIPTION DES LEÇONS

SECTION 1

OBJECTIFS DE RENDEMENT ET PLAN D'INSTRUCTION

OBJET

1. Le présent chapitre a pour objet de donner un aperçu des OREN particuliers correspondants à la qualification du niveau de qualification trois.

OBJECTIFS DE RENDEMENT

2. Les OREN sont une description des capacités du cadet après que l'instruction est terminée. Ils incluent une description de ce que le cadet doit faire en fonction du rendement, les conditions selon lesquelles le rendement doit être effectué et les normes auxquelles doit se conformer le rendement. On définit respectivement ces trois éléments par :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions, et
- c. la norme.

3. Ce chapitre décrit également le plan d'instruction conçu afin d'aider les cadets à atteindre les OREN nécessaires à l'aide d'OCOM et de descriptions de leçon (DL) qui sont les références principales à l'élaboration de l'A-CR-CCP-803/PF-002.

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE

4. Les OCOM sont une description des capacités du cadet une fois que chaque unité d'apprentissage est terminée et constituent une étape majeure à la réussite de l'OREN. Les OCOM peuvent correspondre aux composantes principales énoncées à la première étape de déconstruction des OREN ou ils peuvent provenir de regroupement de plusieurs composantes reliées. Ils sont formés de trois parties essentielles :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions, et
- c. la norme.

DESCRIPTIONS DE LEÇON

5. Les DL décrivent une stratégie d'instruction à appliquer à chaque OCOM et comprennent :

- a. le soutien des points d'enseignements;
- b. les documents de référence;
- c. les activités d'apprentissage (méthodes, aides et environnement);
- d. les horaires approximatifs;
- e. les directives d'évaluation; et
- f. toute remarque qui clarifierait l'intention du concept.

ÉVALUATION POUR L'APPRENTISSAGE

6. L'évaluation formative, ou l'évaluation pour l'apprentissage, se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les retards dans l'apprentissage. Ces évaluations peuvent également donner aux cadets l'occasion de pratiquer les COREN. Cela aide à évaluer les besoins des cadets, comme la mesure corrective ou l'enseignement correctif, à planifier les prochaines étapes d'instruction et à donner aux cadets des rétroactions qui peuvent les aider à s'améliorer. L'évaluation formative renforce aussi l'apprentissage de façon à ce que le cadet le retienne plus longtemps. Les détails pour l'évaluation du niveau de qualification trois sont présentés dans les descriptions de leçons pertinentes qui se trouvent dans ce chapitre.

SECTION 2

OREN X01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SUR LE CIVISME

1. **OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme**

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans l'A-CR-CCP-801/PG-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada - Norme de qualification et plan du niveau de compétence un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 3

OREN X02 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. **OREN X02 – Effectuer un service communautaire**

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans l'A-CR-CCP-801/PG-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada - Norme de qualification et plan du niveau de compétence un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 4**OREN 303 – EXERCER LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE**

1. **Rendement.** Exercer le rôle d'un chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme.** Le cadet doit exercer le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - a. définir le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - (1) reconnaître leur position au sein de l'équipe de leadership;
 - (2) décrire les principales qualités de leadership d'un cadet;
 - (3) décrire les principales compétences en leadership; et
 - (4) énumérer les responsabilités d'un chef d'équipe;
 - b. établir des objectifs en leadership pour l'année d'instruction;
 - c. diriger l'équipe qui lui est assignée, y compris :
 - (1) donner un exemple positif;
 - (2) favoriser le travail d'équipe en contribuant à la dynamique positive de l'équipe;
 - (3) communiquer clairement la ou les tâches à accomplir;
 - (4) superviser les cadets;
 - (5) résoudre les problèmes, au besoin;
 - (6) donner une rétroaction à l'équipe; et
 - (7) donner des comptes rendus à ses supérieurs; et
 - d. participer à une relation de mentorat.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 303 est conçue pour améliorer la capacité du cadet à exercer le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - (1) l'OCOM C303.01 (Diriger une activité de promotion du travail d'équipe), et
 - (2) l'OCOM C303.02 (Donner une présentation au sujet d'un chef).

- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus précisément :
- (1) l'OCOM C103.03 (Participer à des activités de promotion du travail d'équipe, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 3),
 - (2) l'OCOM C203.01 (Consigner des entrées dans un journal réflexif, A-CR-CCP-802/PG-002, *Cadets de l'aviation royale du Canada – Norme de qualification et plan du niveau deux*, chapitre 4, section 3),
 - (3) l'OCOM C203.02 (Utiliser la résolution de problème, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 3),
 - (4) l'OCOM C203.04 (Participer à une présentation donnée par un chef, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 3),
 - (5) l'OCOM C203.05 (Participer à des activités de renforcement de la confiance, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 3), et
 - (6) l'OCOM C203.06 (Participer à des activités de résolution de problème, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 3).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 303 se limite à un total de neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M303.01 – DÉFINIR LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Définir le rôle d'un chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit définir le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - a. reconnaître sa position au sein du modèle de l'équipe de leadership;
 - b. décrire les principales qualités de leadership d'un cadet; et
 - c. reconnaître les principales compétences en leadership, y compris :
 - (1) la gestion intrapersonnelle,
 - (2) la gestion interpersonnelle,
 - (3) le travail d'équipe,
 - (4) la communication efficace,
 - (5) le leadership mis en pratique, et
 - (6) le mentorat.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le modèle de l'équipe de leadership et la position du cadet de troisième année au sein de l'équipe de leadership.	Exposé interactif	10 min	
PE2	Décrire les principales compétences en leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la gestion intrapersonnelle, b. la gestion interpersonnelle, c. le travail d'équipe, d. la communication efficace, e. le leadership mis en pratique, et f. le mentorat. 	Exposé interactif	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Expliquer les éléments de la gestion intrapersonnelle, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. identifier les besoins personnels et satisfaire à ces besoins; b. pratiquer la maîtrise de soi; c. pratiquer l'autogestion; d. poursuivre l'autoperfectionnement; et e. établir l'identité positive. 	Exposé interactif	5 min	C0-270
PE4	<p>Expliquer les éléments de la gestion interpersonnelle, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. interagir positivement dans la communauté de cadets; b. interagir positivement avec les autres; et c. s'occuper des conflits interpersonnels d'une manière respectueuse. 	Exposé interactif	5 min	C0-271
PE5	<p>Expliquer les éléments du travail d'équipe, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. participer aux étapes de la formation d'une équipe; b. présenter la dynamique positive de l'équipe; et c. participer à des activités de promotion du travail d'équipe. 	Exposé interactif	5 min	C0-114 (p. 12) C0-268 (p. 3 et 4)
PE6	<p>Expliquer les éléments de la communication efficace, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. recevoir une information; b. interpréter une information; et c. répondre à une information. 	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 42 à 44)
PE7	<p>Expliquer les éléments du leadership mis en pratique, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. servir d'exemple aux autres; b. participer aux tâches en leadership; c. diriger la tâche en leadership tout en supervisant l'équipe; d. diriger les activités de promotion du travail d'équipe; e. donner une rétroaction à l'équipe; et f. présenter un compte rendu au chef d'équipe après la tâche. 	Exposé interactif	5 min	C0-240 (p. 19) C0-245 (p. 70 et 71) C0-256 (p. 54 et 55)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE8	Expliquer les éléments du mentorat, y compris : a. le rôle d'un cadet encadré; et b. le rôle d'un mentor.	Exposé interactif	5 min	C0-258 (page 2)
PE9	Identifier les occasions d'être chef d'équipe du niveau de qualification trois, y compris : a. exercer le rôle d'un mentor; et b. effectuer une tâche de leadership.	Exposé interactif	5 min	

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Total : | 60 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au modèle de l'équipe de leadership, aux principales compétences en leadership et aux occasions de leadership pour les cadets du niveau de qualification trois.

7. Documents de référence

- a. C0-114 (ISBN 0-02-863656-2) Pell, A. R. (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team Building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) van Linden, J. A., & Fertman, C. I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- c. C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment*. Beverly, Massachusetts. Project Adventure, Inc.
- d. C0-245 (ISBN 1-58062-513-4) Adams, B. (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, Massachusetts. Adams Media.
- e. C0-256 (ISBN 0-7894-4863-7) Heller, R. (1999). *Achieving Excellence*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- f. C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts. F+W Publications Company.
- g. C0-268 (ISBN 978-1-57542-265-7) MacGregor, M. S. (2008). *Teambuilding With Teens: Activities for Leadership, Decision Making and Group Success*. Minneapolis, Minnesota. Free Spirit Publishing.
- h. C0-270 Maslow, A.H. (1943). *A Theory of Human Motivation*. Psychological Review, vol. 50, n° 4, p. 370 à 396.
- i. C0-271 Farthing, D. (2001). *Peacebuilders 1: Conflict Resolution Youth Reference Guide*. Ottawa, Ontario, YouCAN.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. le document sur le modèle de l'équipe de leadership, et
 - b. le document sur ce dont on s'attend d'un cadet du niveau de qualification trois.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.02 – PARTICIPER À UNE RELATION DE MENTORAT

1. **Rendement.** Participer à une relation de mentorat.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une relation de mentorat.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la relation de mentorat, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. reconnaître l'objectif d'une relation de mentorat; b. identifier les avantages de participer à une relation de mentorat; c. contribuer à un jumelage de mentorat; d. être ouvert aux nouvelles choses; e. être réceptif aux suggestions et à la critique de nature positive; f. donner une rétroaction au mentor; g. apprendre de l'exemple donné par le mentor; h. participer à des activités de mentorat; et i. apprécier la relation de mentorat. 	Exposé interactif	15 min	C0-258 (p. 15 à 21, p. 37 à 48, p. 70 à 73)
PE2	Animer une discussion de groupe au sujet du mentorat, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la réflexion personnelle, b. l'auto-évaluation ou l'entrée de données dans un journal selon le besoin, et c. les séances de mentorat. 	Discussion de groupe	10 min	C0-258 (p. 37 à 48) C2-109 (page 36)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 15 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Total : 30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets à la relation de mentorat, de susciter leur intérêt et de leur présenter la matière de base.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la relation de mentorat.

7. **Documents de référence**

- a. C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- b. C2-109 (ISBN 0-7872-6561-6) Sugarman, D., Doherty, K., Garvey, D., & Gass, M. (2000). *Reflective Learning: Theory and Practice*. Dubuque, Iowa, Kendall/Hunt Publishing Company.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** À la fin de cette leçon, tous les cadets de niveau trois doivent choisir au moins un cadet de niveau un en vue de l'encadrer. De plus, on doit demander à tous les cadets de niveau trois de dire avec lequel des cadets de niveau cinq ils aimeraient être jumelés.

OCOM M303.03 – S'EXERCER À FAIRE UNE AUTO-ÉVALUATION

1. **Rendement.** S'exercer à faire une auto-évaluation.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les rubriques d'auto-évaluation,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit s'exercer à faire une auto-évaluation, y compris :
 - a. réfléchir sur les habiletés;
 - b. établir des objectifs;
 - c. chercher à obtenir une rétroaction au besoin; et
 - d. demander de l'aide au besoin.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir la réflexion et l'auto-évaluation.	Exposé interactif	5 min	C0-237 C0-242 (p. 9 à 11)
PE2	Demander aux cadets de diriger des activités d'auto-évaluation pour : <ol style="list-style-type: none"> a. leurs principales qualités de leadership, et b. la façon dont ils contribuent à la dynamique positive de l'équipe. 	Activité en classe	10 min	
PE3	Animer une discussion de groupe au sujet de la façon et du moment de chercher à obtenir une rétroaction et de demander de l'aide.	Discussion de groupe	10 min	C0-258 (p. 97 et 98)

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 5 min |
| c. Activité en classe | 10 min |
| d. Discussion de groupe : | 10 min |
| e. Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de définir la réflexion et l'auto-évaluation.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit, de susciter l'intérêt des cadets et d'effectuer des auto-évaluations.
- c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les avantages de chercher à obtenir une rétroaction et de demander de l'aide.

7. **Documents de référence**

- a. C0-237 (ISBN 0-19-541816-6) Barber, K. (éd.). (2004). *Canadian Oxford Dictionary* (2^e éd.). Don Mills, Ontario, Oxford University Press Canada.
- b. C0-242 (ISBN 978-0-9682160-2-1) Gregory, K., Cameron, C. & Davies, A. (2000). *Knowing What Counts: Self-Assessment and Goal Setting*. Courtenay, Colombie-Britannique, Building Connections Publishing Inc.
- c. C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. la rubrique d'auto-évaluation des principales qualités de leadership, et
- b. la rubrique d'auto-évaluation de la dynamique positive de l'équipe.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.04 – COMMUNIQUER À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Communiquer à titre de chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit communiquer à titre de chef d'équipe, y compris :
 - a. reconnaître la communication verbale et non verbale;
 - b. mettre en pratique la méthode de communication, y compris :
 - (1) recevoir;
 - (2) interpréter; et
 - (3) répondre; et
 - c. identifier les obstacles d'une communication efficace.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la communication verbale et non verbale.	Exposé interactif	5 min	C0-022 (p. 97 à 101, p. 103 à 118) C0-254 (page 9)
PE2	Expliquer l'audition et l'écoute et leur incidence sur la communication, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition de l'audition, b. la définition de l'écoute, c. l'écoute active, d. les mauvaises habitudes d'écoute, et e. l'incidence de l'écoute et de l'audition sur la communication. 	Exposé interactif	15 min	C0-022 (p. 129 à 135) C0-144 (p. 12 à 14, p. 17) C0-237 (p. 698 et 896) C0-262 (p. 237 et 239)
PE3	Décrire la méthode de communication, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. recevoir une information; b. interpréter une information; et c. répondre à une information. 	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 42 à 45)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Identifier les obstacles d'une communication efficace, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les facteurs intrapersonnels, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) de stress, (2) les émotions, (3) la mauvaise interprétation, (4) les mauvaises habitudes d'écoute, (5) l'étroitesse d'esprit, et (6) les préjugés; b. les facteurs de distraction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) visuelle, et (2) auditive; et c. l'élocution, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le langage, (2) les messages variés, et (3) la surdose d'information. 	Exposé interactif	10 min	C0-022 (p. 77 à 80, 129 et 130)
PE5	Diriger une activité qui démontre la méthode de communication et les obstacles de la communication efficace.	Activité en classe	15 min	C0-022 (p. 77 à 80, 129 et 130) C0-115 (p. 42 à 45)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	35 min
c. Activité en classe	15 min
d. Total :	60 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 afin d'initier les cadets à la façon de communiquer en tant que chef d'équipe.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets à la méthode et aux obstacles de la communication.

7. Documents de référence

- a. C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, Kris (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) van Linden, J. A., & Fertman, C. I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- c. C0-144 Colver, E., & Reid, M. (2001). *Peacebuilders 2: Peer Helping*. Ottawa, Ontario, YouCAN.

- d. C0-237 (ISBN 0-19-541816-6) Barber, K. (éd.). (2004). *Canadian Oxford Dictionary* (2^e éd.). Don Mills, Ontario, Oxford University Press Canada.
 - e. C0-262 MacDonald, K. (2002). *Interpersonal Conflict Resolution Skills for Youth. Module 1: Fundamentals of Conflict Resolution*. New Westminster, Colombie-Britannique, Centre for Conflict Resolution.
 - f. C0-268 (ISBN 1-57542-265-4) MacGregor, M. (2008). *Teambuilding With Teens: Activities for Leadership, Decision Making and Group Success*. Minneapolis, Minnesota, Free Spirit Publishing, Inc.
8. **Matériel d’instruction**
- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement, et
 - b. un chronomètre.
9. **Matériel d’apprentissage**
- a. des casse-têtes sur la communication,
 - b. des ciseaux,
 - c. des sacs en plastique refermables, et
 - d. des enveloppes.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M303.05 – SUPERVISER LES CADETS

1. **Rendement.** Superviser les cadets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit superviser des cadets tout en dirigeant l'équipe assignée.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les objectifs de la supervision, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. assurer une protection; b. offrir un appui; et c. fournir une assurance de la qualité. 	Exposé interactif	10 min	C0-272 (p. 4)
PE2	Expliquer la façon de superviser, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. assurer la sécurité; b. assurer le bien-être des cadets; c. encourager les cadets; d. modifier les responsabilités au besoin; e. maintenir le contrôle sur les cadets; f. corriger les erreurs au besoin; g. signaler la mauvaise conduite au besoin; et h. s'assurer au besoin que les cadets assument les responsabilités qui leur sont assignées. 	Exposé interactif	10 min	A0-107 C0-249 (p. 36 et 37) C0-273 (p. 44, p. 88 à 90) C0-274 (p. 19, p. 32)
PE3	Animer une discussion de groupe sur la supervision.	Discussion de groupe	15 min	
PE4	Discuter des exigences de supervision à l'escadron.	Discussion de groupe	15 min	

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	20 min
c. Discussion de groupe :	30 min
d. Total :	60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'initier les cadets à la supervision.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour les PE 3 et 4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la supervision.

7. **Documents de référence**

- a. A0-107 Directeur - Cadets. (2007). OAIC 14-31, *Programme de sécurité générale - Directeur - cadets et rangers junior canadiens*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-249 (ISBN 0-7894-2890-3) Heller, R. (1998). *How to Delegate*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- c. C0-272 Coleridge Education, College of St. Mark and St. John. (2002). *A Consultation of Supervision Provision and Training Requirements Across Connexions Partnerships in England*. Extrait le 17 mars 2008 du site <http://www.connexions.gov.uk/partnerships/publications/uploads/cp/Supervisory%20Skills%20Exec%20Sum.pdf>.
- d. C0-273 (ISBN 978-1-56414-363-1) Ladew, D. P. (1998). *How to Supervise People: Techniques for Getting Results Through Others*. Franklin Lakes, New Jersey, Career Press.
- e. C0-274 (ISBN 1-4134-1294-7) Sargent, G. (2003). *The Little Black Book of Supervision*. États-Unis, Xlibris Corporation.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.06 – RÉSOUDRE LES PROBLÈMES

1. **Rendement.** Résoudre les problèmes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire les méthodes de résolution de problèmes;
 - b. choisir une méthode de résolution de problèmes; et
 - c. résoudre un problème en utilisant la méthode choisie.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les étapes de l'analyse logique conformément au contenu de l'OCOM M203.06 (Utiliser la résolution de problème, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 3), y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. confirmer la tâche; b. identifier le problème; c. définir le facteur critique; d. concevoir des solutions de rechange; e. comparer les solutions de rechange; f. trouver la meilleure solution possible; g. mettre la solution en œuvre; et h. évaluer le plan et la mise en œuvre. 	Exposé interactif	5 min	C0-135 (p. 221 à 223)
PE2	Expliquer les étapes de la méthode de résolution de problèmes suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. identifier le problème; b. trouver toutes les solutions possibles; c. identifier les conséquences pouvant résulter de ces solutions; d. choisir la solution la plus appropriée; et e. évaluer la décision. 	Exposé interactif	10 min	C0-115 (page 96)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer les étapes de la méthode de résolution de problèmes suivantes : a. la durée, b. l'exposition, c. l'aide, d. la créativité, et e. la résolution.	Exposé interactif	10 min	C0-134 (page 101)
PE4	Diriger une activité où les cadets doivent choisir une méthode de résolution de problèmes et la mettre en pratique dans une mise en situation.	Activité en classe	25 min	C0-115 (p. 45, p. 46)

5. Durée

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Activité en classe : | 25 min |
| d. Total : | 60 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de réviser l'analyse logique et d'initier les cadets aux autres méthodes de résolution de problèmes.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets à la résolution de problèmes.

7. Documents de référence

- C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) van Linden, J. A., & Fertman, C. I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- C0-134 (ISBN 0-7852-7440-5) Maxwell, J. (1999). *The 21 Indispensable Qualities of a Leader: Becoming the Person Others Will Want to Follow*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson Publishers.
- C0-135 (ISBN 0-7645-5176-0) Loeb, M., & Kindel, S. (1999). *Leadership for Dummies*. New York, New York, Hungry Minds, Inc.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- des mises en situation de résolution de problèmes.

9. Matériel d'apprentissage

- des mises en situation de résolution de problèmes, et
- des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).
11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M303.07 – DIRIGER LES CADETS TOUT AU LONG D'UNE TÂCHE EN LEADERSHIP

1. **Rendement.** Diriger les cadets tout au long d'une tâche en leadership.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un exemple de tâche de leadership,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. planifier une tâche en leadership; et
 - b. diriger une équipe de cadets tout au long d'une tâche de leadership, y compris :
 - (1) se préparer pour la tâche;
 - (2) présenter la tâche;
 - (3) diriger la tâche tout en supervisant l'équipe;
 - (4) donner une rétroaction à l'équipe; et
 - (5) présenter un compte rendu au chef d'équipe après la tâche.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter de la méthode de préparation d'une tâche en leadership et en faire la démonstration, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. veiller à ce que l'objectif soit compris; b. s'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles; c. respecter le temps; et d. faire un plan. 	Démonstration	10 min	C0-114 (p. 16) C0-243 C0-248 (p. 20 et 21) C0-253 (p. 24) C0-255 (p. 86 à 89)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Discuter de la méthode de présentation d'une tâche en leadership et en faire la démonstration, y compris :</p> <p>a. énoncer la tâche à faire;</p> <p>b. énoncer l'objectif de la tâche;</p> <p>c. identifier les ressources nécessaires pour la tâche;</p> <p>d. communiquer le plan général;</p> <p>e. assigner les tâches aux membres de l'équipe, selon le cas; et</p> <p>f. veiller à ce que les membres de l'équipe comprennent la tâche.</p>	Démonstration	10 min	<p>C0-114 (p. 36 et 99)</p> <p>C0-245 (p. 70 et 71)</p> <p>C0-247 (p. 133 à 136)</p> <p>C0-254 (p. 34 et 35)</p>
PE3	<p>Discuter de la méthode pour diriger une tâche en leadership et en faire la démonstration, y compris :</p> <p>a. superviser les autres cadets;</p> <p>b. maintenir le contrôle sur l'équipe;</p> <p>c. veiller à ce que la tâche progresse en fonction du temps accordé; et</p> <p>d. modifier le plan selon les besoins.</p>	Démonstration	10 min	C0-256 (p. 54 et 55)
PE4	<p>Discuter de la méthode pour donner une rétroaction à l'équipe suivant la tâche en leadership et en faire la démonstration, y compris :</p> <p>a. réviser l'objectif;</p> <p>b. donner une rétroaction; et</p> <p>c. motiver de nouveau l'équipe.</p>	Démonstration	10 min	C0-240 (p. 19)
PE5	Expliquer le compte rendu suivant la tâche.	Exposé interactif	5 min	C0-243
PE6	Discuter de la façon de se préparer pour une tâche en leadership.	Activité en classe	5 min	C0-255 (p. 267 et 269)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Démonstration :	35 min
c. Exposé interactif :	10 min
d. Activité en classe :	5 min
e. Total :	60 min

6. Justification

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 1 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le format d'une tâche en leadership dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 5 afin de donner des directives sur la façon d'effectuer un compte rendu après une tâche.
- c. Une activité en classe a été choisie pour le PE 6, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence

- a. C0-114 (ISBN 0-02-863656-2) Pell, A. R. (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team Building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- b. C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment*. Beverly, Massachusetts, Project Adventure, Inc.
- c. C0-243 Clark, D. (2007). *After Action Reviews*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leadaar.html>.
- d. C0-243 Clark, D. (2007). *Leadership & Direction*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>.
- e. C0-245 (ISBN 1-58062-513-4) Adams, B. (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- f. C0-247 (ISBN 0-14-024272-4) Rosen, R. H., & Brown, P. B. (1997). *Leading People*. New York, New York, Penguin Books.
- g. C0-248 (ISBN 0-7894-4862-9) Heller, R. (1999). *Learning to Lead*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- h. C0-253 (ISBN 0-7894-8006-9) Bruce, A., & Langdon, K. (2001). *Do It Now!* New York, New York, DK Publishing, Inc.
- i. C0-254 (ISBN 0-7894-3244-7) Heller, R. (1998). *Communicate Clearly*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- j. C0-255 (ISBN 0-7645-5408-5) Brounstein, M. (2002). *Managing Teams for Dummies*. Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc.
- k. C0-256 (ISBN 0-7894-4863-7) Heller, R. (1999). *Achieving Excellence*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le document sur le format de la tâche en leadership,
- c. le document sur le formulaire d'évaluation de la tâche en leadership,
- d. le document sur le compte rendu de la tâche,
- e. un exemple de la tâche en leadership, et
- f. les ressources pour l'exemple de la tâche en leadership, selon les besoins.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. le document sur le format de la tâche en leadership,
- b. le document sur le formulaire d'évaluation de la tâche en leadership,
- c. le document sur le compte rendu de la tâche,
- d. la tâche en leadership, et
- e. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).

11. **Remarques.** Il faut choisir au moins deux tâches en leadership dans la liste présentée au COREN de l'OREN 303.

OCOM C303.01 – DIRIGER UNE ACTIVITÉ DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Diriger une activité de promotion du travail d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit donner les éléments d'une activité de promotion du travail d'équipe :
 - a. la présentation,
 - b. l'activité, et
 - c. la rétroaction.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer la présentation à une activité de promotion du travail d'équipe et demander aux cadets d'y participer.	Activité en classe	5 min	
PE2	Demander aux cadets d'analyser les éléments de la présentation : <ol style="list-style-type: none"> a. attirer l'attention de l'équipe; b. expliquer l'objectif de l'activité; c. expliquer l'activité; d. assigner les tâches selon les besoins; e. fixer les limites de temps; f. transmettre au besoin les questions relatives à la sécurité; et g. motiver l'équipe. 	Discussion de groupe	10 min	C0-028 (p. xxiii à xxvii) C0-238 (p. 22 et 23) C0-268 (p. 3)
PE3	Démontrer l'activité de promotion du travail d'équipe choisie et demander aux cadets d'y participer.	Activité en classe	10 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Discuter des responsabilités suivantes d'un chef, tout en dirigeant une activité de promotion du travail d'équipe : a. commencer l'activité; b. superviser l'équipe; c. veiller à ce que l'objectif soit atteint; d. interrompre l'activité en cas de besoin; et e. mettre fin à l'activité selon le délai fixé.	Discussion de groupe	10 min	C0-238 (p. 26) C0-240 (p. 17)
PE5	Démontrer la partie rétroaction de l'activité de promotion du travail d'équipe choisie et demander aux cadets d'y participer.	Activité en classe	5 min	
PE6	Discuter des éléments de la rétroaction : a. réviser l'objectif; b. donner une rétroaction; et c. motiver de nouveau l'équipe.	Discussion de groupe	10 min	C0-238 (p. 27 à 30) C0-240 (p. 19)
PE7	Faire en sorte que de petits groupes de cadets partagent les responsabilités de diriger une activité de promotion du travail d'équipe.	Activité pratique	30 min	

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité en classe :	20 min
c. Discussion de groupe :	30 min
d. Activité pratique :	30 min
e. Total :	90 min

6. Justification

- Une activité en classe a été choisie pour les PE 1, 3 et 5, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets.
- Une discussion de groupe a été choisie pour les PE 2, 4 et 6, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les éléments des activités de promotion du travail d'équipe.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 7, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience d'activités de promotion du travail d'équipe dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence

- C0-028 (ISBN 0-07-046513-4) Newstrom, J., & Scannell, E. (1998). *The Big Book of Team Building Games*. New York, New York, McGraw-Hill.

- b. C0-238 (ISBN 0-7879-4835-7) Sugar, S., & Takacs, G. (2000). *Games That Teach Teams: 21 Activities to Super-Charge your Group!* San Francisco, Californie, Jossey-Bass/Pfeiffer.
- c. C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment.* Beverly, Massachusetts, Project Adventure, Inc.
- d. C0-268 (ISBN 1-57542-265-4) MacGregor, M. G. (2008). *Teambuilding With Teens.* Minneapolis, Minnesota, Free Spirit Publishing Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un marqueur,
- c. des notes autoadhésives, et
- d. l'équipement pour l'activité, au besoin.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. l'équipement pour l'activité, au besoin,
- b. le document portant sur les activités de promotion du travail d'équipe, et
- c. le document portant sur le guide de planification de la promotion du travail d'équipe.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C303.02 – DONNER UNE PRÉSENTATION AU SUJET D'UN CHEF

1. **Rendement.** Donner une présentation au sujet d'un chef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia),
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit donner une présentation au sujet d'un chef, y compris :
 - a. l'introduction du chef,
 - b. le corps de la présentation, y compris :
 - (1) les éléments intéressants de la carrière du chef, et
 - (2) les principales qualités en leadership démontrées par le chef; et
 - c. la conclusion.
4. **Point d'enseignement.** Superviser les cadets pendant qu'ils donnent une présentation au sujet d'un chef.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience de donner une présentation dans un environnement sécuritaire

et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en leadership dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d’instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
9. **Matériel d’apprentissage.** Le document qui expose brièvement la façon de donner une présentation au sujet d’un chef.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Il est recommandé que cette leçon soit prévue à la suite de toutes les autres leçons de l’OREN 309 ([section 10](#)).
 - b. Lorsque l’escadron est composé d’un nombre élevé de cadets de niveau de qualification trois, on peut considérer subdiviser le groupe, si les ressources le permettent.

SECTION 5

OREN X04 – SUIVRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES

1. **OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques**

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans l'A-CR-CCP-801/PG-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada - Norme de qualification et plan du niveau de compétence un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 6

OREN X05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES

1. OREN X05 – Participer à des activités physiques

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans l'A-CR-CCP-801/PG-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada - Norme de qualification et plan du niveau de compétence un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 7**OREN 306 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES
CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION**

1. **Rendement.** Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) une cible appropriée,
 - (6) un tapis de tir,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*, chapitre 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision, y compris :
 - a. effectuer un contrôle de sécurité;
 - b. mettre en pratique les techniques de tir de précision; et
 - c. suivre les règles et les ordres donnés sur le champ de tir.
4. **Remarques.** Toutes les pratiques du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité du champ de tir – air comprimé (O Sécur Tir – air comprimé).
5. **Matière complémentaire**
 - a. L'instruction complémentaire associée à l'OREN 306 est conçue pour améliorer l'expérience en tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) l'OCOM C306.01 (Identifier les associations civiles de tir de précision),
 - (2) l'OCOM C306.02 (Corriger l'erreur de tir), et
 - (3) l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du Programme de niveau trois, plus précisément :

- (1) l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice de tir récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 6),
 - (2) l'OCOM C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6),
 - (3) l'OCOM C206.02 (Pratiquer les techniques de visée, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6), et
 - (4) l'OCOM C206.03 (Pratiquer les techniques de tir, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
 - d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 306 se limite à un total de dix périodes tenues pendant des séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser toutes les dix périodes.
 - e. Il n'est pas nécessaire de diriger ces OCOM selon un ordre séquentiel. Par contre, l'escadron qui choisit de se concentrer sur l'instruction de tir de précision doit enseigner les OCOM C206.01, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6 à C206.03, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6, Techniques de tir de précision, avant de diriger l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 6).
 - f. On encourage les escadrons, qui optent d'améliorer le programme de tir de précision récréatif par l'entremise de l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets), à enseigner cette instruction en même temps que l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 6).

OCOM M306.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) une cible appropriée,
 - (6) un tapis de tir,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.
4. **Point d'enseignement**
 - a. Donner une séance d'information sur le champ de tir, y compris :
 - (1) expliquer les sections pertinentes des ordres permanents du champ de tir;
 - (2) réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir;
 - (3) réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé;
 - (4) décrire la disposition du champ de tir; et
 - (5) réviser les procédures pour se laver les mains à la fin du tir.
 - b. Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision, en choisissant parmi les catégories suivantes :
 - (1) le classement,
 - (2) les activités amusantes,
 - (3) les activités chronométrées, et
 - (4) les activités compétitives en équipe ou individuelles.

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Activité pratique : | 80 min |
| c. Total : | 90 min |

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-041 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 14-41, *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible appropriée,
- f. un tapis de tir; et
- g. des lunettes de sécurité.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible appropriée,
- f. un tapis de tir; et
- g. des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Des postes pour se laver les mains doivent être disponibles pour permettre le nettoyage une fois que l'activité est terminée.

- b. Les cadets peuvent tirer en position debout s'ils ont déjà reçu l'instruction de l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C306.01 – IDENTIFIER LES ASSOCIATIONS CIVILES DE TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement.** Identifier les associations civiles de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les associations civiles de tir de précision, y compris les associations :
 - a. locales,
 - b. provinciales,
 - c. nationale, et
 - d. de biathlon.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des associations civiles de tir de précision locales.	Exposé interactif	5 min	
PE2	Discuter de l'association de tir provinciale pertinente parmi les suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. Alberta Provincial Rifle Association, b. British Columbia Rifle Association, c. Manitoba Provincial Rifle Association, d. Newfoundland Provincial Rifle Association, e. Nova Scotia Provincial Rifle Association, f. Ontario Rifle Association, g. Prince Edward Island Rifle Association, h. Association de tir de la province de Québec, i. Royal New Brunswick Rifle Association, et j. Saskatchewan Provincial Rifle Association. 	Exposé interactif	10 min	C2-086
PE3	Discuter des associations de tir de précision nationales, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'Association de tir Dominion du Canada, et b. la Fédération de tir du Canada. 	Exposé interactif	5 min	A0-119 (p. 3) C2-086

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Identifier les associations de biathlon provinciales et nationales pertinentes parmi les suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. Biathlon Canada, b. Biathlon Alberta, c. Biathlon British Columbia, d. Biathlon Manitoba, e. Biathlon New Brunswick, f. Biathlon Nova Scotia, g. Biathlon Newfoundland and Labrador, h. Biathlon Ontario, i. Association des clubs de biathlon du Québec, j. Biathlon Saskatchewan, k. Biathlon Yukon, et l. Northwest Territories Biathlon. 	Exposé interactif	5 min	C0-149

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour faire connaître aux cadets les occasions de perfectionner leur instruction en tir de précision auprès des associations civiles.

7. **Documents de référence**

- a. A0-119 La Fédération de tir du Canada. (2007). *La Fédération de tir du Canada*. Extrait le 2 novembre 2007 du site <http://www.sfc-ftc.ca/document.cfm?sectionID=39>.
- b. C0-149 Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.
- c. C2-086 L'Association de tir Dominion du Canada. (2007). Extrait le 4 octobre 2007 du site <http://www.dkra.ca/French/welcome.htm>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Demander aux cadets d'identifier seulement les associations de tir de précision nationales, provinciales et locales pertinentes.

OCOM C306.02 – CORRIGER L'ERREUR DE TIR

1. **Rendement.** Corriger l'erreur de tir.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.
3. **Norme.** Le cadet doit corriger l'erreur de tir en modifiant :
 - a. l'élévation, et
 - b. la dérive.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la façon de centrer le groupement, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la théorie du groupement, et b. le point moyen des impacts (PMI). 	Exposé interactif	10 min	C2-097 (p. 29)
PE2	Expliquer le réglage de la mire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le but du réglage de la mire, b. l'élévation, c. la dérive, et d. le zéro tage de la carabine à air comprimé des cadets. 	Exposé interactif	10 min	C2-098 (p. 303 et 304)
PE3	Expliquer les ajustements du réglage de la mire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. régler la mire de la carabine à air comprimé des cadets; b. diminuer et augmenter l'élévation; et c. déplacer la dérive vers la gauche et vers la droite. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 2-11)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Diriger un exercice de réglage de la mire de la façon suivante :</p> <p>a. Remettre aux cadets un document portant sur le réglage de la mire. Chaque cible a un ensemble distinct de points d'impact décalés du centre de la cible.</p> <p>b. Demander aux cadets de déterminer où se situe le PMI de chaque cible.</p> <p>c. Demander aux cadets de déterminer les ajustements du réglage de la mire nécessaires pour déplacer le PMI vers le centre de la cible.</p> <p>d. Demander aux cadets de régler les mires de la carabine à air comprimé des cadets.</p>	Activité pratique	30 min	

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	25 min
c. Activité pratique :	30 min
d. Total :	60 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de donner un aperçu des théories et de la pratique du réglage des mires.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de présenter et de permettre aux cadets de faire l'expérience du réglage des mires sur la carabine à air comprimé des cadets dans un environnement contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au réglage de la mire dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-097 Ontario Rifle Association. (2003). *Ontario Rifle Association Handbook for New Member*. Haliburton County, Ontario, MilCun Marksmanship Complex.
- c. C2-098 Constantine, R. (1998). *Modern Highpower Competition: From Beginner to Master*. Manchester, Connecticut, Precision Shooting Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des carabines à air comprimé des cadets, et

c. le document portant sur le réglage de la mire.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. le document portant sur le réglage de la mire, et
- c. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C306.03 – ADOPTER LA POSITION DEBOUT AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

1. **Rendement.** Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) un support à carabine,
 - (3) un cadre de cible,
 - (4) une cible appropriée,
 - (5) une plate-forme surélevée pour les cibles,
 - (6) des lunettes de sécurité,
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit :
 - a. adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) se tenir debout à 90 degrés de la cible avec les pieds écartés de la distance de la largeur des épaules; et
 - (2) tenir la carabine à air comprimé des cadets pointée vers la cible en plaçant :
 - (a) la plaque de couche dans le haut de l'épaule,
 - (b) la main gauche sous le fût, et
 - (c) la main droite sur la poignée de crosse; et
 - b. modifier sa position au besoin.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les motifs de la position debout, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. obtenir une bonne position; b. utiliser un support à carabine; et c. maintenir le centre de gravité. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-6-1 et 1-6-2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer et démontrer comment adopter la position debout en positionnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le corps, b. les pieds, c. les jambes, d. les hanches, e. le dos, f. les bras, g. la tête, et h. la carabine à air comprimé des cadets. 	Démonstration	5 min	C2-146 (p. 171, p. 192 à 197)
PE3	<p>Expliquer et démontrer comment régler la visée, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le réglage vers le haut, b. le réglage vers le bas, et c. le réglage vers la gauche et vers la droite. 	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-6-7) C2-146 (p. 196)
PE4	<p>Expliquer et démontrer l'alignement naturel, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. adopter la position debout; b. trouver une image de visée; c. fermer les deux yeux; d. prendre 3 à 4 respirations normales afin de relâcher les muscles; e. après 10 secondes, ouvrir les yeux et regarder l'image de visée; et f. modifier la position de son corps jusqu'à l'obtention d'une bonne image de visée. 	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-6-7)
PE5	<p>Demander aux cadets d'adopter la position debout en positionnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le corps; b. les pieds, c. les jambes, d. les hanches, e. le dos, f. les bras, g. la tête, et h. la carabine à air comprimé des cadets. 	Activité pratique	30 min	C2-146 (p. 192 à 197)

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration :	15 min
d.	Activité pratique :	30 min
e.	Total :	60 min

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin donner un aperçu des motifs de la position debout.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 2 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les aspects de la position debout.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience de la position debout dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-146 (ISBN 0-9655780-0-3) Pullum, B., & Hanenkrat, F. (1997). *The New Position Rifle Shooting: A Comprehensive Guide to Better Target Shooting*. Oak Harbor, Ohio, Target Sports Education Center.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- un support à carabine,
- un cadre de cible,
- une cible appropriée,
- une plate-forme surélevée pour les cibles,
- des lunettes de sécurité, et
- une table de six pieds.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une carabine à air comprimé des cadets,
- un support à carabine,
- un cadre de cible,

- d. une plate-forme surélevée pour les cibles, et
- e. des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les cadets, qui ont terminé cette leçon, peuvent participer à l'OCOM M306.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision) et à l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice de tir récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 6) en adoptant la position debout.

SECTION 8**OREN 307 – SERVIR DANS UN ESCADRON DE CADETS DE L’AIR**

1. **Rendement.** Servir dans un escadron de cadets de l’Air.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit servir dans un escadron de cadets de l’Air, y compris :
 - a. participer à l’instruction de la troisième année;
 - b. explorer les occasions d’instruction de troisième année du CIEC; et
 - c. reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l’Air et le ministère de la Défense nationale (MDN).
4. **Remarques**
 - a. L’OCOM M307.01 (Identifier les occasions d’instruction de niveau de qualification trois) doit se dérouler au début de l’année d’instruction.
 - b. L’OCOM M307.02 (Identifier les occasions d’instruction de troisième année du CIEC) doit se dérouler avant l’échéance des mises en candidature pour les CIEC.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l’OREN 307 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet en ce qui a trait au service dans un escadron de cadets de l’Air par l’entremise d’un éventail d’activités :
 - a. l’OCOM C307.01 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d’une Unité régionale de soutien aux cadets [URSC]),
 - b. l’OCOM C307.02 (Participer à une présentation donnée par l’officier de liaison – cadets [OLC]),
 - c. l’OCOM C307.03 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l’Air du Canada [LCAC]),
 - d. l’OCOM C307.04 (Identifier la procédure de mise en candidature aux bourses de pilote de planeur et de pilote d’avion), et
 - e. l’OCOM C307.05 (Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d’Édimbourg).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M307.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D’INSTRUCTION DE NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS

1. **Rendement.** Identifier les occasions d’instruction de niveau de qualification trois.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le document sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) des occasions d’instruction de niveau de qualification trois,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les occasions d’instruction de niveau de qualification trois, y compris :
 - a. l’instruction obligatoire, et
 - b. l’instruction complémentaire.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier les occasions d'instruction obligatoire de niveau de qualification trois, y compris :</p> <p>a. l'instruction commune aux éléments Marine, Armée et Aviation des OCC, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) le civisme, (2) le service communautaire, (3) le leadership, (4) la forme physique et le mode de vie sain, (5) les sports récréatifs, (6) le tir de précision avec la carabine à air comprimé, (7) la connaissance générale des cadets, (8) l'exercice militaire, et (9) les techniques d'instruction; et <p>b. l'instruction propre à l'élément Aviation, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) la familiarisation avec les FC, (2) les sujets en aviation, (3) l'aérospatiale, (4) les sujets en technologie de l'aviation, et (5) la survie pour équipage de vol. 	Activité en classe	15 min	A0-010 A3-064
PE2	Identifier les occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification trois.	Exposé interactif	5 min	Voir les remarques au paragraphe 11
PE3	Diriger une activité sur les occasions d'instruction de niveau de qualification trois.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Activité en classe : | 20 min |
| c. Exposé interactif : | 5 min |
| d. Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets.

- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour initier les cadets aux occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification trois et susciter leur intérêt pour celles-ci.

7. **Documents de référence**

- a. A0-010 Directeur - Cadets 2. (2007). OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-064 Directeur - Cadets 3. (2008). OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. les documents sur les OREN et les OCOM de l'instruction de niveau de qualification trois, et
- c. du ruban.

9. **Matériel d'apprentissage.** Les documents sur les OREN et les OCOM de l'instruction de niveau de qualification trois.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Consulter le plan d'instruction annuel de l'escadron pour obtenir les occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification trois.
- b. Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction. Consulter l'exemple d'horaire qui se trouve au chapitre 2, [annexe B](#).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M307.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D’INSTRUCTION DE TROISIÈME ANNÉE DU CIEC

1. **Rendement.** Identifier les occasions d’instruction de troisième année du CIEC.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les occasions d’instruction de la troisième année au CIEC, y compris :
 - a. les domaines d’intérêt,
 - b. les cours offerts dans chaque domaine d’intérêt, et
 - c. les critères d’admissibilité au cours pour chaque domaine d’intérêt.
4. **Point d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des domaines d’intérêt par rapport aux occasions d’instruction du CIEC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le conditionnement physique et les sports, b. la musique, c. le tir de précision, d. le leadership, e. l’aviation, f. la technologie de l’aviation, g. l’aérospatiale, et h. la survie pour équipage de vol. 	Discussion de groupe	10 min	A0-010 A0-033 A3-029
PE2	Expliquer le choix des cours d’été de troisième année, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. tous les cours de six semaines offerts dans chaque domaine d’intérêt commun, b. tous les cours de six semaines offerts dans chaque domaine propre à l’élément, c. le cours d’aviation de niveau avancé de trois semaines, et d. les critères d’admissibilité pour chaque cours de trois et six semaines. 	Exposé interactif	15 min	A0-010 A0-033 A3-003 A3-029

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Discussion de groupe :	10 min
c. Exposé interactif :	15 min
d. Total :	30 min

6. **Justification**

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de troisième année au CIEC.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de troisième année au CIEC et de susciter leur intérêt.

7. **Documents de référence**

- a. A0-010 Directeur - Cadets 2. (2007). OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-033 Directeur - Cadets 3. (2004). OAIC 14-21, *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A3-003 Directeur - Cadets 3. (2000). OAIC 54-20, *Directive d'entraînement estival – Cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. A3-029 Directeur - Cadets 3. (2006). OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Cet OCOM doit être enseignée avant l'échéance des mises en candidature à l'instruction d'été.
- b. Il est recommandé de remplir les formulaires de mises en candidature à l'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.

OCOM M307.03 – RECONNAÎTRE LE PARTENARIAT ENTRE LA LIGUE DES CADETS DE L’AIR DU CANADA (LCAC) ET LE MDN

1. **Rendement.** Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l’Air du Canada (LCAC) et le MDN.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit reconnaître le partenariat entre la LCAC et le MDN, y compris :
 - a. les trois niveaux de la LCAC,
 - b. les rôles de la LCAC et du MDN,
 - c. les responsabilités de la LCAC, et
 - d. les responsabilités du MDN.
4. **Point d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les trois niveaux de la LCAC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le niveau national, b. le niveau provincial, et c. le niveau local. 	Exposé interactif	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Discuter du rôle de la LCAC, y compris :</p> <p>a. choisir les bénéficiaires d'une bourse d'études, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) la bourse d'études post-secondaires Robert et Mary Dale, (2) la bourse d'études post-secondaires Léonard et Kathleen Birchall, (3) les récompenses de formation au pilotage, (4) la bourse de pilote d'avion de l'Association canadienne de l'aviation d'affaires, (5) la bourse de pilote d'avion de CAE, (6) la bourse de pilote d'avion de Air Line Pilots Association, (7) la récompense Irvin Erb/Virginia Mitchell pour les meilleurs pilotes d'avion au Canada, et (8) le prix annuel d'excellence en musique; et <p>b. participer à certains aspects du processus de sélection des cadets pour les cours d'instruction d'été nationaux, qui pourraient inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) l'Échange international des cadets de l'Air (EICA), (2) la bourse de pilote d'avion (BPA), (3) la bourse de pilote de planeur (BPP), (4) le cours de leadership et d'instruction du Cérémonial (CLIC), (5) le cours d'instructeur de conditionnement physique et de sports (CICPS), (6) le cours d'instructeur en survie (CIES), (7) le cours d'aérospatiale avancée (CASA), (8) le cours de technologie avancée de l'aviation – entretien d'aéronef (CTAA-EA), 	Exposé interactif	10 min	C3-248

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(9) le cours de technologie avancée de l'aviation – opérations d'un aéroport (CTAA-OA), et</p> <p>(9) le voyage à Oshkosh (VO).</p>			
PE3	<p>Énumérer les responsabilités de la LCAC, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. faire des recommandations sur la formation ou la dissolution des escadrons; b. offrir au besoin une aide financière aux escadrons; c. superviser les comités répondants de l'escadron; d. superviser, en collaboration avec le MDN, le déroulement efficace des escadrons des cadets de l'air et de leurs comités répondants; e. gérer les comptes en fiducie ouverts pour les récompenses aux cadets exceptionnels; f. identifier et décerner d'autres récompenses appropriées afin d'honorer le rendement des cadets et des bénévoles, qui mérite des éloges; et g. participer au processus de sélection des cadets qui participeront aux cours nationaux et aux programmes d'échange. 	Exposé interactif	5 min	C3-247 (p.1 à 12)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Identifier la responsabilité du MDN de fournir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la supervision et l'administration des escadrons de cadets; b. le matériel aux escadrons conformément au barème de distribution; c. la formation, la rémunération et les allocations des officiers du Cadre des instructeurs de cadets (CIC); d. les fonds pour le paiement des subventions annuelles (p. ex., subventions aux musiques) et des allocations d'instruction; e. le transport pour se rendre à l'instruction dirigée; f. les installations et le personnel aux centres d'instruction d'été des cadets (CIEC); g. les programmes et le matériel d'instruction; h. les soins médicaux de la façon prévue par les règlements; i. la liaison avec les escadrons de cadets; j. les officiers ou les civils appropriés pour les revues annuelles officielles; et k. la politique à l'égard des officiers du CIC, des instructeurs civils et des cadets. 	Exposé interactif	5 min	C3-247 (p.1 à 12)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	25 min
c. Total :	30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au partenariat entre la LCAC et le MDN.

7. Documents de référence

- a. C3-247 Ligue des cadets de l'Air du Canada. (2008). *Guide des politiques et méthodes administratives*. Extrait le 13 février 2008 du site www.aircadetleague.com/main.asp?language=english&flash=enabled&page=news_e.html.
- b. C3-248 Ligue des cadets de l'Air du Canada. (2008). *Bourses d'études post-secondaires*. Extrait le 13 février 2008 du site http://www.aircadetleague.com/main.asp?language=french&flash=enabled&page=news_f.html.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

- b. du ruban, et
- c. des fiches aide-mémoire.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. le document sur les renseignements relatifs aux commanditaires de l'escadron,
- b. le document sur les cours d'instruction d'été des cadets l'Air,
- c. le document sur le partenariat avec la LCAC, et
- d. le document sur le partenariat avec le MDN.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction et avant la tenue des comités de sélection pour les bourses et les cours nationaux.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C307.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UNE UNITÉ RÉGIONALE DE SOUTIEN AUX CADETS (URSC)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets (URSC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité de l'URSC.
4. **Point d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter de son rôle au sein de l'URSC; et
 - b. décrire de quelle façon l'URSC aide l'escadron, y compris :
 - (1) les exercices d'entraînement en campagne,
 - (2) les activités de civisme,
 - (3) l'instruction commune,
 - (4) les activités inter-escadrons, et
 - (5) les autres éléments d'intérêt.
5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	55 min
c.	Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets au rôle de l'URSC.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe ou au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est déterminé en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.

- b. Cet OCOM peut avoir lieu lors d'une visite officielle.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C307.02 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR L’OFFICIER DE LIAISON – CADETS (OLC)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par l’officier de liaison – cadets (OLC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par l’OLC pour identifier les relations entre les Organisations de cadets du Canada (OCC) et les Forces canadiennes (FC).
4. **Point d’enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter de son expérience antérieure en tant que cadet;
 - b. décrire son rôle de liaison entre l’escadron et les FC;
 - c. décrire son poste au sein des FC; et
 - d. discuter des éléments d’intérêt.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L’exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d’initier les cadets aux relations entre les OCC et les FC et de présenter l’OLC.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d’instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.
9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d’instruction est déterminé en communiquant avec l’OLC avant la présentation.
 - b. Il n’y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C307.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DE LA LIGUE DES CADETS DE L’AIR DU CANADA (LCAC)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l’Air du Canada (LCAC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l’Air afin d’identifier le partenariat entre la Ligue des cadets de l’Air, le ministère de la Défense nationale (MDN) et l’escadron.
4. **Point d’enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter du rôle de la LCAC;
 - b. discuter des occasions offertes aux cadets par la LCAC;
 - c. décrire leur rôle au sein de la LCAC; et
 - d. décrire son expérience antérieure en tant que cadet ou militaire.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L’exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d’initier les cadets à la LCAC.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d’instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.
9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d’instruction est déterminé en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.
 - b. Il n’y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C307.04 – IDENTIFIER LA PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE AUX BOURSES DE PILOTE DE PLANEUR ET DE PILOTE D'AVION

1. **Rendement.** Identifier la procédure de mise en candidature aux bourses de pilote de planeur et de pilote d'avion.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les documents,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier la procédure de mise en candidature aux bourses de pilote de planeur et de pilote d'avion, y compris :
 - a. les ressources d'apprentissage disponibles,
 - b. la procédure de mise en candidature, et
 - c. l'examen de qualification.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les ressources d'apprentissage disponibles, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les ressources dirigées par un instructeur; et b. les ressources d'autoformation. 	Exposé interactif	10 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Décrire la procédure de mise en candidature, y compris :</p> <p>a. les critères d'admissibilité, y compris :</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) l'âge,</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) le niveau de qualification des cadets, et</p> <p style="padding-left: 40px;">(3) le niveau d'étude secondaire;</p> <p>b. les restrictions physiques pour la bourse de pilote de planeur, y compris :</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) la grandeur, et</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) le poids;</p> <p>c. un narratif d'une page,</p> <p>d. les formulaires de demande, y compris :</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) le CF 51, et</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) le DND 2226;</p> <p>e. l'examen de qualification,</p> <p>f. le certificat médical, y compris :</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) la catégorie requise,</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) la date limite, et</p> <p style="padding-left: 40px;">(3) le médecin examinateur approuvé par Transports Canada (TC); et</p> <p>g. le comité de sélection.</p>	Exposé interactif	25 min	A3-060 A3-061 A3-062
PE3	<p>Décrire l'examen de qualification, y compris :</p> <p>a. le format,</p> <p>b. la note de passage, et</p> <p>c. la préparation.</p>	Exposé interactif	20 min	A3-060 A3-061 A3-062

5. Durée

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 55 min |
| c. Total : | 60 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux procédures de mise en candidature pour les bourses pour les cours de pilote.

7. Documents de référence

- a. A3-060 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 54-26, *Programme de bourses de pilotage de planeur*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-061 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 54-27, *Programme de bourses de pilotage d'avion*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- c. A3-062 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 54-20, *Directive d'entraînement estival – Cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. les ressources d'apprentissage disponibles à l'escadron.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. le document sur les ressources d'apprentissage disponibles,
- b. le document sur les médecins examinateurs locaux approuvés par TC,
- c. le document qui décrit en détail les critères d'admissibilité et les restrictions,
- d. une copie de l'OAIC 54-26, *Programme de bourses de pilotage de planeur*, annexe A, pour les mises en candidature pour la bourse de pilote de planeur, et
- e. une copie de l'OAIC 54-27, annexe A, pour les mises en candidature à la bourse de pilote d'avion.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Cet OCOM doit être prévu en même temps que l'OCOM M307.02 (Identifier les occasions d'instruction de troisième année du CIEC).
- b. Pour cette leçon, les documents sur les ressources d'apprentissage et les médecins examinateurs doivent être adaptés en fonction de la disponibilité locale.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C307.05 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION SUR LE PROGRAMME DU PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG

1. **Rendement.** Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg afin de prendre conscience des objectifs du programme.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les différents niveaux du programme, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le niveau bronze, b. le niveau argent, et c. le niveau or. 	Exposé interactif	5 min	C0-196 C0-197
PE2	Expliquer les cinq sections du programme, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le service à la communauté, b. le voyage d'aventure, c. l'habileté, d. le conditionnement physique, et e. le projet de résidence. 	Exposé interactif	10 min	C0-196 C0-197
PE3	Décrire la relation entre l'escadron, les programmes du CIEC et le programme du Prix du Duc d'Édimbourg.	Exposé interactif	5 min	C0-196 C0-197
PE4	Animer une période de questions et réponses.	Exposé interactif	5 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter, clarifier, faire ressortir et résumer les objectifs du programme du Prix du Duc d'Édimbourg.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-196 Le Prix du Duc d'Édimbourg (2008). *Le prix*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.dukeofed.org/Award.htm>.
 - b. C0-197 Le Prix du Duc d'Édimbourg (2007). *Participant's Record Book*. Markham, Ontario, Langstaff Reed Printing Ltd.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est établi en contactant le conférencier invité avant la présentation.
 - b. La participation des cadets au programme du Prix du Duc d'Édimbourg peut être une activité facultative.
 - c. Un membre du personnel de l'escadron peut présenter cette leçon si aucun représentant du programme du Prix du Duc d'Édimbourg n'est disponible.

SECTION 9**OREN 308 – DIRIGER UNE ESCOUADE AVANT UN RASSEMBLEMENT**

1. **Rendement.** Diriger une escouade avant un rassemblement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) la liste nominative,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit diriger une escouade avant un rassemblement, y compris :
 - a. effectuer le rassemblement;
 - b. faire l'appel;
 - c. aligner selon la taille;
 - d. effectuer l'alignement;
 - e. effectuer une inspection; et
 - f. remettre le commandement de l'escouade.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 308 est conçue pour donner des occasions additionnelles aux escadrons de cadets, qui s'intéressent à l'exercice militaire, de perfectionner les compétences des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
 - (1) l'OCOM C308.01 (Exécuter de l'exercice militaire avec drapeaux), et
 - (2) l'OCOM C308.02 (Donner des commandements).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 8), et
 - (2) l'OCOM C208.02 (Exécuter de l'exercice militaire avec armes, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 8).
 - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 308 se limite à un total de neuf périodes, dont un maximum de deux périodes peuvent être utilisées pour appuyer l'OCOM C208.01 (S'exercer à

une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 8) qui doit se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M308.01 – PRÉPARER UNE ESCOUADE POUR LE RASSEMBLEMENT

1. **Rendement.** Préparer une escouade pour le rassemblement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le document portant sur la séquence d'exercice militaire,
 - (2) une carte aide-mémoire,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit préparer une escouade pour le rassemblement, y compris :
 - a. discuter de la théorie de l'exercice militaire;
 - b. effectuer le rassemblement;
 - c. faire l'appel;
 - d. aligner selon la taille sur un rang puis retour sur trois (deux) rangs;
 - e. effectuer l'alignement;
 - f. effectuer l'inspection; et
 - g. remettre le commandement.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer la théorie de l'exercice militaire, y compris :</p> <p>a. les formations d'escouade, y compris :</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) un rang,</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) deux rangs, et</p> <p style="padding-left: 40px;">(3) trois rangs;</p> <p>b. les formations de section, y compris :</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) ligne,</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) colonne par trois, et</p> <p style="padding-left: 40px;">(3) colonne de route; et</p> <p>c. l'emplacement des fonctions de commandement lors d'un rassemblement, y compris :</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) le commandant de la parade,</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) le commandant adjoint de la parade,</p> <p style="padding-left: 40px;">(3) l'adjudant de la parade,</p> <p style="padding-left: 40px;">(4) le commandant de section,</p> <p style="padding-left: 40px;">(5) l'adjudant de section; et</p> <p style="padding-left: 40px;">(6) le guide de section.</p>	Exposé interactif	20 min	A0-002 (p. 1-1-1 à 1-1-5, 7-3-2 à 7-3-5)
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander au cadet d'exercer le rôle d'un chef d'équipe à préparer une escouade pour le rassemblement, y compris :</p> <p>a. effectuer le rassemblement;</p> <p>b. faire l'appel;</p> <p>c. aligner selon la taille sur un rang puis retour sur trois (deux) rangs;</p> <p>d. effectuer l'alignement;</p> <p>e. effectuer l'inspection; et</p> <p>f. remettre le commandement.</p> <p>Nota : Si le temps accordé n'est pas suffisant pour que tous les cadets exercent le rôle de chef d'équipe en vue de préparer une escouade pour le rassemblement, utiliser le temps supplémentaire pendant les rassemblements d'ouverture et de clôture en soirée pour donner</p>	Démonstration et exécution	60 min	A0-002 (p. 1-1-11 à 1-1-12, 1A-6, 2-1, 2-15 à 2-16, 2-18, 2-28 à 2-29, 7-25)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	l'occasion à tous les cadets de s'exercer.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 20 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 60 min |
| d. | Total : | 90 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter la théorie de l'exercice militaire aux cadets.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment préparer une escouade pour le rassemblement, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- le document portant sur la séquence d'exercice militaire, et
- une carte aide-mémoire.

9. **Matériel d'apprentissage**

- le document portant sur la séquence d'exercice militaire, et
- une carte aide-mémoire.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 3](#) (COREN de l'OREN 308).

11. **Remarques**

- Les cadets doivent exécuter ces compétences et recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.
- Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS

1. **Rendement.** Donner des commandements.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aide-mémoire,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Le cadet doit donner des commandements, y compris :
 - a. utiliser les éléments d'un commandement suivants :
 - (1) l'avertissement, et
 - (2) l'exécution; et
 - b. mettre en pratique les techniques vocales.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les éléments d'un commandement suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. l'avertissement, et b. l'exécution. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-1-8 à 1-1-10)
PE2	Démontrer et expliquer les exigences suivantes pour bien donner un commandement : <ol style="list-style-type: none"> a. la voix, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le volume, (2) la portée, (3) la distinction, (4) l'inflexion, et (5) la vigueur; b. la précision, c. la confiance, d. une posture appropriée, et e. le contrôle respiratoire. 	Démonstration	15 min	A0-002 (p. 1-1-8) C0-022 (p. 98 à 101) C0-241 C0-269 (p. 13 à 15)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	10 min
c. Démonstration :	15 min
d. Total :	30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1, pour initier les cadets aux éléments d'un commandement et susciter leur intérêt.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les techniques vocales que les cadets doivent acquérir.

7. **Documents de référence**

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-022 (ISBN 0-02-864207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- c. C0-241 Optimal Breathing. (2007). *Posture and Breathing*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://breathing.com/articles/posture.htm>.
- d. C0-269 AFMAN 36-2203 Department of the Air Force. (1996). *Drill and Ceremonies*. Lackland Air Force Base, Texas. Secretary of the Air Force.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une carte aide-mémoire.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. On doit donner l'occasion aux cadets de donner des commandements et de recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.
- b. Il y a du temps supplémentaire pour cet OCOM, dans l'OCOM C308.02 (Donner des commandements).

OCOM C308.01 – EXÉCUTER DE L'EXERCICE MILITAIRE AVEC DRAPEAUX

1. **Rendement.** Exécuter de l'exercice militaire avec drapeaux.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un drapeau avec une hampe,
 - (2) un brayer de porte-drapeau consacré,
 - (3) les commandements,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit exécuter de l'exercice militaire avec drapeaux, en tant que membre d'une garde du drapeau.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les détails des éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. les drapeaux, b. la hampe, c. le brayer de porte-drapeau consacré, et d. la composition de la garde du drapeau. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 8-1-1) (p. 8-2-1 à 8-2-40) A0-099 (p. 4-1-7 et 4-1-8)
PE2	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour adopter les positions suivantes avec drapeaux : <ol style="list-style-type: none"> a. au pied, b. de la position « au pied » à la position « en place repos », c. de la position « en place repos » à la position « repos », d. de la position « repos » à la position « en place repos », et e. de la position « en place repos » à la position « au pied ». 	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 8-3-1 à 8-3-3)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour adopter les positions suivantes avec drapeaux : a. de la position « au pied » à la position « au port », b. de la position « au port » à la position « au pied », c. de la position « au port » à la position « laissez flotter le drapeau », et d. de la position « laissez flotter le drapeau » à la position « saisissez le drapeau ».	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 8-3-3 à 8-3-7)
PE4	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements suivants : a. marcher et arrêter au pas cadencé avec des drapeaux, et b. exécuter une contremarche en spirale avec des drapeaux.	Démonstration et exécution	35 min	A0-002 (p. 3-6 à 3-8) A0-031 (p. 3-3-1 et 3-3-2)
PE5	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements de conversions vers la droite et vers la gauche avec des drapeaux, y compris : a. changer de direction par conversion à partir de la halte, et b. changer de direction par conversion en marchant.	Démonstration et exécution	40 min	A0-002 (p. 8-3-3 à 8-3-7) (p. 8-3-14 à 8-3-18)
PE6	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour faire avancer et retirer les drapeaux.	Démonstration et exécution	45 min	A0-002 (p. 8-6-1 à 8-6-3)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	10 min
c. Démonstration et exécution :	160 min
d. Total :	180 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter la matière générale de base sur les drapeaux et les gardes du drapeau.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 à 6, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer et d'expliquer les compétences que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer de l'exercice militaire avec drapeaux et sous supervision.

7. Documents de référence

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-031 A-PD-202-001/FP-000 Directeur - Cérémonial 2. (1993). *Les Musiques et marches militaires des Forces canadiennes, Volume 1, Instructions sur les musiques*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-099 A-AD-200-000/AG-000 Directeur - Histoire et patrimoine. (1999). *Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. un drapeau avec une hampe, et
- b. un brayer de porte-drapeau consacré.

9. Matériel d'apprentissage

- a. un drapeau avec une hampe, et
- b. un brayer de porte-drapeau consacré.

10. Modalités de contrôle. S.O.**11. Remarques**

- a. Il est recommandé que cette leçon soit donnée en deux séances distinctes. Donner les PE 1 à 4 dans la première séance et les PE 5 et 6 dans la deuxième séance.
- b. Les escadrons, qui veulent dévier de la structure des leçons à cause des traditions de l'unité locale ou de la force aérienne, peuvent le faire mais doivent se limiter aux six périodes allouées.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS

1. **Rendement.** Donner des commandements.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aide-mémoire,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Le cadet doit donner des commandements, y compris :
 - a. utiliser les éléments d'un commandement suivants :
 - (1) l'avertissement, et
 - (2) l'exécution; et
 - b. mettre en pratique les techniques vocales.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à donner des commandements conformément à l'OCOM M308.02 (Donner des commandements).	Activité pratique	50 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Activité pratique : 50 min
 - c. Total : 60 min

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de donner des commandements dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Une carte aide-mémoire.
9. **Matériel d'apprentissage.** Une carte aide-mémoire.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. On doit donner l'occasion aux cadets de donner des commandements et de recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.
 - b. Cet OCOM doit être utilisé comme période supplémentaire pour l'OCOM M308.02 (Donner des commandements).

SECTION 10**OREN 309 – ENSEIGNER UNE LEÇON**

1. **Rendement.** Enseigner une leçon.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet enseigne une leçon de 15 minutes à un groupe de pairs en utilisant :
 - a. un plan de leçon écrit,
 - b. une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées, et
 - c. un ou plusieurs matériels didactiques appropriés.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN 309 est conçue pour améliorer la capacité du cadet à enseigner une leçon :
 - a. l'OCOM C309.01 (Donner un exposé oral d'une minute),
 - b. l'OCOM C309.02 (Planifier une leçon),
 - c. l'OCOM C309.03 (Enseigner une leçon de 15 minutes),
 - d. l'OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction de l'exercice militaire),
 - e. l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire), et
 - f. l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M309.01 – EXPLIQUER LES PRINCIPES D'INSTRUCTION

1. **Rendement.** Expliquer les principes d'instruction.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les principes d'instruction, y compris :
 - a. énumérer les principes d'instruction; et
 - b. identifier comment ils sont appliqués dans une leçon.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les principes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la participation, b. l'intérêt, c. la compréhension, d. la confirmation, e. l'accentuation, et f. le succès. 	Exposé interactif	10 min	A1-041 (p. 13, 14)
PE2	Diriger une activité où les cadets auront à appliquer les principes d'instruction. Nota : Au moins trois postes d'apprentissage doivent être installés. Ils doivent comprendre des renseignements sur l'application des principes d'instruction.	Activité en classe	40 min	A1-041 (p. 13, 14)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 10 min
 - c. Activité en classe : 40 min
 - d. Total : 60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les principes d'instruction et de stimuler leur intérêt.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive pour les cadet d'appliquer les principes d'instruction.

7. **Documents de référence.** A1-041 A-P9-050-000/PT-006 Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes. (1997). *Conduite des programmes d'instruction* (vol. 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. la feuille d'information portant sur le PICCAS,
- b. la feuille de travail portant sur le PICCAS,
- c. du papier, et
- d. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Les postes d'apprentissage doivent être installés avant le début de la leçon.
- b. Les cadets doivent être répartis en six groupes et feront le tour de tous les postes pendant l'activité en classe du PE 2.

OCOM M309.02 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION

1. **Rendement.** Identifier les méthodes d'instruction.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire les types de leçons suivants :
 - (1) les leçons de connaissance, et
 - (2) les leçons d'habileté;
 - b. énumérer les méthodes d'instruction suivantes :
 - (1) l'exposé interactif,
 - (2) la démonstration et l'exécution,
 - (3) l'activité en classe,
 - (4) l'activité pratique,
 - (5) le jeu, et
 - (6) la visite éducative; et
 - c. sélectionner une méthode d'instruction appropriée selon un sujet donné.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les types de leçons, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les leçons de connaissance, et b. les leçons d'habileté. 	Exposé interactif	5 min	A1-041 (p. 17 à 22) A1-042 (annexe E)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Diriger une activité où les cadets doivent décrire les méthodes d'instruction, y compris : a. l'exposé interactif, b. la démonstration et l'exécution, c. l'activité en classe, d. l'activité pratique, e. le jeu, et f. la visite éducative.	Activité en classe	25 min	A1-041 (p. 17 à 22)
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent sélectionner une méthode d'instruction appropriée pour un sujet donné.	Activité en classe	20 min	

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	5 min
c. Activité en classe :	45 min
d. Total :	60 min

6. Justification

- a. La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour le PE 1 afin de décrire les types de leçons car elle permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.
- b. Une activité en classe a été choisie pour les PE 2 et 3, parce que c'est une façon interactive de renforcer le sujet et de confirmer la compréhension des cadets sur les types de leçons et les méthodes d'instruction.

7. Documents de référence

- a. A1-041 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A1-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. Matériel d'apprentissage

- a. la liste des sujets de leçons, et
- b. le document sur les méthodes d'instruction.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 4](#) (COREN de l'OREN 309).
11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M309.03 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES D'ART ORATOIRE

1. **Rendement.** Décrire les techniques d'art oratoire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les techniques d'art oratoire suivantes :
 - a. le contrôle de la voix,
 - b. la présence physique, et
 - c. la préparation.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les éléments du contrôle de la voix, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la hauteur, b. le ton, c. le volume, d. le débit, e. la pause, et f. l'articulation. 	Exposé interactif	10 min	C1-133 (p. 16, 85 à 87, 188, 189)
PE2	Discuter des éléments concernant la présence physique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le langage corporel, et b. la tenue et le comportement. 	Discussion de groupe	10 min	C1-133 (p. 16, 103 à 122, 194)
PE3	Expliquer la préparation nécessaire à l'exercice d'art oratoire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. pratiquer; b. contrôler sa nervosité; et c. repérer un visage familier. 	Exposé interactif	5 min	C1-133 (p. 85, 116, 171 à 179, 188)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	15 min
c. Discussion de groupe :	10 min
d. Total :	30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 afin de présenter la matière de base et d'orienter les cadets vers les aspects du contrôle de la voix et de la manière de se préparer à la pratique d'art oratoire.
 - b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la présence physique lorsqu'on adresse la parole à un groupe.
7. **Documents de référence.** C1-133 (ISBN 0-9695066-2-7) Bender, P. (2000). *Secrets of Power Presentations*. Toronto, Ontario, The Achievement Group.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. du papier, et
 - b. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM M309.04 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES DE QUESTIONS

1. **Rendement.** Décrire les techniques de questions.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les techniques de questions, y compris :
 - a. énumérer les buts de l'interrogation;
 - b. énumérer les qualités d'une bonne question;
 - c. définir les types de question, y compris :
 - (1) la question amenant le sujet,
 - (2) la question complémentaire,
 - (3) la question s'adressant à la classe,
 - (4) la question directe, et
 - (5) la question de relance; et
 - d. énumérer les étapes pour poser des questions tout en enseignant.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les buts de l'interrogation.	Exposé interactif	5 min	A1-041 (p. 37) A1-048 (p. 1-47 à 1-48)
PE2	Décrire les qualités d'une bonne question.	Exposé interactif	5 min	A1-042 (annexe G) A1-048 (1-49 à 1-52)
PE3	Décrire les types de questions, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la question amenant le sujet, b. la question complémentaire, c. la question s'adressant à la classe, d. la question directe, et e. la question de relance. 	Exposé interactif	5 min	A1-042 (annexe G) A1-048 (p. 1-48 à 1-49)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Diriger une activité où les cadets se pratiquent à poser des questions en utilisant la séquence suivante poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir sur la réponse et féliciter.	Activité en classe	10 min	

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Activité en classe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. Justification

- La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour les PE 1 à 3 parce qu'elle permet à l'instructeur de décrire les buts, les qualités et les types de questions tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive d'étoffer le sujet et de confirmer que les cadets ont saisi ce qu'est la technique de questions.

7. Documents de référence

- A1-041 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A1-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A1-048 A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** Document sur la séquence à utiliser pour poser des questions.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M309.05 – CHOISIR LES AIDES DIDACTIQUES APPROPRIÉES

1. **Rendement.** Choisir les aides didactiques appropriées.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les feuilles de renseignements portant sur le matériel didactique,
 - (2) les feuilles de travail,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire l'utilisation des aides didactiques, y compris :
 - (1) l'instruction, et
 - (2) l'apprentissage;
 - b. énumérer les types d'aides didactiques, y compris :
 - (1) le soutien verbal,
 - (2) les appareils audio-visuels,
 - (3) les simulateurs, et
 - (4) le matériel de formation; et
 - c. sélectionner une aide didactique appropriée selon un sujet donné.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les aides didactiques, y compris : a. l'instruction, et b. l'apprentissage.	Exposé interactif	5 min	A1-042 (p. 12, 25) A1-043 (p. 15)
PE2	Diriger une activité où les cadets identifient les types d'aide didactique et sélectionnent une aide didactique appropriée pour un sujet donné.	Activité en classe	45 min	A1-042 (annexe F) A1-043 (annexe E) A1-048 (p. 29 à 40) C1-141 (p. 1 à 6)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	5 min
c. Activité en classe :	45 min
d. Total :	60 min

6. **Justification**

- a. La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour le PE 1 afin de présenter les aides didactiques car elle permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de présenter aux cadets les différents types d'aide didactique et de confirmer que les cadets ont saisi la matière présentée.

7. **Documents de référence**

- a. A1-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A1-043 A-P9-050-000/PT-004 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (1999). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 4). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A1-048 A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. C1-141 Dynamic Flight, Inc. *Instructional Aids and Training Technologies*. (2003). Extrait le 20 mars 2008 du site http://www.dynamicflight.com/avcfibook/inst_aids.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement et à la salle de classe,
- b. un chronomètre, et
- c. un dispositif de signalisation.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. les feuilles de renseignements portant sur le matériel didactique,
- b. les feuilles de travail,
- c. des feuilles pour tableau de papier,
- d. des marqueurs de couleur, et
- e. des stylos ou des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 4](#) (COREN de l'OREN 309).
11. **Remarques.** Des exemples de matériel d'instruction disponible à l'escadron doivent être utilisés durant cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M309.06 – PLANIFIER UNE LEÇON

1. **Rendement.** Planifier une leçon.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. rechercher la matière de la leçon; et
 - b. élaborer un plan de la leçon.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer comment rechercher la matière de la leçon en identifiant les éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. un objectif de compétence (OCOM) et une description de leçon, b. un guide pédagogique, et c. des documents de référence. 	Exposé interactif	10 min	A1-042 (p. 22, 23)
PE2	Expliquer comment préparer une leçon en : <ol style="list-style-type: none"> a. choisissant un endroit pour la leçon; et b. en préparant l'endroit. 	Exposé interactif	5 min	C1-133 (p. 171 à 179) C1-140 (p. 108, 109)
PE3	Décrire le format du plan de leçon, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'introduction, b. le corps, et c. la conclusion. 	Exposé interactif	10 min	
PE4	Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon. Nota : Les cadets doivent choisir leur sujet dans la liste des sujets de 15 minutes approuvés.	Activité pratique	25 min	A1-042 (p. 22, 23, annexe E)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	25 min
c. Activité pratique :	25 min
d. Total :	60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de présenter la matière de base sur la façon de rechercher la matière de la leçon et de préparer une leçon.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 4 pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).

7. **Documents de référence**

- a. A1-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C1-133 (ISBN 0-9695066-2-7) Bender, P. (2000). *Secrets of Power Presentations*. Toronto, Ontario, The Achievement Group.
- c. C1-140 (ISBN 1-890460-02-8) Jenson, E. (1999). *Super Teaching: Mastering Strategies for Building Trainee Success*. San Diego, Californie, The Brain Store Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. la liste des sujets de 15 minutes approuvés.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une description de leçon,
- b. un guide pédagogique,
- c. une liste de contrôle de planification d'une leçon,
- d. du papier, et
- e. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 4](#) (COREN de l'OREN 309).

11. **Remarques**

- a. L'OCOM M309.06 (Planifier une leçon) doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).
- b. L'OCOM C309.02 (Planifier une leçon) peut être prévu comme du temps additionnel au présent OCOM.

OCOM M309.07 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES

1. **Rendement.** Enseigner une leçon de 15 minutes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis : De la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit enseigner une leçon de 15 minutes à un groupe de cadets, y compris :
 - a. un plan de leçon écrit,
 - b. une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées, et
 - c. un ou plusieurs matériels didactiques appropriés.
4. **Point d'enseignement.** Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 15 minutes.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** A1-041 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 4](#) (COREN de l'OREN 309).
11. **Remarques.** Du temps additionnel pour cet OCOM est disponible à l'OCOM C309.03 (Enseigner une leçon de 15 minutes).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C309.01 – DONNER UN EXPOSÉ ORAL D'UNE MINUTE

1. **Rendement.** Donner un exposé oral d'une minute.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) la liste des sujets approuvés, et
 - (2) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit donner un exposé oral d'une minute.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les techniques de l'art oratoire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les éléments du contrôle de la voix, b. les éléments de la présence physique, et c. la préparation. 	Discussion de groupe	15 min	C1-133 (p. 85 à 98, 99 à 124, 183 à 210)
PE2	Expliquer les attentes d'un exposé oral d'une minute.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent donner un exposé oral d'une minute.	Activité pratique	25 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Discussion de groupe : 15 min
 - c. Exposé interactif : 10 min
 - d. Activité pratique : 25 min
 - e. Total : 60 min

6. **Justification**

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'art oratoire.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 car il permet à l'instructeur d'expliquer les attentes d'un exposé oral d'une minute effectué par les cadets.
- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive d'aider les cadets à parfaire leurs compétences en art oratoire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence.** C1-132 (ISBN 1-890460-03-6) Jensen, E. (1998). *Trainer's Bonanza: Over 1000 Fabulous Tips & Tools*. San Diego, California, The Brain Store.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. la liste des sujets approuvés, et
 - b. le formulaire de rétroaction de l'exposé oral.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. La présentation du PE 3 doit être planifiée pour une soirée d'instruction distincte ultérieure à celle où les PE 1 et 2 sont donnés.
 - b. Le présent OCOM doit être donné après l'OCOM M309.03 (Décrire les techniques d'art oratoire) et avant l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon).

OCOM C309.02 – PLANIFIER UNE LEÇON

1. **Rendement.** Planifier une leçon.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. rechercher la matière de la leçon;
 - b. choisir un format de plan de leçon; et
 - c. rédiger un plan de la leçon.
4. **Point d'enseignement.** Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).
7. **Documents de référence.** A1-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. une description de leçon, et
 - b. un guide pédagogique,
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Cet OCOM peut être utilisé comme période supplémentaire pour l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon).

- b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C309.03 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES

1. **Rendement.** Enseigner une leçon de 15 minutes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis : De la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit enseigner une leçon de 15 minutes à un groupe de cadets, y compris :
 - a. un plan de leçon écrit,
 - b. une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées, et
 - c. un ou plusieurs matériels didactiques appropriés.
4. **Point d'enseignement.** Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 15 minutes.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** A1-041 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Un formulaire d'évaluation sur l'instruction.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. un formulaire d'évaluation sur l'instruction.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Cet OCOM peut être utilisé comme période supplémentaire pour l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C309.04 – IDENTIFIER LES FORMATIONS POUR L'INSTRUCTION D'EXERCICE MILITAIRE

1. **Rendement.** Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les formations suivantes pour une instruction d'exercice militaire :
 - a. un rang,
 - b. un demi-cercle, et
 - c. une formation en U.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les formations suivantes pour l'instruction d'exercice militaire : <ol style="list-style-type: none"> a. un rang, b. un demi-cercle, et c. une formation en U. 	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-1-7)
PE2	Démontrer la procédure pour former un U et reformer une escouade.	Démonstration	20 min	A0-002 (p. 3 à 22)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 5 min
 - c. Démonstration : 20 min
 - d. Total : 30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter les formations utilisées lors d'une instruction d'exercice militaire.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les procédures pour former un U et reformer une escouade.

7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C309.05 – PLANIFIER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE

1. **Rendement.** Planifier une leçon d'exercice militaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. identifier la séquence d'instruction d'exercice militaire; et
 - b. rédiger un plan de la leçon d'exercice militaire.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la séquence d'instruction d'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'introduction, b. le corps, c. la confirmation de fin de leçon, et d. la conclusion. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-1-4 à 1-1-8)
PE2	Réviser le processus de planification de la leçon.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon d'exercice militaire.	Activité pratique	30 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 20 min
 - c. Activité pratique : 30 min
 - d. Total : 60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter la séquence d'instruction d'exercice militaire et pour stimuler leur intérêt dans la planification d'une leçon d'exercice militaire.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3 pour orienter les cadets dans le processus de planification d'une leçon d'exercice militaire.

7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. la liste des sujets approuvés d'exercice militaire d'une durée de 15 minutes.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. un document sur la planification d'une leçon,
- b. un plan de leçon d'exercice militaire vierge,
- c. une liste de contrôle de plan de leçon d'exercice militaire vierge,
- d. une description de leçon, et
- e. un guide pédagogique,

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** L'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire) doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).

OCOM C309.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE DE 15 MINUTES

1. **Rendement.** Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis : De la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes à un groupe de ses pairs en utilisant :
 - a. un plan de leçon écrit, et
 - b. la séquence d'instruction d'exercice militaire.
4. **Point d'enseignement.** Superviser pendant que les cadets enseignent une leçon d'exercice militaire de 15 minutes.
5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Activité pratique :	85 min
c.	Total :	90 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'instruction d'exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction d'exercice militaire.
9. **Matériel d'apprentissage.** Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction d'exercice militaire.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le présent OCOM doit être donné après l'OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire) et l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire).
 - b. Du temps additionnel peut être nécessaire pour les groupes de plus de cinq cadets.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 11**OREN 311 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ**

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de biathlon d'été.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des lunettes de sécurité,
 - (3) un tapis de tir,
 - (4) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (5) des contenants pour les plombs,
 - (6) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, et
 - (2) Un parcours de course d'environ 1000 m.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d'été, y compris :
 - a. courir un parcours d'environ 1000 m;
 - b. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième parcours d'environ 1000 m;
 - d. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un troisième parcours d'environ 1000 m; et
 - f. terminer la course.
4. **Remarques**
 - a. Le cadet doit avoir terminé l'OREN 111 (Participer à une activité de biathlon d'été, A-CR-CCP-801/PG-002) et l'OREN 211A (Participer à des activités compétitives de biathlon d'été, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 9) avant de participer à cet OREN.
 - b. Les cadets qui ont de la difficulté à pomper la carabine à air comprimé des cadets peuvent recevoir de l'aide.

5. Matière complémentaire

- a. On peut choisir l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus précisément :
 - (1) l'OREN 211A (Participer à des activités compétitives de biathlon d'été, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 9), et
 - (2) l'OREN 111 (Participer à des activités récréatives de biathlon d'été, A-CR-CCP-801/PG-002).
- b. L'OREN 311 (Participer à une activité récréative de biathlon d'été) est un ensemble pédagogique complémentaire qui vise à donner une occasion aux cadets de participer à des activités récréatives de biathlon d'été.
- c. Les OREN 311, 211 et 111 se limitent à un total de neuf périodes par année d'instruction.

OCOM C311.01 – PRATIQUER LA VISÉE ET LE TIR À LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

1. **Rendement.** Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des lunettes de sécurité,
 - (3) un tapis de tir,
 - (4) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, et
 - (2) Un terrain de sport, un gymnase ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit pratiquer la visée et le tir de la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique, y compris :
 - a. les techniques de respiration, et
 - b. l'alignement naturel.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OCOM C206.02 (Pratiquer les techniques de visée, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6), réviser : <ol style="list-style-type: none"> a. l'importance de la respiration contrôlée pour le tir de précision; et b. la façon d'obtenir une séquence de respiration contrôlée. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 2 à 12)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Conformément à l'OCOM C206.03 (Pratiquer les techniques de tir, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6), réviser l'alignement naturel des mires, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. prendre une position de tir couchée confortable; b. trouver une image de visée; c. fermer les deux yeux; d. prendre des respirations normales afin de relâcher les muscles; e. regarder à travers les mires à un moment confortable; f. ajuster la position du corps afin d'obtenir une image de visée appropriée; et g. passer à l'étape du tir. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-5-7)
PE3	<p>Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire. 	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE4	<p>Diriger une activité où les cadets doivent pratiquer la visée et le tir de la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les techniques de respiration, et b. l'alignement naturel. 	Activité pratique	60 min	C0-149
PE5	<p>Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique et aider à prévenir les blessures; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et c. étirer les muscles. 	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	70 min
d.	Total :	90 min

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de réviser les techniques de visée et de tir.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE 3 à 5 parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de la visée et du tir de la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique.

7. **Documents de référence**

- A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J., & Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
- C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.
- C0-149 Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une carabine à air comprimé des cadets,
- des lunettes de sécurité,
- un tapis de tir,
- un cadre de cible,
- une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART), et
- des pièces de monnaie.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Cette leçon doit être enseignée avant l'OCOM C311.02 (Participer à une activité récréative de biathlon d'été).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C311.02 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de biathlon d'été.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des lunettes de sécurité,
 - (3) un tapis de tir,
 - (4) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (5) des contenants pour les plombs,
 - (6) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, et
 - (2) un parcours de course d'environ 1000 m.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d'été, y compris :
 - a. courir un parcours d'environ 1000 m;
 - b. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième parcours d'environ 1000 m;
 - d. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un troisième parcours d'environ 1000 m; et
 - f. terminer la course.
4. **Point d'enseignement**
 - a. Expliquer les éléments d'une activité récréative de biathlon d'été, y compris :
 - (1) la composition,
 - (2) la description du parcours,
 - (3) les règles et règlements,
 - (4) le pointage,
 - (5) les pénalités, et

(6) les zones interdites.

- b. Diriger un échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.
- c. Diriger une activité récréative de biathlon d'été conformément au paragraphe 3.
- d. Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Activité pratique : 170 min
- c. Total : 180 min

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de participer à un biathlon d'été récréatif. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés et des connaissances du biathlon et à la promotion du conditionnement physique dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-036 Cadets Canada. (sans date) *Mouvement des cadets du Canada, Série de championnats du biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-098 OAIC 14-42 Directeur - Cadets 4. (2007). *Programme commun de biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J., & Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
- e. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. des lunettes de sécurité,
- c. un tapis de tir,
- d. des feuilles de pointage pour le biathlon,
- e. des feuilles de contrôle de parcours,
- f. des feuilles de résultats pour le champ de tir,
- g. des plombs de carabine à air comprimé,
- h. des contenants pour les plombs,
- i. une cible de carabine à air comprimé de biathlon (BART),
- j. un tableau d'affichage, et
- k. des chronomètres.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. des bretelles de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des lunettes de sécurité,
- d. un tapis de tir,
- e. des plombs de carabine à air comprimé,
- f. des contenants pour les plombs, et
- g. des cibles de carabine à air comprimé de biathlon (BART).

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** L'OCOM C311.01 (Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique) doit être enseigné avant de faire cette activité.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 12

OREN X20 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION DES FAC

1. **OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des FAC**

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans l'A-CR-CCP-801/PG-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada - Norme de qualification et plan du niveau de compétence un.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 13**OREN 331 – DÉCRIRE LES PRINCIPES DE VOL**

1. **Rendement.** Décrire les principes de vol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les principes de vol, y compris la stabilité de l'aéronef.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 331 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur les principes de vol, plus particulièrement :
 - (1) l'OCOM C331.01 (Réviser les principes de vol),
 - (2) l'OCOM C331.02 (Lire les instruments du circuit statique du système Pitot),
 - (3) l'OCOM C331.03 (Identifier les aspects de l'aérodynamique d'un hélicoptère),
 - (4) l'OCOM C331.04 (Faire la démonstration des assiettes et des mouvements dans un simulateur de vol), et
 - (5) l'OCOM C331.05 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'aviation local).
 - b. Si l'OCOM C331.01 (Réviser les principes de vol) est choisi comme leçon complémentaire, il doit être prévu avant l'OCOM M331.01 (Décrire la stabilité d'un aéronef).
 - c. L'OCOM C331.05 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'aviation local) peut être utilisé pour aborder les sujets de l'OCOM 331 (Décrire les principes de vol) et l'OCOM 337 (Développer des habiletés en navigation aérienne, [section 15](#)).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M331.01 – DÉCRIRE LA STABILITÉ D'UN AÉRONEF

1. **Rendement.** Décrire la stabilité d'un aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire :
 - a. les caractéristiques de la stabilité;
 - b. la stabilité autour des axes de rotation; et
 - c. les éléments de l'aéronef qui donnent la stabilité.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer les caractéristiques de stabilité, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les contrastes entre la stabilité statique et la stabilité dynamique, b. la stabilité positive, c. la stabilité neutre, et d. la stabilité négative. 	Activité en classe	15 min	C3-116 (p. 31, 32) C3-229 (p. 57 à 99)
PE2	Réviser les axes d'un aéronef, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'axe longitudinal et le roulis, b. l'axe latéral et le tangage, et c. l'axe normal (vertical) et le lacet. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 30)
PE3	Expliquer la stabilité longitudinale, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les effets du plan fixe horizontal, et b. les effets du centre de gravité. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 31, 32) C3-229 (p. 57 à 99)
PE4	Expliquer la stabilité latérale, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les effets de l'angle de dièdre et de l'angle de dièdre négatif, b. l'aile en flèche, et c. l'effet de quille. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 31 et 32) C3-229 (p. 57 à 100)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	Expliquer la stabilité directionnelle et les effets du plan fixe vertical.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 31 et 32) C3-229 (p. 57 à 99)

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe | 15 min |
| c. | Exposé interactif : | 35 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. Justification

- Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de présenter la stabilité des aéronefs.
- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 à 5 afin de réviser les axes de rotation et de présenter la stabilité en fonction des axes.

7. Documents de référence

- C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I.L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-229 (ISBN 0-521-02128-6) Abzug, M. J., & Larrabee, E. E. (2002). *Airplane Stability and Control* (deuxième édition). Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- un modèle réduit d'avion démontrant les trois axes,
- une balle de tennis,
- trois billes,
- une table,
- du ruban, et
- deux bols.

9. Matériel d'apprentissage

- une balle de tennis,
- trois billes,
- deux bols,
- une table, et
- du ruban.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN des sujets sur l'aviation - évaluation combinée).
11. **Remarques**
 - a. Si l'OCOM C331.01 (Réviser les principes de vol) est choisi comme période complémentaire, il doit être prévu avant l'OCOM M331.01 (Décrire la stabilité d'un aéronef).
 - b. Pendant l'élaboration des activités pour la journée de vol de familiarisation et d'instruction propre à l'élément, il est recommandé de donner l'occasion aux cadets d'identifier et de décrire la stabilité de l'aéronef.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C331.01 – RÉVISER LES PRINCIPES DE VOL

1. **Rendement.** Réviser les principes de vol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit réviser les principes de vol, y compris :
 - a. les axes d'un aéronef, et
 - b. les effets des gouvernes sur les assiettes et les mouvements.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les trois axes d'un aéronef, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'axe longitudinal, b. l'axe latéral, et c. l'axe vertical (normal). 	Activité en classe	5 min	C3-116 (p. 30)
PE2	À titre de membre d'un groupe, demander au cadet de décrire la gouverne et ses effets sur les assiettes et les mouvements.	Activité en classe	20 min	C3-116 (p. 30)

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Activité en classe : 25 min
- c. Total : 30 min

6. **Justification.** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive pour les cadets de réviser les trois axes d'un aéronef et les gouvernes.

7. **Documents de référence.** C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I.L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un modèle réduit d'avion avec les trois axes étiquetés.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. le document,
- b. un tableau de papier, et
- c. des marqueurs pour tableau de papier.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Si cet OCOM complémentaire est choisi, il doit être prévu avant tous les autres OCOM de l'OREN 331 (Décrire les principes de vol).

OCOM C331.02 – LIRE LES INSTRUMENTS DU CIRCUIT STATIQUE DU SYSTÈME PITOT

1. **Rendement.** Lire les instruments du circuit statique du système Pitot.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un modèle fonctionnel d'un anémomètre,
 - (2) un modèle fonctionnel d'un altimètre,
 - (3) un modèle fonctionnel d'un variomètre,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit lire les instruments du circuit statique du système Pitot, y compris :
 - a. un anémomètre,
 - b. un altimètre, et
 - c. un variomètre.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer que les instruments de base d'un aéronef dépendent de la source anémométrique et de la prise statique comme sources d'information, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les sources anémométriques et les prises statiques fournissent les données à l'anémomètre, b. la prise statique fournit les données à l'altimètre, et c. la prise statique fournit les données au variomètre. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 39) C3-139
PE2	<p>Expliquer comment lire un anémomètre, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la plage d'utilisation normale, b. la zone de prudence, c. la vitesse à ne pas dépasser, et d. les unités de mesure. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 43) C3-139

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer comment lire un altimètre, y compris : a. les unités de mesure, b. l'échelle de pression, c. l'altitude de l'aérodrome par rapport à l'altitude-pression, et d. l'altitude au-dessus du niveau de la mer (ASL)/au-dessus du sol (AGL).	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 40) C3-139
PE4	Expliquer comment lire un variomètre, y compris : a. les unités de mesure, et b. la vitesse ascensionnelle nette ou négative.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 44) C3-139
PE5	Demander aux cadets de lire les instruments du circuit statique du système Pitot, y compris : a. l'anémomètre, b. l'altimètre, et c. le variomètre.	Activité en classe	10 min	

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	40 min
c. Activité en classe :	10 min
d. Total :	60 min

6. Justification

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 pour présenter les instruments du circuit statique du système Pitot.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 5, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de confirmer la compréhension des cadets relativement aux instruments du circuit statique du système Pitot.

7. Documents de référence

- C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-139 (ISBN 0-7715511-5-0) Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage – 4^e édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- un modèle fonctionnel d'un anémomètre,
- un modèle fonctionnel d'un altimètre, et

d. un modèle fonctionnel d'un variomètre.

9. **Matériel d'apprentissage**

a. le schéma d'un anémomètre,

b. le schéma d'un altimètre, et

c. le schéma d'un variomètre.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C331.03 – IDENTIFIER LES ASPECTS DE L'AÉRODYNAMIQUE D'UN HÉLICOPTÈRE

1. **Rendement.** Identifier les aspects de l'aérodynamique d'un hélicoptère.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les aspects de l'aérodynamique d'un hélicoptère, y compris :
 - a. le rotor principal,
 - b. le rotor anticouple, et
 - c. les commandes de gouverne.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire le rotor principal d'un hélicoptère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les ensembles rotors, b. la traînée rotor, et c. les facteurs qui ont un effet sur la poussée du rotor. 	Exposé interactif	15 min	C3-249 (p. 45)
PE2	Décrire le rotor anticouple d'un hélicoptère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'emplacement sur la cellule, b. la fonction, et c. la source d'alimentation. 	Exposé interactif	5 min	C3-249 (p. 67)
PE3	Expliquer les commandes de gouverne d'un hélicoptère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la commande collective, b. la commande cyclique, et c. les pédales. 	Exposé interactif	5 min	C3-249 (p. 77)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter aux cadets les aspects de l'aérodynamique d'un hélicoptère.
7. **Documents de référence.** C3-249 (ISBN 978-1-56027-649-4) Wagtendok, W. J. (2006). *Principles of Helicopter Flight: Second US Edition*. Newcastle, Washington, Aviation Supplies & Academics, Inc.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. un modèle réduit d'hélicoptère.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Si l'escadron a l'occasion de participer à des vols de familiarisation à bord d'un hélicoptère, cet OCOM peut être donné à ce moment.

OCOM C331.04 – FAIRE LA DÉMONSTRATION DES ASSIETTES ET DES MOUVEMENTS DANS UN SIMULATEUR DE VOL

1. **Rendement.** Faire la démonstration des assiettes et des mouvements dans un simulateur de vol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un simulateur de vol,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** À bord d'un simulateur de vol, le cadet doit :
 - a. démontrer le tangage, le lacet et le roulis; et
 - b. lire les instruments du circuit statique du système Pitot.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les mesures de sécurité concernant l'emplacement ou la conception du simulateur de vol.	Exposé interactif	5 min	C3-156
PE2	Expliquer la façon de manipuler les commandes nécessaires et l'emplacement des instruments requis, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le manche ou le volant, b. les palonniers, c. l'anémomètre, d. le variomètre, et e. l'altimètre. 	Exposé interactif	15 min	C3-139 C3-156
PE3	Superviser les cadets pendant qu'ils pratiquent les assiettes et les mouvements à l'aide du simulateur de vol.	Simulation	60 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 20 min
 - c. Simulation : 60 min
 - d. Total : 90 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'expliquer les procédures et de présenter la matière de base ou des renseignements généraux à propos de la simulation de vol.
- b. Une simulation a été choisie pour le PE 3 parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience des assiettes et des mouvements dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances des principes de vol dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- a. C3-139 (ISBN 0-7715511-5-0) Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage - 4^e édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.
- b. C3-156 *Computerized Aircraft Simulation Centre*. (2007). Extrait le 2 octobre 2007 du site : http://www.regions.cadets.forces.gc.ca/pac/aircad/flight/casc_lessons_e.asp.

8. **Matériel d'instruction.** Un simulateur de vol informatisé.

9. **Matériel d'apprentissage.** Un simulateur de vol informatisé.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Les activités simultanées seront requises selon le nombre de simulateurs disponibles.
- b. Tous les membres du personnel doivent se familiariser avec le fonctionnement du simulateur de vol avant l'enseignement de cet OCOM. Ils seront alors mieux préparés pour le dépannage et l'instruction.

OCOM C331.05 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE L'AVIATION LOCAL

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'aviation local.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'aviation local, tel que :
 - a. un pilote d'une compagnie d'aviation,
 - b. un instructeur de vol d'une école de pilotage,
 - c. un technicien d'entretien d'aéronef, et
 - d. un propriétaire d'un aéronef privé.
4. **Point d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter de son rôle dans le milieu de l'aviation;
 - b. décrire les points culminants de sa carrière;
 - c. décrire l'aéronef qu'il a piloté;
 - d. discuter de la façon de s'impliquer dans le milieu de l'aviation local; et
 - e. apporter des articles à exposer, y compris :
 - (1) des uniformes,
 - (2) des photos,
 - (3) des modèles réduits,
 - (4) des carnets de vol, et
 - (5) d'autres éléments d'intérêt.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au sujet et de susciter leur intérêt dans le milieu de l'aviation local.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe ou au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est établi en contactant le conférencier invité avant la présentation.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

SECTION 14**OREN 336 – IDENTIFIER LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES**

1. **Rendement.** Identifier les conditions météorologiques.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur à l'extérieur, pendant le jour, où il y a une vue dégagée sur le ciel.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les conditions météorologiques, y compris :
 - a. discuter de l'humidité, de la température et de la pression; et
 - b. identifier les types de nuages.
4. **Remarques.** L'évaluation de l'OREN 336 (Identifier les conditions météorologiques) doit être effectuée durant un jour de vol en familiarisation.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN 336 est conçue pour améliorer les connaissances des cadets sur la météorologie par l'entremise d'un certain nombre d'activités, plus particulièrement :
 - a. l'OCOM C336.01 (Lire un message d'observation météorologique régulière pour l'aviation [METAR]),
 - b. l'OCOM C336.02 (Visiter une installation météorologique), et
 - c. l'OCOM C336.03 (Participer à une présentation donnée par un spécialiste de l'information de vol).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M336.01 – DÉCRIRE LES PROPRIÉTÉS DE L'ATMOSPHÈRE

1. **Rendement.** Décrire les propriétés de l'atmosphère.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire :
 - a. la composition de l'atmosphère,
 - b. les couches de l'atmosphère, et
 - c. l'atmosphère type établie par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la composition de l'atmosphère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la répartition des principaux gaz, et b. l'importance de la vapeur d'eau. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 123)
PE2	Démontrer les couches de l'atmosphère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la troposphère, b. la stratosphère, c. la mésosphère, et d. la thermosphère. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 123, 124)
PE3	Expliquer l'atmosphère type établie par l'OACI, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les fondements des normes de l'OACI pour l'Amérique du Nord, et b. les hypothèses de l'atmosphère type en Amérique du Nord. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 124)
PE4	Expliquer les propriétés de l'atmosphère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la mobilité, la capacité d'expansion et la capacité de compression, et b. les facteurs qui ont un effet sur les propriétés de l'atmosphère. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 123)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	25 min
c. Total :	30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter les propriétés de l'atmosphère aux cadets.

7. **Documents de référence.** C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- une balle de tennis ou une ampoule de taille semblable, et
- quatre bols en plastique transparent de taille croissante (le plus petit étant suffisamment grand pour reposer sur l'ampoule sans s'y frotter).

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN des sujets en aviation - évaluation combinée).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M336.02 – EXPLIQUER LA FORMATION DES NUAGES

1. **Rendement.** Expliquer la formation des nuages.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer la formation des nuages, y compris :
 - a. la classification des nuages,
 - b. la stabilité de l'air, et
 - c. les agents de soulèvement (processus).
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer que les nuages peuvent être classés selon : <ol style="list-style-type: none"> a. les types de formation, et b. la hauteur des nuages, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les nuages de l'étage inférieur; (2) les nuages de l'étage moyen; (3) les nuages de l'étage supérieur; et (4) les nuages à développement vertical. 	Exposé interactif	5 min	A3-044 (p. 8 à 19, 8 à 20) C3-116 (p. 124, 125)
PE2	Expliquer ce qu'est la stabilité de l'air, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'air stable, et b. l'air instable. 	Exposé interactif	5 min	A3-044 (p. 4-2) C3-116 (p. 138, 139)
PE3	Expliquer ce que sont les agents de soulèvement, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la convection, b. l'ascendance orographique, c. l'ascendance frontale, d. la turbulence mécanique, et e. la convergence. 	Exposé interactif	10 min	A3-044 (p. 2 à 10) C3-116 (p. 126, 127, 139)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Décrire la formation des nuages en comparant : a. les agents de soulèvement avec la stabilité de l'air; et b. la stabilité de l'air avec les types de formation.	Exposé interactif	5 min	

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter les concepts de la formation des nuages.

7. **Documents de référence**

- A3-044 Commandement aérien MCAFC 2-700. (2001). *Manuel de météorologie du Commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- le tableau des nuages d'Environnement Canada.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN des sujets sur l'aviation - évaluation combinée).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M336.03 – EXPLIQUER LES EFFETS DE LA PRESSION ATMOSPHÉRIQUE SUR LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

1. **Rendement.** Expliquer les effets de la pression atmosphérique sur les conditions météorologiques.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les effets de la pression atmosphérique sur les conditions météorologiques, y compris :
 - a. la formation de masses d'air, et
 - b. la formation du vent.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la théorie du front polaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition de la pression atmosphérique, b. les systèmes de pression, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les isobares, (2) les dépressions, et (3) les anticyclones; c. une masse d'air au-dessus des régions polaires, d. une masse d'air au-dessus des régions équatoriales, et e. le déplacement du front polaire. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 127, 141)
PE2	Expliquer que les propriétés (p. ex., la pression) d'une masse d'air sont relevées de la région au-dessus de laquelle elle se forme, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la masse d'air continental, b. la masse d'air maritime, c. la masse d'air arctique, d. la masse d'air polaire, et e. la masse d'air tropical, 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 139)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer la formation du vent, y compris : a. la définition du vent, b. le gradient de pression, c. les brises de terre et de mer, d. la variation diurne, e. la force de Coriolis, et f. le vent dextrogyre et le vent lévogyre.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 127 à 129)
PE4	Expliquer le lien entre les systèmes de pression et la force/direction du vent, y compris : a. les dépressions, et b. les anticyclones.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 128)

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter aux cadets les effets de la pression atmosphérique.
7. **Documents de référence.** C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** Les documents sur la théorie du front polaire.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN des sujets en aviation - évaluation combinée).
11. **Remarques.** S.O.

OCOM M336.04 – EXPLIQUER LES EFFETS DE L'HUMIDITÉ ET DE LA TEMPÉRATURE SUR LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

1. **Rendement.** Expliquer les effets de l'humidité et de la température sur les conditions météorologiques.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les effets de l'humidité et de la température sur les conditions météorologiques, y compris :
 - a. le lien entre l'humidité et la température, et
 - b. les types de précipitation.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer ce qu'est l'humidité, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la condensation, b. la sublimation, c. le point de rosée, et d. l'humidité relative. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 135, 136)
PE2	Expliquer ce qu'est la température, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la source, b. la variation diurne, c. la variation saisonnière, d. le processus d'échauffement, et e. le processus de refroidissement. 	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 136, 137)
PE3	Diriger une activité en classe pour démontrer les effets de la température sur l'humidité relative, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les effets de l'augmentation de la température, et b. les effets de la baisse de température. 	Activité en classe	10 min	C3-116 (p. 136)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Expliquer les effets de la température et de l'humidité sur les conditions météorologiques, y compris : a. le point de rosée, b. l'humidité relative, et c. la précipitation.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 136, 137)
PE5	Expliquer les types de précipitation, y compris : a. la bruine, b. la pluie, c. la grêle, d. la neige roulée, e. la neige, f. les prismes de glace, et g. les granules de glace.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 146, 147)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	40 min
c. Activité en classe :	10 min
d. Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1, 2, 4 et 5 pour présenter la température, l'humidité et les précipitations aux cadets.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit au sujet de la température et de l'humidité.

7. Documents de référence. C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- de l'eau,
- une petite tasse, et
- une grosse tasse.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. de l'eau,
 - b. des petites tasses (une par cadet), et
 - c. des grosses tasses (une par cadet, deux fois la taille de la petite tasse).
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN des sujets sur l'aviation - évaluation combinée).
11. **Remarques.** Des vidéos sont disponibles dans des centres d'entraînement en vol ou des sites Web de fournitures d'aviation. Ces vidéos peuvent servir à renforcer l'instruction.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C336.01 – LIRE UN MESSAGE D'OBSERVATION MÉTÉOROLOGIQUE RÉGULIÈRE POUR L'AVIATION (METAR)

1. **Rendement.** Lire un message d'observation météorologique régulière pour l'aviation (METAR).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un METAR,
 - (2) la clé de conversion,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit lire un METAR.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire le METAR, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition, b. la fréquence des messages, c. les messages d'observation spéciale sélectionnés (SPECI), et d. l'endroit où les METAR sont disponibles. 	Exposé interactif	10 min	C2-044 (p. 143) C3-116 (p. 160)
PE2	Réviser la terminologie utilisée dans les METAR, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le type de message, b. l'indicatif de station, c. la date et l'heure de l'observation, d. le modificateur de message, e. le vent, f. la visibilité, g. la portée visuelle de piste, h. les conditions météorologiques actuelles, i. l'état du ciel, j. la température et le point de rosée, k. le réglage de l'altimètre, et l. les commentaires. 	Exposé interactif	25 min	C2-044 (p. 143 à 147) C3-116 (p. 160 à 163)
PE3	Démontrer et demander aux cadets de lire un METAR.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	35 min
c. Activité en classe :	15 min
d. Total :	60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter un METAR aux cadets.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de pratiquer la lecture d'un METAR.

7. **Documents de référence**

- a. C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 02 octobre 2007 du site <http://tc.gc.ca/publications/EN/TP14371/PDF/HR/TP14371E.PDF>.
- b. C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe ou au secteur de présentation,
- b. le cahier d'exercice de MacDonald, A.F. et Pepler, I.L., *Entre ciel et terre, Édition du millénaire*, Aviation Publishers Co. Limited, et
- c. des METAR récents en provenance de l'aéroport local.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. le document sur un exemple de METAR et de SPECI, et
- b. le document sur le tableau de code de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

- 11. **Remarques.** On peut trouver des METAR récents sur le site http://www.flightplanning.navcanada.ca/cgi-bin/CreePage.pl?Langue=français&NoSession=NS_Inconnu&Page=forecast-observation&TypeDoc=html. Cliquer sur l'icône METAR/TAF, puis entrer le nom ou l'indicatif de l'aéroport.

OCOM C336.02 – VISITER UNE INSTALLATION MÉTÉOROLOGIQUE

1. **Rendement.** Visiter une installation météorologique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron doit déterminer les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter une installation météorologique.
4. **Point d'enseignement.** On demande au guide d'expliquer :
 - a. le but et la mission de l'installation,
 - b. l'équipement météorologique qui se trouve à l'installation, et
 - c. les divers types de messages d'observation météorologiques pour l'aviation, y compris :
 - (1) le message d'observation météorologique régulière pour l'aviation (METAR),
 - (2) la prévision d'aérodrome (TAF),
 - (3) les prévisions de zone graphique (GFA),
 - (4) l'imagerie satellite, et
 - (5) le radar météorologique.
5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Visites éducatives	80 min
c.	Total :	90 min
6. **Justification.** La visite éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances des cadets sur la météorologie par la participation à une visite d'une installation météorologique.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. S'il y a lieu, il est recommandé que l'OCOM C336.03 (Participer à une présentation donnée par un spécialiste de l'information de vol) soit prévu en même temps que la visite.

- b. Cette visite éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou d'une séance complémentaire.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C336.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN SPÉCIALISTE DE L'INFORMATION DE VOL

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un spécialiste de l'information de vol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un spécialiste de l'information de vol.
4. **Point d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. apporter des articles d'intérêt à exposer;
 - b. décrire son rôle dans l'industrie de l'aviation;
 - c. discuter de son avancement professionnel, y compris :
 - (1) les critères d'admissibilité,
 - (2) l'instruction, et
 - (3) les affectations; et
 - d. décrire les points culminants de sa carrière.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au sujet et de susciter leur intérêt à la météorologie.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe ou au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Un spécialiste de l'information de vol est présent à la majorité des aéroports qui ont une installation des services de la circulation aérienne avec personnel.

- b. Le matériel d'instruction est déterminé en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.
- c. Cette présentation peut être combinée et faire partie de l'OCOM C336.02 (Visiter une installation météorologique).
- d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

SECTION 15**OREN 337 – DÉMONTRER LES HABILITÉS EN NAVIGATION AÉRIENNE**

1. **Rendement.** Démontrer les habiletés en navigation aérienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aéronautique de navigation VFR (VNC),
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit démontrer les habiletés en navigation aérienne, y compris :
 - a. définir les termes liés à la navigation aérienne;
 - b. identifier les types de navigation aérienne;
 - c. mesurer les distances le long d'un itinéraire; et
 - d. déterminer une position sur une VNC.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 337 est conçue pour améliorer les connaissances des cadets sur la navigation aérienne par l'entremise d'un certain nombre d'activités :
 - (1) l'OCOM C337.01 (Utiliser une radio pour les transmissions destinées à l'aviation), et
 - (2) l'OCOM C337.02 (Pratiquer des habiletés en navigation aérienne).
 - b. L'OCOM C331.05 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'aviation local, section 13) peut être utilisé pour aborder les sujets de l'OREN 331 (Décrire les principes de vol, [section 13](#)) et de l'OREN 337 (Démontrer les habiletés en navigation aérienne).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M337.01 – MESURER LA DISTANCE LE LONG D'UN ITINÉRAIRE

1. **Rendement.** Mesurer la distance le long d'un itinéraire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aéronautique de navigation VFR (VNC),
 - (2) une règle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit mesurer la distance le long d'un itinéraire, y compris :
 - a. définir les termes liés à la navigation aérienne;
 - b. identifier les types de navigation aérienne; et
 - c. déterminer la distance entre deux points.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir les termes liés à la navigation aérienne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le canevas, b. la latitude, c. la longitude, d. les milles nautiques, e. les milles terrestres, f. l'échelle, et g. Une VNC. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 175, 186, 188)
PE2	Identifier et décrire les types de navigation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le pilotage, b. la navigation à l'estime, c. la navigation à inertie, et d. la navigation par satellite. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 175)
PE3	Démontrer la façon de déterminer la distance entre deux points prédéterminés le long d'un itinéraire et demander aux cadets d'effectuer l'exercice.	Démonstration et exécution	15 min	C3-139

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	10 min
c. Démonstration et exécution :	15 min
d. Total :	30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 pour présenter les termes de base en navigation aérienne et les types de navigation aérienne.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de mesurer les distances, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence**

- a. C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- b. C3-139 (ISBN 0-7715511-5-0) Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage - 4^e édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.

8. **Matériel d'instruction**

- a. une VNC, et
- b. une règle de l'OACI.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une VNC, et
- b. une règle de l'OACI.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN des sujets en aviation - évaluation combinée).

11. **Remarques**

- a. Il est possible de commander des VNC et des règles de l'OACI auprès de l'Officier des cadets du secteur (OCS), de les acheter à un centre local d'entraînement en vol ou de les commander en ligne sur le site de NavCanada (www.navcanada.ca).
- b. L'OCOM C337.02 (Pratiquer des habiletés en navigation aérienne) peut être donné en vue de permettre aux cadets de pratiquer davantage les compétences apprises dans cet OCOM.

OCOM M337.02 – DÉTERMINER UNE POSITION SUR UNE CARTE AÉRONAUTIQUE DE NAVIGATION VFR (VNC)

1. **Rendement.** Déterminer une position sur une carte aéronautique de navigation VFR (VNC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une VNC,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer une position sur une VNC, y compris :
 - a. identifier le canevas terrestre;
 - b. connaître la différence entre la latitude et la longitude; et
 - c. déterminer la latitude et la longitude.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer que la Terre est répartie en sections par un système de grille imaginaire, appelé canevas, qui comprend : <ol style="list-style-type: none"> a. les parallèles de latitude, b. les méridiens de longitude, c. l'équateur, et d. le méridien origine. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 175)
PE2	Expliquer les coordonnées géographiques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les unités de mesure, et b. le séquençement. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 175)
PE3	À partir d'une série de coordonnées, démontrer et demander aux cadets de déterminer l'emplacement d'un aéroport, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. trouver la latitude, et b. trouver la longitude. 	Démonstration et exécution	10 min	C3-139

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Démontrer et demander aux cadets de déterminer les coordonnées d'un emplacement donné sur une carte, y compris : a. calculer la latitude; et b. calculer la longitude.	Démonstration et exécution	5 min	C3-139

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration et exécution :	15 min
d.	Total :	30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les termes de base en navigation aérienne.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 3 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de déterminer les positions et les coordonnées, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. Documents de référence

- a. C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- b. C3-139 (ISBN 0-7715511-5-0) Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage – 4^e édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.

8. **Matériel d'instruction.** Une VNC.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une VNC.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#), COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. Remarques

- a. Il est possible de commander des VNC auprès de l'Officier des cadets du secteur (OCS), de les acheter à un centre local d'entraînement en vol ou de les commander en ligne sur le site de NavCanada.
- b. L'OCOM C337.02 (Pratiquer des habiletés en navigation aérienne) peut être donné en vue de permettre aux cadets de pratiquer davantage les compétences apprises dans cet OCOM.

OCOM C337.01 – UTILISER UNE RADIO POUR LES TRANSMISSIONS DESTINÉES À L'AVIATION

1. **Rendement.** Utiliser une radio pour les transmissions destinées à l'aviation.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des radios portatives,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet, jouant le rôle d'un pilote, doit utiliser une radio pour les transmissions destinées à l'aviation, y compris :
 - a. utiliser l'alphabet et les chiffres phonétiques;
 - b. communiquer l'arrivée (l'atterrissage) d'un aéronef; et
 - c. communiquer le départ (le décollage) d'un aéronef.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser l'alphabet et les chiffres phonétiques.	Activité en classe	5 min	C3-116 (p. 218) C3-182
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à utiliser la radio afin de communiquer l'arrivée d'un aéronef.	Démonstration et exécution	10 min	C3-116 (p. 221 à 226) C3-182
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à utiliser la radio afin de communiquer le départ d'un aéronef.	Démonstration et exécution	10 min	C3-116 (p. 221 à 226) C3-182

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 5 min
 - c. Démonstration et exécution : 20 min
 - d. Total : 30 min

6. **Justification**
 - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de réviser l'alphabet phonétique.

- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'utiliser une radio, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer les transmissions radios sous supervision.

7. **Documents de référence**

- a. C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- b. C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique)*. (1990). Extrait le 23 octobre 23 2007 du site <http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html>.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des radios portatives, et
- c. une liste des expressions.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des radios portatives, et
- b. une liste des expressions.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Selon les ressources disponibles, cet OCOM peut être donné durant un jour d'instruction en vol de familiarisation en collaboration avec l'établissement d'instruction technique.

OCOM C337.02 – PRATIQUER DES HABILITÉS EN NAVIGATION AÉRIENNE

1. **Rendement.** Pratiquer des habiletés en navigation aérienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aéronautique de navigation VFR (VNC),
 - (2) une règle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit pratiquer les habiletés en navigation aérienne.
4. **Point d'enseignement.** Le cadet doit :
 - a. se pratiquer à mesurer une distance le long d'un itinéraire; et
 - b. se pratiquer à déterminer une position sur une VNC.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet aux cadets de perfectionner davantage les compétences apprises à l'OCOM M337.01 (Mesurer une distance le long d'un itinéraire) et l'OCOM M337.02 (Déterminer une position sur une carte aéronautique de navigation VRF [VNC]).
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. un crayon,
 - b. du papier,
 - c. du ruban,
 - d. une VNC, et
 - e. une règle de l'OACI.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Cet OCOM vise à compléter l'OCOM M337.01 (Mesurer une distance le long d'un itinéraire) et l'OCOM M337.02 (Déterminer une position sur une carte aéronautique de navigation VRF [VNC]) afin de donner plus de temps pour pratiquer ces compétences.

SECTION 16**OREN 340 – IDENTIFIER LES ASPECTS DE L'EXPLORATION SPATIALE**

1. **Rendement.** Identifier les aspects de l'exploration spatiale.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les aspects de l'exploration spatiale, y compris :
 - a. identifier des astronautes canadiens, et
 - b. discuter de l'histoire de l'exploration spatiale habitée.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN 340 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur l'exploration spatiale, y compris :
 - a. l'OCOM C340.01 (Identifier des astronautes canadiens),
 - b. l'OCOM C340.02 (Discuter du Programme spatial canadien),
 - c. l'OCOM C340.03 (Discuter de l'exploration spatiale non habitée),
 - d. l'OCOM C340.04 (Décrire les éléments du ciel nocturne),
 - e. l'OCOM C340.05 (Simuler la vie dans l'espace),
 - f. l'OCOM C340.06 (Lancer une fusée à eau),
 - g. l'OCOM C340.07 (Identifier les composants du système mondial de positionnement [GPS]),
 - h. l'OCOM C340.08 (Décrire les aspects de la Station spatiale internationale [SSI]),
 - i. l'OCOM C340.09 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'astronomie ou de l'aérospatiale), et
 - j. l'OCOM C340.10 (Identifier les programmes d'astronomie en ligne).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M340.01 – IDENTIFIER DES ASTRONAUTES CANADIENS

1. **Rendement.** Identifier des astronautes canadiens.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier des astronautes canadiens, y compris :
 - a. Marc Garneau,
 - b. Roberta Bondar,
 - c. Steve MacLean,
 - d. Chris Hadfield,
 - e. Robert Thirsk,
 - f. Bjarni Trygvassen,
 - g. David Williams, et
 - h. Julie Payette.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier des astronautes canadiens, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Marc Garneau, b. Roberta Bondar, c. Steve MacLean, d. Chris Hadfield, e. Robert Thirsk, f. Bjarni Trygvassen, g. David Williams, h. Julie Payette, et i. d'autres astronautes canadiens. 	Exposé interactif	10 min	C3-238

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Discuter des profils personnel et professionnel de deux astronautes canadiens, y compris : a. les missions, b. la date et le lieu de naissance, c. les études, d. les antécédents professionnels, e. les distinctions particulières, et f. les affiliations.	Exposé interactif	15 min	C3-238

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux astronautes canadiens, stimuler leur intérêt au Programme spatial canadien et faire ressortir les points d'enseignement.

7. **Document de référence.** C3-238 Agence spatiale canadienne. (2008). *Agence spatiale canadienne*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://www.space.gc.ca/fra/default.asp>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- L'instructeur doit obtenir les renseignements personnels les plus récents pour cet OCOM. Ces renseignements doivent être mis à jour tous les ans afin qu'ils tiennent compte des activités récentes de l'Agence spatiale canadienne.
- Il faut garder une liste des astronautes que les cadets ont examinés afin d'éviter la répétition et pour que différents astronautes soient présentés dans les autres leçons tels que l'OCOM C340.01 (Identifier des astronautes canadiens).

OCOM M340.02 – DISCUTER DE L’HISTOIRE DE L’EXPLORATION SPATIALE HABITÉE

1. **Rendement.** Discuter de l'histoire de l'exploration spatiale habitée.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter de l'histoire de l'exploration spatiale habitée, y compris :
 - a. le programme Mercury,
 - b. le programme Gemini,
 - c. le programme Apollo, et
 - d. le programme spatial habité russe.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du programme Mercury, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les objectifs du programme, et b. l'histoire du programme. 	Exposé interactif	5 min	C3-183 (p. 22 à 25)
PE2	Discuter du programme Gemini, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les objectifs du programme, et b. l'histoire du programme. 	Exposé interactif	5 min	C3-183 (p. 26 et 27)
PE3	Discuter du programme Apollo, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les objectifs du programme, et b. l'histoire du programme. 	Exposé interactif	5 min	C3-183 (p. 28 à 31)
PE4	Discuter du programme spatial habité russe, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les missions Vostok, b. les missions Soyuz, et c. les stations spatiales Salyut et Mir. 	Exposé interactif	10 min	C3-183 (p. 22, 23, 32, 33, 40, 41)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets à l'histoire de l'exploration spatiale habitée, susciter leur intérêt à ce sujet, leur présenter la matière de base et clarifier le sujet.
7. **Documents de référence.** (ISBN 978-0-75662-227-5) Graham, I. (2006). *Space Travel*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
8. **Matériel d'instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** Le document portant sur le calendrier de la course à l'espace.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C340.01 – IDENTIFIER DES ASTRONAUTES CANADIENS

1. **Rendement.** Identifier des astronautes canadiens.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier des astronautes canadiens, y compris :
 - a. Marc Garneau,
 - b. Roberta Bondar,
 - c. Steve MacLean,
 - d. Chris Hadfield,
 - e. Robert Thirsk,
 - f. Bjarni Trygvassen,
 - g. David Williams, et
 - h. Julie Payette.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des profils personnel et professionnel des astronautes canadiens, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les missions, b. la date et le lieu de naissance, c. les études, d. les antécédents professionnels, e. les distinctions particulières, et f. les affiliations. 	Exposé interactif	50 min	C3-238

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 50 min
 - c. Total : 60 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux astronautes canadiens, stimuler leur intérêt au Programme spatial canadien et faire ressortir les points d'enseignement.
7. **Document de référence.** C3-238 Agence spatiale canadienne. (2008). *Agence spatiale canadienne*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://www.space.gc.ca/fra/default.asp>.
8. **Matériel d'instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. L'instructeur doit obtenir les renseignements personnels les plus récents pour cet OCOM. Ces renseignements doivent être mis à jour tous les ans afin qu'ils tiennent compte des activités récentes de l'Agence spatiale canadienne.
 - b. Les deux astronautes qui ont été étudiés à l'OCOM M340.01 (Identifier des astronautes canadiens) ne doivent pas être réétudiés dans cette leçon.

OCOM C340.02 – DISCUTER DU PROGRAMME SPATIAL CANADIEN

1. **Rendement.** Discuter du Programme spatial canadien.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter du Programme spatial canadien, y compris :
 - a. les technologies, et
 - b. les missions.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la contribution du Canada en ce qui a trait aux technologies spatiales, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le Laboratoire David Florida (LDF), b. le Réseau canadien de recherche analogue (RCRA), et c. les partenariats avec l'Agence spatiale canadienne (ASC). 	Exposé interactif	10 min	C3-238
PE2	Décrire les missions de l'ASC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les télécommunications, b. l'observation de la Terre, c. l'exploration spatiale, et d. la médecine spatiale. 	Exposé interactif	15 min	C3-238

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets au Programme spatial canadien et susciter leur intérêt à ce sujet.
7. **Documents de référence.** C3-238 Agence spatiale canadienne. (2008). *Agence spatiale canadienne*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://www.space.gc.ca/fra/default.asp>.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Cette matière doit être mise à jour tous les ans afin de tenir compte des progrès de l'ASC.

OCOM C340.03 – DISCUTER DE L'EXPLORATION SPATIALE NON HABITÉE

1. **Rendement.** Discuter de l'exploration spatiale non habitée.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter de l'exploration spatiale non habitée, y compris :
 - a. le satellite Spoutnik,
 - b. le satellite Explorer,
 - c. les missions vers les planètes du système solaire, et
 - d. la sonde Voyager.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'histoire des satellites de la Terre, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le perfectionnement de la capacité de lancement, b. la mission Spoutnik de l'Union soviétique, et c. la mission Explorer des États-Unis. 	Exposé interactif	15 min	C3-240
PE2	Décrire les véhicules spatiaux jumeaux Voyager, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le voyage planétaire, b. la mission interstellaire, et c. le disque d'or. 	Exposé interactif	20 min	C3-239

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Décrire l'exploration spatiale non habitée, y compris :</p> <p>a. les missions vers les planètes du système solaire, y compris :</p> <p>(1) la mission Phoenix-Mars, y compris :</p> <p>(a) les caractéristiques de la mission, et</p> <p>(b) la station météorologique Lidar du Canada; et</p> <p>(2) la mission Cassini-Huygens, y compris :</p> <p>(a) le résumé de la mission,</p> <p>(b) la descente de Huygens sur Titan, et</p> <p>(c) les survols de l'orbiteur de Cassini.</p>	Exposé interactif	20 min	<p>C3-238</p> <p>C3-241</p> <p>C3-242</p>

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets à l'exploration spatiale non habitée, pour susciter leur intérêt à ce sujet et faire ressortir les points d'enseignement.

7. Documents de référence

- C3-238 Agence spatiale canadienne. (2008). *Agence spatiale canadienne*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://www.space.gc.ca/fra/default.asp>.
- C3-239 NASA. (2008). *Voyager: The Interstellar Mission*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://voyager.jpl.nasa.gov/index.html>.
- C3-240 NASA. (2007). *Sputnik: The Fiftieth Anniversary*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://history.nasa.gov/sputnik>.
- C3-241 Agence spatiale européenne. (2008). *Cassini-Huygens Homepage*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://huygens.esa.int/science-e/www/area/index.cfm?fareaid=12>.
- C3-242 NASA. (2008). *NASA Cassini-Huygens Homepage*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://saturn.jpl.nasa.gov/home/index.cfm>.
- C3-251 Agence spatiale européenne. (2008). *ESA: Multimedia Gallery Videos. Moons*. Extrait le 5 avril 2008 du site <http://www.esa.int/esa-mm/mmg.pl?mission=Cassini-Huygens&type=V>.

8. **Matériel d’instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le PE 2 doit être mis à jour tous les ans afin de tenir compte des événements actuels.
 - b. Il est possible d’acheter en ligne des modèles réduits d’engin spatial à utiliser comme matériel d’instruction.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C340.04 – DÉCRIRE LES ÉLÉMENTS DU CIEL NOCTURNE

1. **Rendement.** Décrire les éléments du ciel nocturne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des feuilles de référence astronomique,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les éléments du ciel nocturne, y compris :
 - a. les constellations,
 - b. les planètes, et
 - c. les autres astres.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les éléments fixes du ciel nocturne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les astres visibles, et b. les constellations. 	Exposé interactif	15 min	C3-179 (p. 120 à 135)
PE2	Décrire les objets en mouvement du ciel nocturne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les satellites, et b. les planètes. 	Exposé interactif	10 min	C3-180 C3-221

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux éléments du ciel nocturne, pour susciter leur intérêt à ce sujet et faire ressortir les points d'enseignement.
7. **Documents de référence**
 - a. C3-179 (ISBN 1-55209-302-6) Dickenson, T. (2001). *Night Watch: A Practical Guide to Viewing the Universe*. Willowdale, Ontario. Firefly Books.

- b. C3-180 (ISBN 1-55297-853-2) Scagell, R. (2004). *Firefly Planisphere: Latitude 42 deg N*. Willowdale, Ontario; Firefly Books.
 - c. C3-221 Conseil national de recherches Canada. (2007). *Explore le ciel nocturne*. Extrait le 3 décembre 2007 du site <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/education/astronomie/constellations/html.html>.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
 9. **Matériel d'apprentissage.** Le document sur les feuilles de référence des astres montrant les constellations.
 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
 11. **Remarques.** Cet OCOM peut être donné en même temps que l'OCOM C390.09 (Identifier les éléments du ciel nocturne, section 19).

OCOM C340.05 – SIMULER LA VIE DANS L'ESPACE

1. **Rendement.** Simuler la vie dans l'espace.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des aliments spatiaux,
 - (2) du savon sans rinçage,
 - (3) des gants de travail,
 - (4) des écrous et des boulons de 1/2 pouce de la série des gros filets,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit simuler la vie dans l'espace, y compris :
 - a. faire des exercices;
 - b. travailler;
 - c. se laver les mains; et
 - d. goûter aux aliments spatiaux.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les effets médicaux de l'apesanteur et demander aux cadets de simuler les exercices que les astronautes doivent effectuer pour conserver la densité osseuse et la masse musculaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. des exercices d'étirement et d'échauffement; b. des exercices de renforcement; et c. des exercices de récupération. 	Activité pratique	35 min	C3-183 (p. 44, 45)
PE2	Expliquer les défis de vivre dans l'espace et demander aux cadets de simuler les aspects de la vie dans l'espace, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. se laver les mains avec du savon sans rinçage; et b. goûter aux aliments spatiaux. 	Activité en classe	30 min	C3-183 (p. 48, 49)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Demander aux cadets de simuler le travail dans l'espace en installant un écrou sur un boulon, utilisant deux paires de gants de travail épais.	Activité en classe	20 min	C3-183 (p. 50, 51)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité pratique : | 35 min |
| c. | Activité en classe : | 50 min |
| d. | Total : | 90 min |

6. **Justification**

- Une activité pratique a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience de certains aspects de la vie dans l'espace. Cette activité contribue au développement des connaissances relatives à la vie dans l'espace dans un environnement amusant et stimulant.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE 2 et 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit des cadets et de simuler certains des défis à vivre dans l'espace.

7. **Documents de référence.** C3-183 (ISBN 978-0-75662-227-5) Graham, I. (2006). *Space Travel*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- des aliments spatiaux (p. ex., de la crème glacée lyophilisée, des fraises lyophilisées),
- du savon sans rinçage,
- des gants de travail, et
- des écrous et des boulons de 1/2 pouce de la série des gros filets.

9. **Matériel d'apprentissage**

- des aliments spatiaux (p. ex., de la crème glacée lyophilisée, des fraises lyophilisées),
- du savon sans rinçage,
- des gants de travail, et
- des écrous et des boulons de 1/2 pouce de la série des gros filets.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C340.06 – LANCER UNE FUSÉE À EAU

1. **Rendement.** Lancer une fusée à eau.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une bouteille de plastique d'un litre,
 - (2) du papier de bricolage,
 - (3) des ciseaux,
 - (4) de la colle,
 - (5) du mastic ou argile à modeler;
 - (6) une pompe à air avec manomètre,
 - (7) une plateforme de lancement,
 - (8) des pailles,
 - (9) du ruban d'emballage,
 - (10) de la ficelle de 3 mm de diamètre,
 - (11) des lunettes de sécurité,
 - (12) de la supervision, et
 - (13) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une aire extérieure de 10 m sur 20 m avec un contrôle d'accès.
3. **Norme.** En tant que membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, le cadet doit :
 - a. fabriquer une fusée à eau; et
 - b. lancer la fusée à eau.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Superviser pendant que les cadets fabriquent une fusée à eau, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le fuselage, b. les ailettes de stabilisation, c. la coiffe, d. l'ajustement du centre de gravité, et e. les décorations. 	Activité pratique	20 min	C3-016 (p. 81 à 83)
PE2	Superviser les cadets pendant le lancement des fusées à eau.	Activité pratique	50 min	C3-016 (p. 77 à 79)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Diriger une rétroaction sur l'activité, y compris : a. les caractéristiques des lancements réussis; et b. le comportement des fusées selon les lois de Newton.	Discussion de groupe	10 min	C3-016 (p. 21 à 23)

5. Durée

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Activité pratique : | 70 min |
| c. Discussion de groupe : | 10 min |
| d. Total : | 90 min |

6. Justification

- Une activité pratique a été choisie pour les PE 1 et 2, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets aux fusées à eau. Cette activité contribue à la compréhension de la fuséologie dans un environnement amusant et stimulant.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les fusées à eau.

7. **Document de référence.** C3-016 (ISBN EG-2003-01-108-HQ) NASA. (2003). *Rockets: A Teacher's Guide With Activities in Science, Mathematics, and Technology*. Washington, DC, NASA.

8. **Matériel d'instruction.** Des lunettes de sécurité.

9. Matériel d'apprentissage

- les instructions de fabrication d'une fusée à eau,
- une bouteille de plastique d'un litre,
- du papier de bricolage,
- des ciseaux,
- de la colle,
- du mastic ou argile à modeler;
- une pompe à air avec manomètre,
- une plateforme de lancement,
- des pailles,
- du ruban d'emballage,
- de la ficelle de 3 mm de diamètre, et
- des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle. S.O.**

11. **Remarques**

- a. Avant de donner cette leçon, les instructeurs doivent préparer une plateforme de lancement et un système de guidage.
- b. Conserver la plateforme de lancement pour l'instruction ultérieure.
- c. On doit accorder un certain nombre de tentatives à chaque groupe pour lui permettre de réussir le lancement.
- d. Si un emplacement approprié pour le lancement des fusées à eau n'est pas disponible aux locaux d'instruction de l'escadron, cette partie de la leçon peut être donnée comme partie d'un exercice en campagne.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C340.07 – IDENTIFIER LES COMPOSANTS DU SYSTÈME MONDIAL DE POSITIONNEMENT (GPS)

1. **Rendement.** Identifier les composants du système mondial de positionnement (GPS).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les composants du GPS, y compris :
 - a. les satellites,
 - b. les stations directrices, et
 - c. les récepteurs.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer comment fonctionne le GPS, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les trois composants du GPS, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les satellites, (2) les stations directrices, et (3) les récepteurs; b. la trilatération des trois satellites; et c. la synchronisation des signaux radio. 	Exposé interactif	25 min	A2-041 C3-243 C3-244
PE2	Décrire la constellation de 24 satellites du GPS, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les caractéristiques des orbites, b. les manœuvres de maintien en position, et c. l'équipement GPS intégré. 	Exposé interactif	5 min	C3-243 C3-244
PE3	Décrire le réseau des stations directrices basées au sol, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les cinq stations de surveillance, b. les trois antennes au sol, et c. la station de commande principale. 	Exposé interactif	5 min	C3-243 C3-244

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Décrire les récepteurs des utilisateurs, y compris :</p> <p>a. la correction de temps pour les récepteurs des utilisateurs, et</p> <p>b. les fonctions des récepteurs des utilisateurs, y compris :</p> <p>(1) la localisation,</p> <p>(2) l'orientation,</p> <p>(3) la poursuite,</p> <p>(4) les cartes, et</p> <p>(5) l'heure.</p>	Exposé interactif	15 min	C3-243 C3-244

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 50 min |
| c. Total : | 60 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux composants du GPS, pour susciter leur intérêt à ce sujet et faire ressortir les points d'enseignement.

7. **Documents de référence**

- A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C3-243 US Naval Observatory. (2008). *USNO GPS Timing Operations*. Extrait le 10 février 2008 du site <http://tycho.usno.navy.mil/gps.html>.
- C3-244 Trimble Navigation Limited. (2006). *GPS Tutorial*. Extrait le 10 février 2008 du site <http://www.trimble.com/gps/index.shtml>.

8. **Matériel d'instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C340.08 – DÉCRIRE LES ASPECTS DE LA STATION SPATIALE INTERNATIONALE (SSI)

1. **Rendement.** Décrire les aspects de la Station spatiale internationale (SSI).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les aspects de la SSI, y compris :
 - a. les principaux composants, et
 - b. les missions.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les principaux composants de la SSI, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le module Zarya, b. le module Unity, c. le module Zvezda, d. le module Harmony, e. le module Destiny, f. les modules logistiques polyvalents (MPLM), g. le module Kibo, h. le module Columbus, i. les véhicules de transfert automatique (ATV), et j. le système d'entretien mobile (SEM). 	Exposé interactif	15 min	C3-245
PE2	Discuter des missions de la SSI, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'expérience sur les matériaux à bord de la Station spatiale internationale, b. le congélateur de -80 °C pour le laboratoire de la SSI (MELFI), c. les satellites expérimentaux à position d'arrêt, action et réorientation synchronisées (SPHERES), et d. le visionnement sur Internet des missions de la SSI de la télévision de la NASA (NASA TV). 	Exposé interactif	10 min	C3-245 C3-246

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux aspects de la SSI, pour susciter leur intérêt à ce sujet et faire ressortir les points d'enseignement.

7. **Documents de référence**

- a. C3-245 NASA. (2008). *International Space Station*. Extrait le 10 février 2008 du site http://www.nasa.gov/mission_pages/station/main/index.html.
- b. C3-246 NASA. (2008). *NASA TV*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.nasa.gov/multimedia/nasatv/index.html>.

8. **Matériel d'instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Un modèle réduit de la SSI serait une aide visuelle idéale pour cette leçon. On peut se procurer les maquettes par le biais de ressources en ligne ou les commander auprès du centre d'artisanat et de bricolage local.
- b. Au lieu d'un modèle réduit, une grande affiche serait également une aide visuelle idéale. Des images et le multimédia sont disponibles par le biais de ressources en ligne, y compris les sites NASA.

OCOM C340.09 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE L'ASTRONOMIE OU DE L'AÉROSPATIALE

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'astronomie ou de l'aérospatiale.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'astronomie ou de l'aérospatiale.
4. **Point d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. décrire son rôle;
 - b. familiariser les cadets avec :
 - (1) les emplois,
 - (2) les établissements d'enseignement, et
 - (3) les avantages à faire partie du milieu de l'astronomie et de l'aérospatiale; et
 - c. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour réviser, faire ressortir et résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est déterminé en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.

- b. Si le conférencier invité ne peut discuter de tous les emplois du milieu où il travaille, il peut se concentrer uniquement sur son poste.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C340.10 – IDENTIFIER LES PROGRAMMES D’ASTRONOMIE EN LIGNE

1. **Rendement.** Identifier les programmes d’astronomie en ligne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les programmes d’astronomie en ligne, y compris :
 - a. le site SkyView de NASA, et
 - b. le site SKY-MAP.ORG.

4. **Point d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du site SkyView de NASA, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la façon d’y accéder, et b. la page Non-Astronomers du site SkyView. 	Exposé interactif	5 min	C3-231
PE2	Discuter du site SKY-MAP.ORG, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le but, et b. la façon d’y accéder. 	Exposé interactif	5 min	C3-230
PE3	Expliquer l’interface-utilisateur du site SKY-MAP.ORG, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les fonctions de commande du programme, et b. les catalogues et les bases de données accessibles. 	Exposé interactif	15 min	C3-230

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Total : 30 min

6. **Justification.** L’exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets à l’astronomie en ligne, susciter leur intérêt, leur présenter la matière de base et clarifier le sujet.

7. **Documents de référence**

- a. C3-230 ET.SKY-MAP. (2008). *SKY-MAP.ORG*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://sky-map.org>.

- b. C3-231 NASA HEASARC. (2008). *SkyView*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://skyview.gsfc.nasa.gov>.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

SECTION 17**OREN 360 – RECONNAÎTRE LES ASPECTS DES OPÉRATIONS D'AÉRODROME**

1. **Rendement.** Reconnaître les aspects des opérations d'aérodrome.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit reconnaître les aspects des opérations d'aérodrome.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN C360 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur les opérations d'aérodrome, y compris :
 - a. l'OCOM C360.01 (Identifier les types d'aérodrome),
 - b. l'OCOM C360.02 (Expliquer les aspects du balisage lumineux d'un aérodrome),
 - c. l'OCOM C360.03 (Fabriquer un modèle réduit de l'espace aérien d'un aérodrome),
 - d. l'OCOM C360.04 (Identifier la façon dont l'équipement est utilisé à un aérodrome),
 - e. l'OCOM C360.05 (Identifier les aspects des interventions d'urgence et de la sécurité des aérodromes), et
 - f. l'OCOM C360.06 (Expliquer les aspects des services de la circulation aérienne).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C360.01 – IDENTIFIER LES TYPES D'AÉRODROME

1. **Rendement.** Identifier les types d'aérodrome.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les types d'aérodrome, y compris :
 - a. l'aérodrome public,
 - b. privé,
 - c. les Forces armées canadiennes, et
 - d. l'aérodrome civil, y compris :
 - (1) privé,
 - (2) municipal,
 - (3) régional, et
 - (4) international.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les définitions, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'aérodrome, et b. l'aéroport. 	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 50, 51)
PE2	Expliquer les types d'aérodrome, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'aérodrome public, et b. l'aérodrome privé, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) préavis exigé (PN), et (2) autorisation préalable nécessaire (PPR). 	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 51)
PE3	Expliquer les aérodromes militaires canadiens.	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 51) C3-148 (p. 14)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Expliquer les types d'aérodrome civil, y compris : a. privé, b. municipal, c. régional, et d. international.	Exposé interactif	10 min	C3-147 C3-148 (p. 29 à 49)

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les types d'aérodromes.

7. **Documents de référence**

- C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>.
- C3-147 NAV CANADA. (2007). *Cartes des aéroports canadiens*. Extrait le 9 octobre 2007 du site http://www.navcanada.ca/ContentDefinitionFiles/Publications/AeronauticalInfoProducts/CanadianAirportCharts/CanadianAirportCharts_current.pdf.
- C3-148 (ISBN 0-9739866-0-3) Syme, E. R., & Wells, A. T. (2005). *Airport Development, Management and Operations in Canada: Deuxième édition*. Barrie, Ontario. Aviation Education Services.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C360.02 – EXPLIQUER LES ASPECTS DU BALISAGE LUMINEUX D'UN AÉRODROME

1. **Rendement.** Expliquer les aspects du balisage lumineux d'un aérodrome.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les aspects du balisage lumineux d'un aérodrome, y compris :
 - a. le balisage lumineux pour les manœuvres, y compris :
 - (1) le balisage lumineux de piste,
 - (2) le balisage lumineux de voie de circulation,
 - (3) l'éclairage de l'aire de trafic,
 - (4) les balisages pour zones inutilisables, et
 - (5) les dispositifs lumineux d'approche (ALS); et
 - b. le balisage lumineux pour la navigation, y compris :
 - (1) le phare d'aérodrome, et
 - (2) les feux d'obstacle.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer ce qu'est le balisage lumineux pour les manœuvres, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le balisage lumineux de piste, b. le balisage lumineux de voie de circulation, c. l'éclairage de l'aire de trafic, d. les balisages pour zones inutilisables, et e. les dispositifs lumineux d'approche (ALS). 	Exposé interactif	20 min	C2-044 (p. 65) C3-116 (p. 93 et 94)
PE2	Expliquer ce qu'est le balisage lumineux pour la navigation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le phare d'aérodrome, et b. les feux d'obstacle. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 93 et 94)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer les aspects du balisage lumineux d'un aérodrome.

7. **Documents de référence**

- a. C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>.
- b. C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C360.03 – FABRIQUER UN MODÈLE RÉDUIT DE L'ESPACE AÉRIEN D'UN AÉRODROME

1. **Rendement.** Fabriquer un modèle réduit de l'espace aérien d'un aéroport.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) du papier de bricolage de diverses couleurs,
 - (2) du ruban adhésif transparent,
 - (3) des ciseaux,
 - (4) des marqueurs de couleur,
 - (5) de la colle,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** En tant que membre d'un groupe, le cadet doit fabriquer un modèle réduit de l'espace aérien d'un aéroport, y compris :
 - a. une zone de contrôle,
 - b. une région de contrôle terminal, et
 - c. une zone de transition.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les parties du système de l'espace aérien intérieur canadien (CDA), y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'espace aérien intérieur du Nord (NDA), b. l'espace aérien intérieur du Sud (SDA), c. l'espace aérien supérieur, et d. l'espace aérien inférieur. 	Exposé interactif	10 min	C2-044 (p. 181, 182)
PE2	Expliquer les types d'espace aérien, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les zones de contrôle, b. les régions de contrôle terminal, et c. les zones de transition. 	Exposé interactif	10 min	C2-044 (p. 184 à 186)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer les classes des espaces aériens, y compris : a. la classe A, b. la classe B, c. la classe C, d. la classe D, e. la classe E, f. la classe F, et g. la classe G.	Exposé interactif	10 min	C2-044 (p. 187 à 190)
PE4	Demander aux cadets, en tant que membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, de fabriquer un modèle réduit de l'espace aérien d'un aéroport, y compris : a. une zone de contrôle, b. une région de contrôle terminal, et c. une zone de transition.	Activité en classe	55 min	C2-044 (p. 187–190)

5. Durée

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 30 min |
| c. Activité en classe : | 55 min |
| d. Total : | 90 min |

6. Justification

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 pour présenter les parties de l'espace aérien intérieur canadien (CDA).
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4 parce que c'est une façon interactive de renforcer les concepts du CDA.

7. **Documents de référence.** C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. Matériel d'apprentissage

- les documents sur les classes d'espace aérien,
- du papier de bricolage de diverses couleurs,
- du ruban adhésif transparent,
- des ciseaux,

e. des marqueurs de couleur, et

f. de la colle.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C360.04 – IDENTIFIER LA FAÇON DONT L'ÉQUIPEMENT EST UTILISÉ À UN AÉRODROME

1. **Rendement.** Identifier la façon dont l'équipement est utilisé à un aérodrome.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier la façon dont l'équipement est utilisé à un aérodrome, y compris :
 - a. les véhicules,
 - b. l'équipement d'entretien des pistes, y compris :
 - (1) les balayeuses,
 - (2) les chasse-neige, et
 - (3) les souffleuses à neige; et
 - c. l'équipement de ravitaillement, y compris :
 - (1) l'équipement de ravitaillement fixe, et
 - (2) l'équipement de ravitaillement mobile.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la façon dont les camions sont utilisés à un aérodrome, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les inspections, b. la maintenance, c. la construction, d. le déneigement, et e. les plate-formes pour l'équipement spécialisé. 	Exposé interactif	15 min	C3-148 (p. 183 à 185, 188, 195)
PE2	Décrire l'équipement d'entretien des pistes et la façon dont il est utilisé à un aérodrome, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les balayeuses, b. les chasse-neige, et c. les souffleuses à neige. 	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 181 à 186)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire l'équipement de ravitaillement à un aérodrome, y compris : a. l'équipement de ravitaillement fixe, et b. l'équipement de ravitaillement mobile.	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 215 à 217)

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer l'équipement utilisé à un aérodrome.

7. **Documents de référence.** C3-148 (ISBN 0-9739866-0-3) Syme, E. R., & Wells, A. T. (2005). *Airport Development, Management and Operations in Canada: Deuxième édition*. Barrie, Ontario. Aviation Education Services.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- des photos des véhicules à un aérodrome.

9. **Matériel d'apprentissage.** Le document portant sur les véhicules à un aérodrome.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C360.05 – IDENTIFIER LES ASPECTS DES INTERVENTIONS D'URGENCE ET DE LA SÉCURITÉ DES AÉRODROMES

1. **Rendement.** Identifier les aspects des interventions d'urgence et de la sécurité des aérodrômes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les aspects des éléments suivants :
 - a. les interventions d'urgence, y compris :
 - (1) les aéronefs en état d'urgence, et
 - (2) les urgences aux aérodrômes; et
 - b. la sécurité des aérodrômes, y compris :
 - (1) la sûreté du site, et
 - (2) le rôle de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA).
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des aéronefs en état d'urgence, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le sauvetage et la lutte contre les incendies d'aéronefs (SLIA), b. les demandes en attente, c. les écrasements sur le site, d. les écrasements hors site, et e. les interventions communes. 	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 67, 68)
PE2	Discuter des situations d'urgence aux aérodrômes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les incendies de bâtiment, b. les alertes à la bombe, et c. les urgences médicales. 	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 225 à 227)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer les éléments de la sûreté des aérodromes, y compris : a. les définitions de la sûreté des aérodromes, b. les zones réglementées c. les clôtures, et d. les barrières.	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 220 à 222)
PE4	Expliquer les exigences en matière de sûreté aux différents types d'aérodromes.	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 220 à 225)
PE5	Expliquer le rôle de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), y compris : a. le contrôle préembarquement (CPE), b. le contrôle des bagages enregistrés (CBE), et c. le contrôle des non-passagers (CNP).	Exposé interactif	5 min	C3-098

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer les urgences liées aux aéronefs et aux aérodromes, la sécurité, le rôle de l'ACSTA et les types de contrôle dans un aérodrome.

7. **Documents de référence**

- C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>.
- C3-098 Administration canadienne de la sûreté du transport aérien. (2007). *Mandat*. Extrait le 10 octobre 2007 du site http://www.catsa-acsta.gc.ca/francais/about_propos/mandat.shtml.
- C3-148 (ISBN 0-9739866-0-3) Syme, E. R., & Wells, A. T. (2005). *Airport Development, Management and Operations in Canada: Deuxième édition*. Barrie, Ontario. Aviation Education Services.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C360.06 – EXPLIQUER LES ASPECTS DES SERVICES DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

1. **Rendement.** Expliquer les aspects des services de la circulation aérienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les aspects des services de la circulation aérienne, y compris :
 - a. les types de services de la circulation aérienne,
 - b. la différence entre une autorisation du contrôle de la circulation aérienne (ATC) et une instruction de l'ATC, et
 - c. les responsabilités de l'ATC.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les types de services de la circulation aérienne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'ATC, b. les services d'information, c. les services consultatifs, d. les services d'alerte, e. les services d'exposé, et f. les services d'avis aux navigants (NOTAM). 	Exposé interactif	10 min	C2-044 (p. 159 à 170, 335)
PE2	Expliquer la différence entre l'autorisation de l'ATC et l'instruction de l'ATC.	Activité en classe	10 min	C2-044 (p. 169 et 170)
PE3	Expliquer les fonctions de l'ATC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les centres de contrôle régional, b. les unités de contrôle terminal (terminal), c. les tours de contrôle, et d. les stations d'information de vol (FSS). 	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 159 à 170)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	15 min
c. Activité en classe :	10 min
d. Total :	30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 pour clarifier, faire ressortir et résumer les aspects des services de la circulation aérienne.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de renforcer la différence entre les autorisations de l'ATC et les instructions de l'ATC.

7. **Documents de référence.** C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une feuille de papier, et
- b. des stylos ou des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

SECTION 18**OREN 370 – RECONNAÎTRE LES ASPECTS DE LA
CONSTRUCTION ET DE LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS**

1. **Rendement.** Reconnaître les aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter des aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs, y compris :
 - a. identifier les composants du circuit statique du système Pitot;
 - b. identifier les avionneurs; et
 - c. décrire les procédures d'inspection de routine des aéronefs.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 370 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur la construction et la maintenance des aéronefs, y compris :
 - (1) l'OCOM C370.01 (Identifier les tâches requises pour la maintenance des aéronefs),
 - (2) l'OCOM C370.02 (Décrire les matériaux utilisés pour la construction d'aéronef),
 - (3) l'OCOM C370.03 (Identifier les outils électriques élémentaires utilisés pour la construction aéronautique et la maintenance des aéronefs),
 - (4) l'OCOM C370.04 (Fabriquer un modèle réduit de biplan en aluminium), et
 - (5) l'OCOM C370.05 (Visiter un projet de restauration d'aéronef).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C270.01 (Participer à une présentation donnée par un employé du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 15), et
 - (2) l'OCOM C270.03 (Visiter une avionnerie ou une installation de maintenance d'aéronef, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 15).
 - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 370 se limite à un total de 12 périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les 12 périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M370.01 – IDENTIFIER LES COMPOSANTS DU CIRCUIT STATIQUE DU SYSTÈME PITOT

1. **Rendement.** Identifier les composants du circuit statique du système Pitot.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les composants du circuit statique du système Pitot, y compris :
 - a. les parties, y compris :
 - (1) les prises statiques,
 - (2) la conduite de pression statique,
 - (3) la chambre de pression, et
 - (4) la canalisation de pression; et
 - b. les instruments, y compris :
 - (1) l'anémomètre,
 - (2) le variomètre, et
 - (3) l'altimètre.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer ce qu'est le circuit statique du système Pitot, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la prise statique, b. la conduite de pression statique, c. la chambre de pression, d. la canalisation de pression, et e. le fonctionnement du circuit statique du système Pitot. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 39 et 40)
PE2	Expliquer ce que sont les instruments du circuit statique du système Pitot, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'anémomètre, b. le variomètre, et c. l'altimètre. 	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 40 à 45)

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer le circuit statique du système Pitot.
7. **Documents de référence.** C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM M370.02 – IDENTIFIER LES AVIONNEURS

1. **Rendement.** Identifier les avionneurs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les avionneurs, y compris :
 - a. Cessna Aircraft Company,
 - b. Diamond Aircraft Industries,
 - c. Piper Aircraft, Inc.,
 - d. Viking Air,
 - e. Airbus, et
 - f. The Boeing Company.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des avionneurs d'aéronefs légers, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Cessna Aircraft Company, b. Diamond Aircraft Industries, c. Piper Aircraft, Inc., et d. Viking Air. 	Exposé interactif	15 min	C3-232 C3-233 C3-234 C3-235
PE2	Discuter des avionneurs d'aéronefs lourds, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Airbus, et b. The Boeing Company. 	Exposé interactif	5 min	C3-236 C3-237
PE3	Diriger une activité qui permet aux cadets de vérifier leur habileté à identifier les avionneurs.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	20 min
c. Activité en classe :	5 min
d. Total :	30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 pour initier les cadets aux entreprises de construction d'aéronefs, donner un aperçu de ces entreprises et susciter leur intérêt à ce sujet.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de vérifier leur habileté à identifier les avionneurs.

7. **Documents de référence**

- a. C3-232 Cessna Aircraft Company. (2008). *Welcome to Cessna.com*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://cessna.com>.
- b. C3-233 Diamond Aircraft Industries. (2008). *Diamond Aircraft*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.diamondair.com/mainpage.php>.
- c. C3-234 Piper Aircraft, Inc. (2008) *Piper: Freedom of Flight*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.newpiper.com>.
- d. C3-235 Viking Air. (2008). *Viking*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.vikingair.com>.
- e. C3-236 Airbus. (2008). *Airbus*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.airbus.com/en>.
- f. C3-237 Boeing. (2008). *Boeing*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.boeing.com>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les avionneurs et les aéronefs présentés dans cette leçon ont été choisis, car les cadets voient souvent ces aéronefs. Les contraintes de temps empêchent la présentation d'autres avionneurs et d'autres aéronefs.

OCOM M370.03 – DÉCRIRE LES PROCÉDURES D'INSPECTION DE ROUTINE DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Décrire les procédures d'inspection de routine des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les procédures d'inspection de routine des aéronefs, y compris :
 - a. l'inspection effectuée par le pilote avant le vol;
 - b. la vérification du poste de pilotage avant le vol; et
 - c. les calendriers d'inspection requis.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'inspection effectuée par le pilote avant le vol, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'apparence générale de l'aéronef, b. le fuselage et l'empennage, c. les ailes, d. le carburant, e. le moteur et l'hélice, f. la vérification des instruments, g. l'émetteur de localisation d'urgence (ELT), h. les ceintures de sécurité, et i. les portes et les hublots. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 281 à 283)
PE2	Décrire la vérification du poste de pilotage effectuée par le pilote avant le vol, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. une liste de contrôle écrite du type d'aéronef particulier, b. l'essai du ou des moteurs, c. les commutateurs, d. les volets réglés pour le décollage, et e. le fonctionnement de la gouverne. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 283)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter des inspections requises pour les aéronefs, y compris : a. le certificat de navigabilité (CdN), b. le Rapport annuel d'information sur la navigabilité aérienne (RAINA), et c. les calendriers de maintenance approuvés.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 107)

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux inspections de routine des aéronefs, donner un aperçu de celles-ci et stimuler leur intérêt à ce sujet.
7. **Documents de référence.** C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** Le document sur les principaux points de la liste de contrôle.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C370.01 – IDENTIFIER LES TÂCHES REQUISES POUR LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Identifier les tâches requises pour la maintenance des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les tâches requises pour la maintenance des aéronefs, y compris :
 - a. la maintenance, et
 - b. les travaux élémentaires.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des travaux de maintenance des aéronefs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la certification de la maintenance, et b. des exemples de maintenance qui requiert une certification. 	Exposé interactif	10 min	C3-096 (p. 345 à 347)
PE2	Discuter des travaux élémentaires, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les tâches particulières désignées comme étant des travaux élémentaires, et b. l'inscription des travaux élémentaires. 	Exposé interactif	15 min	C3-096 (p. 345 à 347) C3-210 C3-211

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les tâches requises pour la maintenance des aéronefs.
7. **Documents de référence**
 - a. C3-096 (ISBN 1715-7382) Transports Canada. (2006). *Manuel d'information aéronautique*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - b. C3-210 (ISBN 0-660-62327-7) Transports Canada. (2003). *Carnet de route d'aéronef*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - c. C3-211 (ISBN 0-660-19017-6) Transports Canada. (2005). *Livret cellule*. Ottawa, Ontario.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** Les documents sur le dossier de maintenance et de travaux élémentaires.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C370.02 – DÉCRIRE LES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION D'AÉRONEF

1. **Rendement.** Décrire les matériaux utilisés pour la construction d'aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les matériaux utilisés pour la construction d'un aéronef, y compris :
 - a. le bois,
 - b. les tissus,
 - c. les matériaux composites, et
 - d. les métaux.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du bois et des tissus utilisés dans la construction d'aéronef, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les espèces de bois, b. l'évaluation du bois, c. les tissus organiques, et d. les tissus anorganiques. 	Exposé interactif	5 min	C3-136 (p. 3-1 à 3-16)
PE2	Décrire les matériaux composites utilisés dans la construction d'aéronef, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la fibre de verre, b. l'aramide, c. le carbone et la fibre de carbone, et d. la céramique. 	Exposé interactif	15 min	C3-136 (p. 3-22 à 3-27)
PE3	Décrire les métaux utilisés dans la construction d'aéronef, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'aluminium, b. l'Alclad®, c. le magnésium, d. le titane, et e. l'acier inoxydable. 	Exposé interactif	5 min	C3-136 (p. 2-1 à 2-15)

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les matériaux utilisés dans la construction d'aéronef.
7. **Documents de référence.** C3-136 (ISBN 0-88487-207-6) Sanderson Training Systems. (2001). *A&P Technician Airframe Textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C370.03 – IDENTIFIER LES OUTILS ÉLECTRIQUES ÉLÉMENTAIRES UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Identifier les outils électriques élémentaires utilisés pour la construction aéronautique et la maintenance des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les outils électriques élémentaires utilisés dans la construction et la maintenance des aéronefs, y compris :
 - a. les outils à main électriques,
 - b. l'équipement d'atelier, et
 - c. les fixateurs.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les caractéristiques et les méthodes d'utilisation des outils à main électriques utilisés sur les aéronefs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la perceuse, b. la scie alternative, et c. la ponceuse. 	Exposé interactif	5 min	C3-136 (p. 2-19 à 2-24)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Décrire les caractéristiques et les méthodes d'utilisation de l'équipement d'atelier utilisé sur les aéronefs, y compris :</p> <p>a. les outils à formes, y compris :</p> <p>(1) la plieuse à feuilles de métal, (2) la machine à cintrer, et (3) la cintreuse à glissement;</p> <p>b. les outils de courbure composée, y compris :</p> <p>(1) les outils de courbure composée mécaniques, et (2) les outils de courbure composée manuels, et</p> <p>c. les outils de coupe, y compris :</p> <p>(1) la cisaille à guillotine, (2) la cisaille à découper, (3) la scie à ruban, (4) la perceuse à colonne, (5) le tour, et (6) la presse à poinçonner rotative.</p>	Exposé interactif	5 min	C3-136 (p. 2-22 à 2-61)
PE3	<p>Décrire les caractéristiques et les méthodes d'utilisation des outils de fixation et des pièces de fixation connexes utilisés sur les aéronefs, y compris :</p> <p>a. le pistolet à riveter, b. la cisaille à rivets, c. la contre-bouterolle, d. la riveteuse par pression, et e. le rivet.</p>	Exposé interactif	5 min	C3-137 (p. 8-1 à 8-38)
PE4	Diriger une activité d'identification des outils.	Activité en classe	10 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Activité en classe	10 min
d.	Total :	30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 pour identifier les outils électriques élémentaires utilisés pour la construction et la maintenance des aéronefs et donner un aperçu de ces outils.

- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de confirmer que les cadets ont compris la matière.

7. **Documents de référence**

- a. C3-136 (ISBN 0-88487-205-6) Sanderson Training Systems. (2001). *A&P Technician Airframe Textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.
- b. C3-137 (ISBN 0-88487-203-3) Sanderson Training Systems. (2000). *A&P Technician Airframe Textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- b. Le document comprenant des photos des outils d'atelier avec et sans noms.

9. **Matériel d'apprentissage. S.O.**

10. **Modalités de contrôle. S.O.**

11. **Remarques. S.O.**

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C370.04 – FABRIQUER UN MODÈLE RÉDUIT DE BIPLAN EN ALUMINIUM

1. **Rendement.** Fabriquer un modèle réduit de biplan en aluminium.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les instructions pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium,
 - (2) les gabarits pour la fabrication des pièces d'un modèle réduit de biplan en aluminium,
 - (3) des gants de mécanicien,
 - (4) les matériaux pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium, y compris :
 - (a) des canettes en aluminium (36 par cadet),
 - (b) du bois mou de 20 mm d'épaisseur (planches à clôture),
 - (c) des bouchons de bouteille (10 par cadet),
 - (d) du carton ondulé,
 - (e) du ruban adhésif (ruban-cache),
 - (f) de la colle (époxy en deux parties),
 - (g) un tableau d'affichage (carton mince non ondulé),
 - (h) du Mylar,
 - (i) une baguette de soudage recouverte de cuivre ou des cordes à instrument de musique (1/16 pouce et 3/32 pouce),
 - (j) des écrous borgnes ou des bouchons de tube de pâte dentifrice,
 - (k) des boulons (3 pouces 1/2, 10-24 munis d'écrous),
 - (l) des boulons (2 pouces 1/2, 10-24 munis d'écrous), et
 - (m) un serre-câble (écrou rapide);
 - (5) les outils pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium, y compris :
 - (a) un marteau à panne ronde,
 - (b) des pinces,
 - (c) un tournevis plat,
 - (d) une râpe,
 - (e) une agrafeuse à main
 - (f) un pistolet agrafeur,
 - (g) une punaise,
 - (h) un pistolet à colle chaude,
 - (i) une alène,
 - (j) un coupe-fils,

- (k) un couteau X-Acto,
- (l) des ciseaux,
- (m) une règle,
- (n) un crayon-feutre,
- (o) des pinces à bec effilé,
- (p) une clé réglable,
- (q) une perceuse à main électrique, et
- (r) des forets pour scies-cloches (2 po 3/4 et 1 po 7/8);

(6) de la supervision, et

(7) de l'aide au besoin.

b. Éléments non permis : S.O.

c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit fabriquer un modèle réduit de biplan en aluminium.

4. **Point d'enseignement**

- a. Expliquer et préparer la production en série des pièces d'un modèle réduit de biplan en aluminium.
- b. Démontrer et expliquer aux cadets la fabrication des pièces d'un modèle réduit de biplan en aluminium et leur demander d'en fabriquer.
- c. Démontrer et expliquer aux cadets la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium et leur demander d'en fabriquer.

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 20 min
- b. Activité pratique : 340 min
- c. Total : 360 min

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- a. C3-146 Mathis, D. P. (2005). *Step by Step Construction Plans: Classic Biplane*. Helena, Montana; BC Air Originals.
- b. C3-160 Mathis, D. P. (2007). *Building the B.C. Air Originals Biplane*. Helena, Montana; BC Air Originals.

8. **Matériel d'instruction**

- a. des gants de mécanicien,

- b. des plans pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium,
 - c. des gabarits pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium,
 - d. des matériaux pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium (voir le paragraphe 2.a.),
 - e. des outils pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium (voir le paragraphe 2.a.), et
 - f. C3-146 Mathis, D. P. *Step by Step Construction Plans: Classic Biplane*, Air Originals.
9. **Matériel d'apprentissage.** Se référer au paragraphe 8.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
- a. Les gabarits, les modèles réduits et les pièces de rechange doivent être conservés pour les prochaines années d'instruction.
 - b. Prévoir cette leçon comme activité de fin de semaine permettra de réduire le temps de préparation et de nettoyage.
 - c. Avant de commencer l'enseignement de cet OCOM, l'instructeur doit se familiariser avec les techniques d'assemblage d'un modèle réduit de biplan en aluminium qui sont présentées aux documents de référence C3-146 et C3-160.
 - d. Cette leçon peut être répartie sur un certain nombre de séances distinctes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C370.05 – VISITER UN PROJET DE RESTAURATION D’AÉRONEF

1. **Rendement.** Visiter un projet de restauration d’aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l’escadron doit déterminer les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter un projet de restauration d’un aéronef afin d’identifier les aspects :
 - a. du type d’aéronef en cours de restauration,
 - b. de l’histoire de l’aéronef en cours de restauration, et
 - c. des travaux nécessaires pour la restauration.
4. **Point d’enseignement.** On doit demander au guide de :
 - a. identifier les aspects du type d’aéronef en cours de restauration, y compris :
 - (1) le constructeur,
 - (2) le but,
 - (3) l’historique, et
 - (4) les capacités de rendement;
 - b. identifier les détails de l’aéronef en cours de restauration, y compris :
 - (1) l’historique, et
 - (2) les travaux de restauration entrepris; et
 - c. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Visites éducatives :	80 min
c. Total :	90 min

6. **Justification.** La visite éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances de la matière enseignée à l'OCOM M130.02 (Décrire les parties principales d'un avion, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 12) par l'observation d'un projet de restauration dans un environnement réel.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

SECTION 19**OREN 390 – NAVIGUER SUR UN ITINÉRAIRE À L'AIDE D'UNE CARTE ET D'UNE BOUSSOLE**

1. **Rendement.** Naviguer sur un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte,
 - (2) une boussole,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** À l'aide d'une carte et d'une boussole, le cadet doit naviguer sur un itinéraire prédéterminé à six étapes d'au plus deux kilomètres, y compris :
 - a. lire les coordonnées topographiques à six chiffres;
 - b. déterminer l'azimut et la distance;
 - c. suivre l'azimut; et
 - d. compter les pas de l'itinéraire.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 390 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet au sujet de l'utilisation d'une carte et d'une boussole et des compétences de survie, y compris :
 - (1) l'OCOM C390.01 (Identifier les types de carte),
 - (2) l'OCOM C390.02 (Interpréter les courbes de niveau),
 - (3) l'OCOM C390.03 (Orienter une carte par inspection),
 - (4) l'OCOM C390.04 (Orienter une carte en utilisant une boussole),
 - (5) l'OCOM C390.05 (Calculer la déclinaison magnétique),
 - (6) l'OCOM C390.06 (Déterminer la direction à l'aide du soleil),
 - (7) l'OCOM C390.07 (Déterminer la direction la nuit),
 - (8) l'OCOM C390.08 (Utiliser les techniques de marquage),
 - (9) l'OCOM C390.09 (Identifier les éléments du ciel nocturne),
 - (10) l'OCOM C390.10 (Identifier les méthodes de préparation et de cuisson d'un petit animal ou d'un poisson),
 - (11) l'OCOM C390.11 (Construire des outils de campement),

- (12) l'OCOM C390.12 (Donner les premiers soins mineurs dans un environnement de campagne),
 - (13) l'OCOM C390.13 (Agir en tant que membre d'une équipe de recherche et sauvetage [SAR] au sol), et
 - (14) l'OCOM C390.14 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de la recherche et sauvetage [SAR]).
- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus précisément :
- (1) l'OCOM C290.04 (Recueillir de l'eau potable avec un distillateur solaire, A-CR-CCP-802/PG-002, Chapter 4, Section 16).

OCOM M390.01 – IDENTIFIER LES PARTIES D’UNE BOUSSOLE

1. **Rendement.** Identifier les parties d’une boussole.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une boussole,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Conformément au document B-GL-382-005/PT-001, *Cartes, dessins topographiques et boussoles et le système mondial de positionnement*, le cadet doit :
 - a. identifier les parties de la boussole; et
 - b. régler une déclinaison prédéterminée.
4. **Point d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les principes de fonctionnement d’une boussole.	Exposé interactif	5 min	A2-036 (p. 5-29 à 5-31)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Identifier et décrire les parties de la boussole, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la mire, b. le couvercle de la boussole, c. le miroir de visée, d. la ligne de visée, e. le pointeur lumineux, f. le cadran de la boussole, g. les graduations du cadran, h. la flèche d'orientation, i. l'équerre de 1 : 25 000, j. le plateau de la boussole, k. l'échelle de déclinaison, l. les lignes méridiennes de la boussole, m. l'aiguille magnétique, n. les points d'orientation lumineux, o. le pointeur lumineux, p. l'équerre de 1 : 50 000, q. le cordon de sécurité ou cordon, r. le dispositif de blocage réglable, s. le tournevis, et t. la vis de réglage de déclinaison. 	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 66 et 67)
PE3	<p>Expliquer et démontrer la façon de régler une déclinaison prédéterminée et demander aux cadets de faire le réglage, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. définir la déclinaison; et b. régler la déclinaison sur une boussole. 	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 67 et 68)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	15 min
c. Démonstration et exécution :	10 min
d. Total :	30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de donner les renseignements généraux et de présenter les parties de la boussole aux cadets.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir, tout

en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer le réglage d'une déclinaison prédéterminée sous supervision.

7. **Documents de référence**

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. une boussole.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une boussole, et
- b. une déclinaison prédéterminée.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 6](#) (COREN de l'OREN 390).

11. **Remarques.** Il peut être nécessaire de modifier le PE 2 afin de tenir compte du type de boussole utilisée pour la leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M390.02 – IDENTIFIER LES DONNÉES MARGINALES ET LES SIGNES CONVENTIONNELS

1. **Rendement.** Identifier les données marginales et les signes conventionnels.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier :
 - a. les données marginales, y compris :
 - (1) le nom de la carte,
 - (2) le numéro de la carte et l'index des cartes adjacentes,
 - (3) la date des données de la carte,
 - (4) l'échelle de la carte,
 - (5) les échelles de distance,
 - (6) l'équidistance des courbes,
 - (7) la légende des signes conventionnels,
 - (8) le numéro d'index militaire,
 - (9) la flèche de déclinaison, et
 - (10) le système de quadrillage de Mercator transverse universel (UTM); et
 - b. les signes conventionnels représentés par des couleurs distinctes.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier et décrire les données marginales d'une carte topographique, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. le nom de la carte, b. le numéro de la carte et l'index des cartes adjacentes, c. la date des données de la carte, d. l'échelle de la carte, e. les échelles de distance, f. l'équidistance des courbes, g. la légende des signes conventionnels, h. le numéro d'index militaire, i. la flèche de déclinaison, et j. le système de grillage de UTM. 	Exposé interactif	20 min	A2-041 (p. 7 à 13)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Diriger une activité où les cadets doivent identifier les signes conventionnels selon les couleurs, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le rouge, représentant : <ul style="list-style-type: none"> (1) les routes pavées et les numéros d'autoroute, et (2) les zones de développement urbain; b. l'orange, représentant les routes non pavées; c. le noir, représentant : <ul style="list-style-type: none"> (1) les entités topographiques artificielles, (2) les toponymes (noms des lieux), (3) les altitudes précises, et (4) certains symboles; d. le brun, représentant : <ul style="list-style-type: none"> (1) les courbes de niveau, (2) les altitudes des courbes de niveau, (3) les points cotés, (4) le sable, (5) les falaises, et (6) d'autres détails géographiques; e. le bleu, représentant : <ul style="list-style-type: none"> (1) l'eau, (2) les entités de glace pérenne, (3) les noms des détails hydrographiques, et (4) les lignes de quadrillage; f. le vert, représentant les entités végétales (les bois, les vergers et les vignes); g. le blanc, représentant les champs ouverts; h. le gris, représentant la légende des signes conventionnels; et i. le violet, représentant les mises à jour de la carte d'origine. 	Activité en classe	30 min	A2-041 (p. 19 à 26)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	20 min
c. Activité en classe :	30 min
d. Total :	60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les détails des données marginales aux cadets.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de présenter les signes conventionnels aux cadets.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des cartes topographiques.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une carte topographique.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 6](#) (COREN de l'OREN 390).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M390.03 – DÉTERMINER LES COORDONNÉES TOPOGRAPHIQUES (COORD)

1. **Rendement.** Déterminer les coordonnées topographiques (coord).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique,
 - (2) du papier,
 - (3) un stylo et un crayon,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer les coordonnées topographiques (coord), y compris :
 - a. une coord à quatre chiffres qui identifie la grille appropriée, et
 - b. une coord à six chiffres à une précision de 100 mètres.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer :</p> <p>a. l'utilisation des lignes de quadrillage et la différence entre les abscisses et les ordonnées, y compris le fait que :</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) les abscisses (axe des x) sont une série de lignes parallèles recouvrant la carte, lesquelles sont tracées de haut en bas et numérotées, avec deux chiffres, dans un ordre séquentiel d'ouest en est; et</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) les ordonnées (axe des y) sont une série de lignes parallèles recouvrant la carte, lesquelles sont tracées de gauche à droite et numérotées, avec deux chiffres, dans un ordre séquentiel de sud à nord; et</p> <p>b. la précision des coord, par le fait que :</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) une coord à quatre chiffres a une précision de 1000 mètres carrés; et</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) une coord à six chiffres a une précision de 100 mètres carrés.</p>	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 37)
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de déterminer une coord à quatre chiffres, y compris le fait que :</p> <p>a. les coord à quatre chiffres comportent quatre chiffres dérivés des numéros attribués aux abscisses et aux ordonnées sur la carte;</p> <p>b. les numéros sont affichés en indiquant l'abscisse à deux chiffres, suivie de l'ordonnée à deux chiffres; et</p> <p>c. les lignes de quadrillage qui se croisent dans le coin gauche inférieur du carré de quadrillage servent à identifier le carré en question.</p>	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 37)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Expliquer et démontrer la façon de déterminer une coord à six chiffres et demander aux cadets de la mettre en pratique, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> créer un système de grille imaginaire (superposition d'un quadrillage qui divise un carré en 100 carrés plus petits et égaux, dont 10 le long de la bordure inférieure et 10 le long de la bordure gauche); prendre note que les coord à six chiffres comportent six chiffres dérivés des numéros attribués aux abscisses et aux ordonnées sur la carte, ainsi que leurs dixièmes estimés; reconnaître que les numéros sont affichés en indiquant l'abscisse à trois chiffres, suivie de l'ordonnée à trois chiffres; et se rappeler que les lignes de quadrillage qui se croisent dans le coin gauche inférieur du carré de quadrillage servent à identifier le carré imaginaire. 	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 38 et 39)
PE4	<p>Définir une équerre comme étant un dispositif servant à mesurer un point à l'intérieur d'un carré de quadrillage et identifier les types d'équerre disponibles et l'endroit où les trouver, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> la boussole, le rapporteur d'angle, et l'équerre fabriquée à la main. 	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 40 et 41)
PE5	<p>Expliquer et démontrer la façon de fabriquer une équerre devant être utilisée pour déterminer les coord à six chiffres et demander aux cadets de fabriquer une équerre, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> obtenir un morceau de papier vierge ayant un bord carré; placer un côté du bord carré le long des échelles de distance de 100 mètres; marquer les segments de 100 mètres en commençant par le coin de la feuille et en se dirigeant vers l'extérieur; numéroter ces marquages en commençant par zéro (au coin de la feuille) jusqu'à dix; et reprendre les étapes b. à d. pour le bord adjacent. 	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 40 et 41)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE6	<p>Expliquer et démontrer la façon de déterminer une coord à six chiffres à l'aide d'une équerre fabriquée à la main et demander aux cadets de la mettre en pratique, y compris :</p> <p>a. placer le coin de l'équerre sur le coin inférieur gauche du carré de quadrillage, prenant note des coord à quatre chiffres;</p> <p>b. déplacer l'équerre vers la droite jusqu'au numéro de dixièmes requis afin d'aligner l'équerre directement avec ou avant le signe conventionnel (ne jamais dépasser le signe) ou l'emplacement pour lequel la coord doit être déterminée;</p> <p>c. lire la valeur le long de l'axe des x de l'équerre, à l'endroit où elle croise l'abscisse sur la carte (la valeur de cette intersection devient la valeur du troisième chiffre de la coord à six chiffres);</p> <p>d. déplacer l'équerre fabriquée à la main vers le haut jusqu'au numéro des dixièmes requis afin de placer le coin de l'équerre sur ou avant le signe conventionnel (ne jamais dépasser le signe) ou l'emplacement pour lequel la coord doit être déterminée;</p> <p>e. lire la valeur le long de l'axe des y de l'équerre, à l'endroit où elle croise l'ordonnée sur la carte (la valeur de cette intersection devient la valeur du sixième chiffre de la coord à six chiffres); et</p> <p>f. combiner les deux séries de chiffres afin de créer la coord à six chiffres.</p>	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 38 et 40)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	10 min
c. Démonstration et exécution :	40 min
d. Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 4 afin de présenter aux cadets le système de grille servant à identifier des emplacements sur une carte.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2, 3, 5 et 6, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de déterminer les coord à quatre chiffres et à six chiffres, ainsi que la façon de fabriquer et d'utiliser les équerres, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. un rapporteur d'angle,
 - c. une équerre fabriquée à la main,
 - d. des cartes topographiques,
 - e. du papier, et
 - f. des stylos et des crayons.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. une carte topographique,
 - b. du papier, et
 - c. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 6](#) (COREN de l'OREN 390).
11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M390.04 – DÉTERMINER LA DISTANCE SUR UNE CARTE ET AU SOL

1. **Rendement.** Déterminer la distance sur une carte et au sol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique,
 - (2) une boussole,
 - (3) une calculatrice,
 - (4) du papier,
 - (5) un stylo et un crayon,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer une distance :
 - a. sur une carte par les mesures; et
 - b. au sol par le comptage de pas.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la façon de déterminer la distance sur une carte et demander aux cadets de le faire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. mesurer de point à point; et b. mesurer le long d'un itinéraire entre deux points. 	Démonstration et exécution	30 min	A2-041 (p. 16 à 18) C2-041 (p. 50)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'effectuer le comptage de pas, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. déterminer un comptage de pas personnel sur 100 mètres; b. compter les pas; et c. calculer la distance. 	Démonstration et exécution	15 min	C0-111 (p. 530 et 531) C2-041 (p. 106)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire les facteurs qui ont un effet sur le comptage de pas, y compris : a. le terrain, b. les pentes, c. la fatigue, d. l'équipement, e. les conditions météorologiques, et f. les obstacles.	Exposé interactif	5 min	C0-111 (p. 530 et 531)
PE4	Démontrer la façon de déterminer la distance en utilisant la méthode de comptage de pas sur divers terrains et demander aux cadets de la mettre en pratique.	Activité pratique	30 min	

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Démonstration et exécution :	45 min
c. Exposé interactif :	5 min
d. Activité pratique :	30 min
e. Total :	90 min

6. Justification

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 1 et 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de déterminer la distance sur une carte ainsi que de déterminer le comptage de pas personnel, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 3 afin de présenter les facteurs qui peuvent avoir un effet sur le comptage de pas personnel des cadets.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience du comptage de pas et des facteurs qui l'influencent, dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de comptage de pas dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Leonard Paul Tawrell.
- C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D., & Cleveland, P. (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des cartes topographiques (une pour deux cadets),
- c. une calculatrice,
- d. du papier, et
- e. des stylos et des crayons.

9. Matériel d'apprentissage

- a. des cartes topographiques (une pour deux cadets),
- b. une calculatrice,
- c. du papier, et
- d. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 6](#) (COREN de l'OREN 390).

11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M390.05 – DÉTERMINER LES AZIMUTS SUR UNE CARTE ET AU SOL

1. **Rendement.** Déterminer les azimuts sur une carte et au sol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique,
 - (2) une boussole,
 - (3) des déclinaisons prédéterminées,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer les azimuts sur une carte et au sol.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier et expliquer les 16 points d'une boussole, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les quatre points cardinaux, b. les quatre points intercardinaux, et c. les huit points intermédiaires. 	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 47)
PE2	Expliquer le système de degrés d'une boussole.	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 47)
PE3	Identifier et expliquer les trois nords, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le nord géographique, b. le nord du quadrillage, et c. le nord magnétique. 	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 50 et 51)
PE4	Expliquer les azimuts, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition d'un azimut, et b. les types d'azimut. 	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 48 à 50)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	<p>Expliquer et démontrer la façon de déterminer un azimut sur une carte et demander aux cadets de la mettre en pratique, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. régler la déclinaison prédéterminée sur la boussole; b. identifier et marquer le point de départ (point A) et le point d'arrivée (point B) sur une carte; c. tracer un trait du point A au point B; d. étendre la boussole complètement ouverte avec le bord du plateau de la boussole le long du trait et avec la flèche de visée pointant dans la direction du déplacement (point A au point B); e. tenir la boussole en place et tourner le cadran de la boussole pour que les lignes méridiennes de la boussole s'alignent avec les abscisses sur la carte, tout en s'assurant que le nord sur le cadran indique le nord sur la carte; et f. lire l'azimut qui indique l'index lumineux. 	Démonstration et exécution	15 min	A2-041 (p. 70)
PE6	<p>Expliquer et démontrer la façon de déterminer l'azimut d'un objet dominant et demander aux cadets de se pratiquer en suivant les étapes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Régler la déclinaison prédéterminée sur la boussole. b. Tenir la boussole à la hauteur des yeux et à la longueur du bras et se tourner pour faire face à l'objet dominant. c. Viser l'objet à l'aide du viseur de la boussole, s'assurer que la ligne de visée est en ligne avec le point de direction. d. Ajuster le couvercle de la boussole pour qu'on puisse voir le cadran de la boussole dans le miroir de visée. e. Regarder dans le miroir et tourner le cadran de la boussole jusqu'à ce que l'aiguille magnétique soit au-dessus de la flèche d'orientation (rouge sur rouge). f. Lire le chiffre sur le cadran de la boussole au point lumineux de direction. 	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 68 à 70)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Démonstration et exécution :	25 min
d.	Total :	60 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 pour présenter la boussole, le système de degré, les trois nord et les azimuts aux cadets.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 5 et 6, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de déterminer les azimuts sur une carte et au sol, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une carte topographique, et
- c. une boussole.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une carte topographique,
- b. une boussole, et
- c. des déclinaisons prédéterminées.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 6](#) (COREN de l'OREN 390).

11. **Remarques.** Pour préserver et réutiliser les cartes, il est préférable de les recouvrir afin de permettre l'utilisation de marqueurs non-permanents au lieu de crayons ou de stylos.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C390.01 – IDENTIFIER LES TYPES DE CARTE

1. **Rendement.** Identifier les types de carte.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des exemples de divers types de carte, y compris :
 - (a) la carte topographique,
 - (b) la carte d'orientation,
 - (c) le plan des rues, et
 - (d) la carte routière;
 - (2) une feuille de travail représentant une carte topographique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. identifier les types de carte, y compris :
 - (1) la carte topographique,
 - (2) la carte d'orientation,
 - (3) le plan des rues, et
 - (4) la carte routière; et
 - b. plier une carte.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer le but d'une carte, y compris que :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. une carte est une représentation d'un terrain à l'échelle; b. une carte utilise des symboles pour représenter les détails du terrain, qu'ils soient naturels ou artificiels; c. les cartes identifient les emplacements tels que les villes, les lacs, les rivières; et d. les conceptions de cartes correspondent aux besoins de l'utilisateur (p. ex., les urbanistes, les voyageurs, les instructeurs, les cadets). 	Exposé interactif	5 min	C0-007 (p. 9 à 11, 17, 18)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Décrire les divers types de carte, y compris : a. la carte topographique, b. la carte d'orientation, c. la carte politique, d. le plan des rues, e. la carte routière, f. la carte statistique, g. la carte de relief, h. la carte à grandes lignes, et i. la carte photographique aérienne.	Exposé interactif	5 min	A2-036 (p. 5–2) A2-041 (p. 5) C0-007 (p. 11 à 14) C2-041 (p. 27 à 30)
PE3	Expliquer comment entretenir une carte topographique, y compris : a. rendre la carte imperméable; b. utiliser la technique de séchage; c. ouvrir seulement partiellement la carte lorsque le vent est fort; d. se servir d'un crayon et effacer les écritures une fois le travail terminé; et e. ranger la carte dans un endroit sec après l'avoir enroulée, pliée ou étendue à plat.	Exposé interactif	5 min	C2-041 (p. 58)
PE4	Expliquer et démontrer la façon de plier une carte et demander aux cadets de la mettre en pratique.	Démonstration et exécution	10 min	A2-036 (p. 5–5) C2-041 (p. 58, 59)

5. Durée

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 15 min |
| c. Démonstration et exécution : | 10 min |
| d. Total : | 30 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin d'initier les cadets aux cartes et de présenter la matière de base ou les renseignements généraux concernant les buts, les types et l'entretien des cartes.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de plier une carte, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer le pliage d'une carte sous supervision.

7. **Documents de référence**

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-007 (ISBN 0-02-029265-1) Kjellstrom, B. (1994). *Be Expert With Map and Compass: The Complete Orienteering Book*. New York, New York, Hungry Minds, Inc.
- d. C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D., & Cleveland, P. (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des cartes, y compris :
 - (1) la carte topographique,
 - (2) la carte d'orientation,
 - (3) le plan des rues, et
 - (4) la carte routière; et
- c. une feuille de travail représentant une carte topographique.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des cartes, y compris :
 - (1) la carte topographique,
 - (2) la carte d'orientation,
 - (3) le plan des rues, et
 - (4) la carte routière; et
- b. une feuille de travail représentant une carte topographique.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les cartes énumérées au paragraphe 8.b. sont le minimum requis pour enseigner cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C390.02 – INTERPRÉTER LES COURBES DE NIVEAU

1. **Rendement.** Interpréter les courbes de niveau.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des feuilles de travail sur les courbes de niveau,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Conformément au manuel B-GL-382-005-PT-001, le cadet doit interpréter les courbes de niveau pour associer une forme réelle du terrain avec ce qui est représenté sur la carte.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer comment les courbes de niveau sont interprétées afin d'indiquer la forme du terrain, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. le relief, b. l'équidistance des courbes, c. la forme du terrain, et d. les types de pente, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la pente forte (courbes rapprochées), (2) la pente douce (courbes plus espacées), (3) la pente uniforme (courbes espacées équitablement), (4) la pente convexe (douce au sommet, forte au pied), (5) la pente concave (forte au sommet, douce au pied), (6) les éperons (en saillie sur une pente), et (7) les indentations (échancrures dans une pente). 	Exposé interactif	15 min	A2-041 (p. 27 à 31)
PE2	Demander aux cadets d'interpréter les courbes de niveau.	Activité pratique	10 min	

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	15 min
c. Activité pratique :	10 min
d. Total :	30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de montrer aux cadets comment interpréter les courbes de niveau.
- b. Une activité pratique a été choisie pour ce PE 2, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à l'interprétation des courbes de niveau, dans un environnement contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en navigation au sol dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des feuilles de travail sur les courbes de niveau.

9. **Matériel d'apprentissage.** des feuilles de travail sur les courbes de niveau.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C390.03 – ORIENTER UNE CARTE PAR INSPECTION

1. **Rendement.** Orienter une carte par inspection.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique du secteur d'exercice,
 - (2) l'emplacement du cadet sur la carte,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour avec au moins trois objets dominants qui se trouvent sur la carte donnée.
3. **Norme.** Conformément au document B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit orienter une carte par inspection, y compris :
 - a. choisir trois objets dominants bien en vue et les trouver sur la carte;
 - b. tourner la carte jusqu'à ce que les trois objets dominants s'alignent avec les mêmes objets situés sur le terrain; et
 - c. s'assurer que toutes les entités sur la carte correspondent à la topographie.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le but d'orienter une carte.	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 75)
PE2	Expliquer et démontrer la façon d'orienter une carte, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. identifier un emplacement approximatif sur la carte; b. choisir trois objets dominants autour de l'emplacement actuel du cadet et les trouver sur la carte; c. tourner la carte jusqu'à ce que tous les objets identifiés sur la carte s'alignent dans la direction dans laquelle se trouvent les objets sur le terrain; et d. s'assurer que toutes les entités s'alignent avec leur emplacement sur la carte. 	Démonstration et exécution	20 min	A2-041 (p. 75)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	5 min
c. Démonstration et exécution :	20 min
d. Total :	30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de donner aux cadets un aperçu de la raison d'orienter une carte.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'orienter une carte par inspection, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une carte de démonstration,
- c. une carte topographique du secteur d'exercice, et
- d. l'emplacement du cadet sur la carte.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carte topographique du secteur d'exercice, et
- b. l'emplacement du cadet sur la carte.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C390.04 – ORIENTER UNE CARTE EN UTILISANT UNE BOUSSOLE

1. **Rendement.** Orienter une carte en utilisant une boussole.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique du secteur d'exercice,
 - (2) une boussole,
 - (3) une déclinaison magnétique prédéterminée,
 - (4) l'emplacement du cadet sur la carte.
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Conformément au document B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit orienter une carte en utilisant une boussole.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le but d'orienter une carte.	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 75)
PE2	Expliquer et démontrer la façon d'orienter une carte en utilisant une boussole et demander aux cadets de la mettre en pratique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. identifier l'emplacement approximatif sur la carte; b. régler la déclinaison magnétique; c. régler le cadran de la boussole pour repérer le nord; d. placer la boussole à plat sur la carte avec le couvercle ouvert; e. orienter le miroir vers le nord (le haut de la carte); f. aligner les lignes méridiennes de la boussole avec les abscisses de la carte; g. tourner la carte jusqu'à ce que l'aiguille magnétique s'aligne avec la flèche d'orientation; et h. s'assurer que toutes les entités s'alignent avec leur emplacement sur la carte. 	Démonstration et exécution	20 min	A2-041 (p. 76)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	5 min
c. Démonstration et exécution :	20 min
d. Total :	30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de donner aux cadets un aperçu de la raison d'orienter une carte.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'orienter une carte en utilisant une boussole, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une carte de démonstration,
- c. une carte topographique du secteur d'exercice,
- d. une boussole,
- e. une déclinaison magnétique prédéterminée, et
- f. l'emplacement du cadet sur la carte.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carte topographique du secteur d'exercice,
- b. une boussole,
- c. une déclinaison magnétique prédéterminée, et
- d. l'emplacement du cadet sur la carte.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C390.05 – CALCULER LA DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE

1. **Rendement.** Calculer la déclinaison magnétique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une feuille de travail sur la déclinaison magnétique,
 - (2) un stylo et un crayon,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit calculer la déclinaison magnétique.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des trois nords et de la déclinaison magnétique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le nord géographique, b. le nord du quadrillage, et c. le nord magnétique. 	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 50 à 54)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer et démontrer la façon de calculer une déclinaison magnétique et demander aux cadets de faire le calcul, y compris :</p> <p>a. trouver la flèche de déclinaison;</p> <p>b. identifier la formule à utiliser pour calculer la déclinaison magnétique;</p> <p>c. calculer la déclinaison magnétique, y compris :</p> <p>(1) identifier l'angle magnétique du quadrillage;</p> <p>(2) identifier l'année courante;</p> <p>(3) identifier l'année de l'information de déclinaison;</p> <p>(4) identifier le changement annuel;</p> <p>(5) déterminer si le changement annuel est positif ou négatif;</p> <p>(6) introduire les données dans la formule;</p> <p>(7) résoudre pour obtenir la déclinaison actuelle; et</p> <p>(8) déterminer si la déclinaison magnétique est vers l'est ou vers l'ouest.</p>	Démonstration et exécution	15 min	A2-041 (p. 53 à 58)
PE3	Demander aux cadets de calculer la déclinaison magnétique.	Activité en classe	30 min	

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	5 min
c. Démonstration et exécution :	15 min
d. Activité en classe :	30 min
e. Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets au calcul de la déclinaison magnétique et de leur présenter la matière de base.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de calculer la déclinaison magnétique, tout en donnant aux cadets l'occasion de se pratiquer sous supervision.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 3 parce que c'est une façon interactive de renforcer le calcul de la déclinaison magnétique.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. une feuille de travail sur la déclinaison magnétique,
 - c. des crayons et des stylos, et
 - d. le corrigé pour la feuille de travail sur la déclinaison magnétique.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. une feuille de travail sur la déclinaison magnétique, et
 - b. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Les cadets peuvent se servir d'une calculatrice s'ils le souhaitent.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C390.06 – DÉTERMINER LA DIRECTION À L'AIDE DU SOLEIL

1. **Rendement.** Déterminer la direction à l'aide du soleil.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une montre analogique,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour avec une vue dégagée sur le soleil.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer la direction à l'aide du soleil, y compris :
 - a. un bâton à ombre, et
 - b. une montre analogique.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de déterminer la direction à l'aide d'un bâton à ombre.	Démonstration et exécution	15 min	C3-002 (p. 351 et 352)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de déterminer la direction à l'aide d'une montre analogique.	Démonstration et exécution	10 min	C3-002 (p. 352 et 353)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de déterminer la direction à l'aide du soleil, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
7. **Documents de référence.** C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. une horloge analogique murale.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une montre analogique, et
- b. un bâton.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les cadets doivent trouver les bâtons dans le champ.

OCOM C390.07 – DÉTERMINER LA DIRECTION LA NUIT

1. **Rendement.** Déterminer la direction la nuit.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte du ciel,
 - (2) une lampe de poche à filtre rouge,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant la nuit avec une vue dégagée sur le ciel.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer la direction la nuit, y compris :
 - a. utiliser la lune pour déterminer le sud; et
 - b. identifier les principales constellations requises pour trouver l'étoile Polaire (étoile du Nord).
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de déterminer la direction à l'aide de la lune, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. identifier les phases de la lune; et b. déterminer le sud. 	Démonstration et exécution	10 min	C0-111 (p. 520, 567) C3-002 (p. 356)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'identifier les principales constellations requises pour trouver l'étoile Polaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la Grande Ourse, b. Cassiopée, c. Orion, et d. la Petite Ourse. 	Démonstration et exécution	10 min	C0-111 (p. 568 à 571) C3-002 (p. 356 à 358)
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de trouver l'étoile Polaire en utilisant les principales constellations identifiées au PE 2.	Démonstration et exécution	5 min	C0-111 (p. 520, 568 à 571)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer la façon de déterminer la direction la nuit, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Leonard Paul Tawrell.
 - b. C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. une carte du ciel,
 - c. une lampe de poche à filtre rouge, et
 - d. une boussole.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. une carte du ciel, et
 - b. une lampe de poche à filtre rouge.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C390.08 – UTILISER LES TECHNIQUES DE MARQUAGE

1. **Rendement.** Utiliser les techniques de marquage.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le document portant sur les techniques de marquage,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. identifier les raisons pour faire le marquage;
 - b. identifier les techniques de marquage; et
 - c. marquer un sentier.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les raisons pour faire le marquage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. s'éloigner du site et y revenir; et b. agir à titre de guide pour une équipe de recherche et sauvetage (SAR) au sol. 	Exposé interactif	5 min	A3-016 (p. 169)
PE2	Expliquer et démontrer les techniques de marquage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les techniques de marquage, b. des exemples de marquage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'herbe, (2) les roches, (3) les arbres, et (4) les branches; et c. les étapes pour marquer un sentier. 	Démonstration	10 min	A3-016 (p. 169 à 172) C0-111 (p. 41, 547)
PE3	Demander aux cadets de marquer un sentier.	Rendement	10 min	

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	5 min
c. Démonstration :	10 min
d. Rendement :	10 min
e. Total :	30 min

6. **Justification**

- a. Un exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter la matière de base du marquage.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les techniques de marquage.
- c. La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle donne aux cadets l'occasion de pratiquer les techniques de marquage sous supervision.

7. **Documents de référence**

- a. A3-016 B-GG-217-001/PT-001 Directeur - Opérations aériennes et entraînement. (1983). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Leonard Paul Tawrell.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. le document portant sur les techniques de marquage.

9. **Matériel d'apprentissage.** Le document portant sur les techniques de marquage.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C390.09 – IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS DU CIEL NOCTURNE

1. **Rendement.** Identifier les éléments du ciel nocturne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte du ciel planisphère,
 - (2) une lampe de poche à filtre rouge,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant la nuit avec une vue dégagée sur le ciel.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les éléments du ciel nocturne, y compris :
 - a. la lune,
 - b. Vénus,
 - c. l'étoile Polaris, et
 - d. les constellations, telles que :
 - (1) Grande Ourse,
 - (2) Petite Ourse,
 - (3) Cassiopée,
 - (4) Orion, et
 - (5) les signes du zodiaque.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les conditions requises pour voir les éléments du ciel nocturne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les nuages, b. la lune, et c. la pollution lumineuse. 	Exposé interactif	5 min	C3-179 (p. 6 et 48)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'utiliser une carte du planisphère.	Démonstration et exécution	10 min	C3-180

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire les éléments du ciel nocturne et demander aux cadets de les identifier, y compris : a. la lune, b. Vénus, c. l'étoile Polaris, et d. les constellations, telles que : (1) Grande Ourse, (2) Petite Ourse, (3) Cassiopée, (4) Orion, et (5) les signes du zodiaque.	Activité pratique	95 min	C3-179 (p. 120 à 135) C3-221

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	5 min
c. Démonstration et exécution :	10 min
d. Activité pratique :	95 min
e. Total :	120 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux conditions requises pour observer les éléments du ciel nocturne.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'utiliser une carte du planisphère, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de présenter les éléments du ciel nocturne aux cadets. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en astronomie dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- C3-179 (ISBN 1-55209-302-6) Dickenson, T. (2006). *Night Watch: A Practical Guide to Viewing the Universe*. Richmond Hill, Ontario, Firefly Books Ltd.
- C3-180 (ISBN 1-55297-853-2) Scagell, R. (2004). *Firefly Planisphere: Latitude 42 deg N*. Toronto, ON: Firefly Books Ltd.
- C3-221 Conseil national de recherches Canada. (2007). *Explore le ciel nocturne*. Extrait le 3 décembre 2007 du site <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/education/astonomie/constellations/html.html>.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

- b. une carte du planisphère, et
- c. une lampe de poche à filtre rouge.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carte du planisphère, et
- b. une lampe de poche à filtre rouge.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Il est recommandé que cette leçon soit donnée après l'OCOM C340.04 (Décrire les éléments du ciel nocturne, A-CR-CCP-803/PG-002, chapitre 4, section 16).
- b. Les planisphères peuvent être créés à partir de l'OCOM C340.04 (Décrire les éléments du ciel nocturne, A-CR-CCP-803/PF-002, chapitre 15, section 6, figures 15U-4 et 15U-5).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C390.10 – IDENTIFIER LES MÉTHODES DE PRÉPARATION ET DE CUISSON D'UN PETIT ANIMAL OU D'UN POISSON

1. **Rendement.** Identifier les méthodes de préparation et de cuisson d'un petit animal ou d'un poisson.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les méthodes de préparation et de cuisson d'un petit animal ou d'un poisson, y compris :
 - a. les méthodes de dépouillement ou de préparation, et
 - b. les méthodes de cuisson.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer comment dépouiller un petit animal, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. retirer l'urine; b. faire un trou dans le ventre; c. écarter la peau et enlever les entrailles; d. inciser la peau autour des pattes avant et arrière; e. suspendre le petit animal; f. enlever la peau; et g. couper la tête du petit animal. 	Démonstration	15 min	C3-003 (p. 146)
PE2	Expliquer et démontrer comment préparer un poisson, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le saignement; b. l'éviscération; c. l'écaillage; et d. le filetage. 	Démonstration	15 min	C3-002 (p. 239)
PE3	Expliquer les méthodes de cuisson d'un petit animal ou d'un poisson et démontrer une des méthodes énumérées, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le grillage; b. le rôtissage; et c. la friture. 	Démonstration	20 min	C0-111 (p. 456) C3-002 (p. 283 à 286)

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Démonstration : | 50 min |
| c. Total : | 60 min |

6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment dépouiller un petit animal, préparer un poisson et cuire un petit animal ou un poisson.

7. **Documents de référence**

- a. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Leonard Paul Tawrell.
- b. C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- c. C3-003 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.

8. **Matériel d'instruction**

- a. un petit animal (p. ex., un lapin ou un écureuil),
- b. un poisson,
- c. de la corde,
- d. des bâtons verts,
- e. une feuille de métal, et
- f. un couteau.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Les cadets qui ne se sentent pas à l'aise à l'idée de dépouiller un petit animal ne sont pas tenus de participer à cette partie de la leçon, mais ils doivent être présents pour le PE sur la préparation d'un petit animal ou d'un poisson.
- b. Si on ne réussit pas à attraper un lapin ou un écureuil à l'aide d'un collet, il est permis d'en acheter au marché fermier ou à un endroit semblable.
- c. Si on ne réussit pas à attraper un poisson, il est permis d'en acheter au marché des fermiers ou à un endroit semblable.

OCOM C390.11 – CONSTRUIRE DES OUTILS DE CAMPMENT

1. **Rendement.** Construire des outils de campement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un couteau,
 - (2) de la corde,
 - (3) une hache,
 - (4) une sciotte,
 - (5) les schémas décrivant la construction des outils de campement,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** En groupes de deux, les cadets doivent construire deux des outils de campement suivants à l'aide de matériaux naturels :
 - a. un lit à échelle,
 - b. une armature externe de sac à dos,
 - c. une douche,
 - d. une table de toilette,
 - e. un étendoir à linge,
 - f. un râtelier à outils,
 - g. un outil de campement pour cuisiner, y compris :
 - (1) une tige support à marmite,
 - (2) un support à marmite pivotant, et
 - (3) une cuisine ojibwée;
 - h. une brouette,
 - i. un cintre,
 - j. un banc simple,
 - k. un banc avec appui-dos,
 - l. une table de campement, et
 - m. une table à serrage par friction.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets, en groupes de deux, de construire deux outils de campement parmi les suivants : a. un lit à échelle, b. une armature externe de sac à dos, c. une douche, d. une table de toilette, e. un étendoir à linge, f. un râtelier à outils, g. un outil de campement pour cuisiner, tel que : (1) une tige support à marmite, (2) un support à marmite pivotant, et (3) une cuisine ojibwée; h. une brouette, i. un cintre, j. un banc simple, k. un banc avec appui-dos, l. une table de campement, et m. une table à serrage par friction.	Activité pratique	110 min	A0-039 C2-046 C3-002 (p. 309, 311, 372)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	110 min
c. Total :	120 min

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de pratiquer la construction d'outils de campement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence**

- A0-039 OAIC 11-08 Directeur - Cadets 3. (1997). *Protection et gérance de l'environnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-046 PioneeringProjects.org. (2004). *PioneeringProjects.org*. Extrait le 20 février 2007 du site <http://www.pioneeringprojects.org/projects/index.htm>.
- C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

8. **Matériel d'instruction**

- un couteau,

- b. de la corde,
- c. une hache,
- d. une sciotte, et
- e. les schémas décrivant la construction des outils de campement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. un couteau,
- b. de la corde,
- c. une hache,
- d. une sciotte, et
- e. les schémas décrivant la construction des outils de campement.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Les matériaux naturels trouvés sur le terrain, comme du bois au sol ou mort, doivent être utilisés pour la construction.
- b. Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08, *Protection et gérance de l'environnement* durant cette leçon.
- c. Les outils de campement les plus difficiles à faire devraient être construits à l'avance aux fins de démonstration.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C390.12 – DONNER LES PREMIERS SOINS MINEURS DANS UN ENVIRONNEMENT DE CAMPAGNE

1. **Rendement.** Donner les premiers soins mineurs dans un environnement de campagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la corde,
 - (2) une trousse de premiers soins,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit donner les premiers soins mineurs dans une installation en campagne, y compris :
 - a. prendre des mesures sur les lieux;
 - b. déplacer un blessé vers un abri, s'il y a lieu; et
 - c. soigner les blessures mineures et les brûlures du premier degré.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Démontrer la façon de donner les premiers soins mineurs et demander aux cadets de les mettre en pratique pour les situations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les problèmes de respiration, y compris la mise en position latérale de sécurité, b. l'exposition au froid, c. l'état de choc, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) décrire le système circulatoire; (2) identifier les causes; (3) reconnaître les signes et les symptômes; (4) faire de la prévention; et (5) faire le traitement; et d. la déshydratation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) reconnaître les signes et les symptômes; et (2) identifier les méthodes de prévention. 	Démonstration et exécution	25 min	C2-030 (p. 2 à 12, 52)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Démontrer les mesures à prendre sur une scène d'urgence et demander aux cadets de les mettre en pratique, y compris :</p> <p>a. assurer la sécurité personnelle; et</p> <p>b. suivre les étapes selon la pratique des gestes de secours immédiats, y compris :</p> <p>(1) les voies respiratoires et la colonne cervicale (A),</p> <p>(2) la respiration (B),</p> <p>(3) la circulation (C),</p> <p>(4) les saignements mortels (D), et</p> <p>(5) l'état de choc (S).</p>	Démonstration et exécution	30 min	C2-030 (p. 13 à 17)
PE3	<p>Démontrer aux cadets la façon de déplacer un blessé vers un abri et leur demander de la mettre en pratique, y compris :</p> <p>a. déplacer et transporter le blessé sur de courtes distances, y compris :</p> <p>(1) la traînée,</p> <p>(2) la méthode de la traînée sur bâche, et</p> <p>(3) la méthode de transport à un seul secouriste, y compris :</p> <p>(a) le port sur le dos,</p> <p>(b) le transport sur le dos, et</p> <p>(c) la chaise porteuse; et</p> <p>b. transporter le blessé sur de longues distances selon la méthode de transport à deux personnes, y compris :</p> <p>(1) le déplacement du blessé à deux secouristes, saisi par les extrémités, et</p> <p>(2) le siège à deux mains.</p>	Démonstration et exécution	30 min	C0-111 (p. 1020) C2-030 (p. 18 à 33)
PE4	<p>Demander aux cadets d'identifier :</p> <p>a. les blessures mineures, y compris :</p> <p>(1) les éraflures et les écorchures, et</p> <p>(2) les entailles et les coupures; et</p> <p>b. les types de brûlure, y compris :</p> <p>(1) les brûlures du premier degré,</p> <p>(2) les brûlures du deuxième degré, et</p> <p>(3) les brûlures du troisième degré.</p>	Exposé interactif	10 min	C2-030 (p. 117–133, 214 à 226)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	Démontrer aux cadets la façon de soigner les éléments suivants et leur demander de les mettre en pratique : a. les blessures mineures, y compris : (1) les éraflures et les écorchures, et (2) les entailles et les coupures; et b. les brûlures du premier degré, y compris : (1) les brûlures de chaleur, et (2) les brûlures par irradiation (coups de soleil).	Démonstration et exécution	15 min	C2-030 (p. 117–133, 214 à 226)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Démonstration et exécution :	100 min
c.	Exposé interactif :	10 min
d.	Total :	120 min

6. Justification

- a. La méthode d’instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 1 à 3 et 5, parce qu’elle permet à l’instructeur d’expliquer et de démontrer les premiers soins mineurs, tout en donnant aux cadets l’occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- b. L’exposé interactif a été choisi pour le PE 4 afin de présenter aux cadets le traitement des blessures et des brûlures mineures.

7. Documents de référence

- a. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Leonard Paul Tawrell.
- b. C2-030 (ISBN 0-7710-8250-9) Merry, W. (1994). *St. John Ambulance: The Official Wilderness First Aid Guide*. Toronto, Ontario, McClelland & Stewart Inc.

8. Matériel d’instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement,
- b. de la corde, et
- c. une trousse de premiers soins.

9. Matériel d’apprentissage

- a. de la corde, et
- b. une trousse de premiers soins.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Il n'est pas nécessaire qu'un instructeur de premiers soins qualifié enseigne la matière contenue dans cette leçon, puisque les cadets ne sont pas tenus d'acquérir les qualifications de secouriste. Cependant, l'instructeur devrait être un secouriste qualifié.

OCOM C390.13 – AGIR EN TANT QUE MEMBRE D'UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) AU SOL

1. **Rendement.** Agir en tant que membre d'une équipe de recherche et sauvetage (SAR) au sol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une séance d'information préparée,
 - (2) une boussole,
 - (3) une trousse de premiers soins,
 - (4) une radio portative (une par deux cadets),
 - (5) des piles de rechange,
 - (6) un sifflet,
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** En groupe de deux, le cadet doit agir en tant que membre d'une équipe SAR au sol, y compris :
 - a. identifier le comportement de la personne perdue;
 - b. limiter la zone de recherche;
 - c. identifier la disposition des indices; et
 - d. participer à un exercice SAR au sol.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer :</p> <p>a. le comportement de la personne perdue, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) les enfants (de 1 à 3 ans), (2) les enfants (de 3 à 6 ans), (3) les enfants (de 6 à 12 ans), (4) les personnes âgées, (5) les personnes ayant une déficience intellectuelle (tous les âges), et (6) les randonneurs; et <p>b. les renseignements généraux, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) la catégorie et les circonstances, (2) le terrain, (3) les conditions météorologiques, (4) la personnalité, (5) la forme physique, et (6) les problèmes médicaux. 	Exposé interactif	10 min	A3-052 (p. 71 à 75)
PE2	<p>Expliquer et démontrer comment limiter la zone de recherche, y compris :</p> <p>a. les raisons pour lesquelles la zone de recherche est limitée;</p> <p>b. le confinement; et</p> <p>c. les méthodes de confinement.</p>	Démonstration	20 min	A3-052 (p. 84 à 87)
PE3	<p>Expliquer et démontrer la disposition des indices, y compris :</p> <p>a. les principes généraux, et</p> <p>b. la recherche des indices.</p>	Démonstration	10 min	A3-052 (p. 92 à 94)
PE4	Les cadets devront participer, à un exercice de SAR au sol par groupe de deux.	Activité pratique	70 min	

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	10 min
c. Démonstration :	30 min
d. Activité pratique :	70 min
e. Total :	120 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les catégories de personnes perdues et d'autres informations générales aux cadets.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la délimitation de la zone de recherche et les indices d'orientation que le cadet doit apprendre.
- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de faire l'expérience d'être membre d'une équipe de recherche et sauvetage. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en recherche et sauvetage dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. A3-052 (ISBN 0-913724-30-0) LaValla, P. (1999). *Search Is an Emergency*. Olympia, Washington, ERI International Inc.
- b. C3-208 (ISBN 0-7637-4807-2) National Association for Search and Rescue. (2005). *Fundamentals of Search and Rescue*. Mississauga, Ontario, Jones and Bartlett Publishers Canada.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une séance d'information préparée,
- c. des boussoles (une par deux cadets),
- d. une trousse de premiers soins,
- e. des radios portatives,
- f. des piles de rechange, et
- g. un sifflet.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une séance d'information préparée,
- b. une boussole,
- c. une trousse de premiers soins,
- d. une radio portative (une par deux cadets),
- e. des piles de rechange, et
- f. un sifflet.

10. Modalités de contrôle. S.O.**11. Remarques**

- a. Une séance d'information est donnée avant l'activité pratique, y compris :
 - (1) la mise en situation (p. ex., pilote abattu, randonneur perdu),
 - (2) la zone de recherche,

- (3) l'azimut de recherche, et
 - (4) les indicatifs d'appel.
- b. Le site de survie de la mise en situation doit être aménagé avant le déroulement de l'activité.

OCOM C390.14 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE LA RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de la recherche et sauvetage (SAR).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de la recherche et de sauvetage afin de prendre connaissance des fonctions de celui-ci.
4. **Point d'enseignement.** On demande au conférencier invité de SAR de :
 - a. familiariser les cadets avec :
 - (1) les principaux objectifs et les principales activités,
 - (2) les emplois au sein de l'unité,
 - (3) les titres de poste,
 - (4) les fonctions des membres du personnel,
 - (5) la formation requise pour pouvoir accomplir les diverses fonctions,
 - (6) la variété des fonctions,
 - (7) l'équipement utilisé, et
 - (8) les conditions de travail;
 - b. décrire ses tâches; et
 - c. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 50 min
 - c. Total : 60 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les rôles et les activités du milieu de la SAR.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Les membres du milieu de la SAR peuvent comprendre :
 - (1) le service de police local,
 - (2) le service de police provincial,
 - (3) la Gendarmerie royale du Canada (GRC),
 - (4) les Forces canadiennes (FC),
 - (5) la Garde côtière canadienne (GCC),
 - (6) l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens (ACRSA), et
 - (7) l'Association canadienne des volontaires recherche et sauvetage (ACVRS).
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

Méthode	Période de développement un Âge 12 à 14 Basé sur l'expérience	Période de développement deux Âge 15 à 16 Perfectionnement	Période de développement trois Âge 17 à 18 Compétence
Étude de cas	Sans objet	Applicable	Applicable
Démonstration et exécution	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage expérientiel	Applicable	Applicable	Applicable
Visite éducative	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion de groupe	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion dirigée	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité en classe	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé interactif	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé	Applicable	Applicable	Applicable
Stage de perfectionnement	Sans objet	Sans objet	Applicable
Apprentissage par les pairs	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité pratique	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu de rôles	Sans objet	Applicable	Applicable
Autoformation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Simulation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Séance de tutorat	Sans objet	Sans objet	Applicable

Voici de l'information générale relative à l'âge approprié, la définition, l'utilisation, les avantages et les désavantages qui s'appliquent à chaque méthode.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION</p> <p>Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur.</p> <p>Méthode démonstration</p> <p>Une méthode d'instruction où l'instructeur, en exécutant lui-même une opération ou une tâche, montre au cadet quoi faire, comment le faire et, avec des explications, pourquoi, où et quand le faire.</p>	<p>Méthode démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique. 2. Enseigner le dépannage. 3. Illustrer les principes. 4. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 5. Établir des normes pour l'exécution du travail. 6. Enseigner les consignes de sécurité. 	<p>Méthode démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Minimise les dommages et le gaspillage. 2. Permet de gagner du temps. 3. Peut être présentée devant de grands groupes. 	<p>Méthode démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite une préparation soignée et de la répétition. 2. Nécessite des dispositions particulières de la salle de classe. 3. Nécessite de l'équipement et du matériel.
<p>Méthode exécution</p> <p>Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou le mouvement enseignés.</p>	<p>Méthode exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique. 2. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 3. Enseigner des compétences d'équipe. 4. Enseigner les consignes de sécurité. 	<p>Méthode exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente la confiance en soi. 2. Permet l'évaluation de l'apprentissage. 3. Réduit les dommages et le gaspillage. 4. Fait la promotion de la sécurité. 	<p>Méthode exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des outils et de l'équipement. 2. Nécessite de longues périodes d'instruction. 3. Nécessite plus d'instructeurs.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL</p> <p>L'apprentissage au sein du programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel. Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du programme des cadets, peu importe la méthode choisie.</p> <p>Étape 1 : Expérience concrète. Les cadets font l'expérience de quelque chose et prennent le temps d'identifier et de définir cette expérience. Des exemples d'activités : observations directes, simulations, visites éducatives et lecture.</p> <p>Étape 2 : Réflexion. Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités : discussion, journaux et graphiques.</p> <p>Étape 3 : Conceptualisation abstraite. Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités : entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification.</p> <p>Étape 4 : Expérience active. Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et étude sur le terrain.</p> <p>Nota : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner des compétences pratiques. 2. Apprendre à apprendre. 3. Enseigner des compétences transversales. 4. Enseigner un processus ou un principe. 5. Enseigner la résolution de problème. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partage et développement des connaissances de façon collective par tous les participants 2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. 3. Plaît à de nombreux styles d'apprentissage. 4. Centré sur l'étudiant. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Exige de nombreuses ressources. 2. Nécessite une importante étape de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré. 4. L'instructeur doit être un bon pédagogue. 5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails. 6. L'instructeur doit être un bon animateur afin de donner une séance de réflexion efficace aux étapes 2 et 3 de cette méthode.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>VISITE ÉDUCATIVE</p> <p>Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités de visite éducative sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter, démontrer et confirmer les sujets. 2. Permettre des activités de familiarisation. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Immerge les cadets dans un environnement spécifique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate. 2. Nécessite une importante étape de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. Peut générer des coûts.
<p>JEU</p> <p>Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter un sujet. 2. Découvrir des concepts et des principes. 3. Réviser et confirmer. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amusant et intéressant. 2. Créer un sens d'appartenance. 3. Niveau de participation élevé. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant. 2. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions à l'instructeur.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>DISCUSSION DE GROUPE</p> <p>Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur un sujet dans de petits groupes afin d'atteindre un but spécifique. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimales et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes. 2. Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet. 3. Insister sur les points d'enseignement principaux. 4. Compléter les exposés et les séminaires. 5. Déterminer jusqu'à quel point les cadets comprennent les concepts et les principes. 6. Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure. 7. Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière. 8. Préparer les cadets aux instructions qui suivront. 9. Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente l'intérêt du cadet. 2. Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet. 3. Emploie les connaissances et les expériences du cadet. 4. Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des instructeurs très compétents. 2. Coûteux en temps. 3. Restreint la taille du groupe. 4. Nécessite une composition de groupes sélective.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>ACTIVITÉ EN CLASSE</p> <p>Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les sujets d'instruction. 2. Initier les cadets aux sujets. 3. Donner des directives concernant les procédures. 4. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 5. Réviser, clarifier et résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stimule l'esprit et l'intérêt des cadets. 2. Plait aux apprenants kinesthésiques. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 2. Nécessite du temps pour la préparation.
<p>EXPOSÉ INTERACTIF</p> <p>La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion, de jeux à déterminer et des documents à remplir.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Donner des directives concernant les procédures. 3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 4. Réviser, clarifier et résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Permet de gagner du temps. 2. Permet une flexibilité dans la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets.
<p>EXPOSÉ</p> <p>Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Donner des directives concernant les procédures. 3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 4. Réviser, clarifier et résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des habiletés d'expression verbale. 2. Pratique pour les grands groupes. 3. Permet de gagner du temps à cause d'un plus petit nombre d'interruptions. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite de la préparation et du dynamisme de la part du conférencier. 2. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>ACTIVITÉ PRATIQUE</p> <p>Les activités pratique comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter un sujet. 2. Pratiquer les compétences. 3. Réviser ou renforcer. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourage la participation. 2. Stimule un intérêt envers le sujet. 3. Amusant et intéressant. 4. Créer un sens d'appartenance. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite une quantité significative de planification, de préparation et d'organisation. 2. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC